This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6225
30

6225.30

Harvard College Library

FROM THE

PRICE GREENLEAF FUND

Residuary legacy of $711,563 from E. Price Greenleaf, of Boston, nearly one half of the income from which is applied to the expenses of the College Library.

LES

QUATRE DICTIONNAIRES FRANÇAIS

DU MÊME AUTEUR :

La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau. Paris, lib. Hachette, 1896. VII et 307 pages. (Ouvrage couronné par l'Académie française.)

Béat de Muralt. *Lettres sur les Anglais et les Français*, publiées avec une notice sur l'auteur, par Eugène Ritter. Paris, lib. Le Soudier, et Berne, lib. Scheitling, Spring & Cᵉ, 1897. XX et 274 pages.

Notes sur madame de Staël, ses ancêtres et sa famille, sa vie et sa correspondance. Genève, lib. Georg, 1899. 110 pages.

Lettres inédites de madame de Staël à Henri Meister, publiées par Paul Usteri et Eugène Ritter. Paris, lib. Hachette, 1903. VIII et 287 pages.

Victor Cherbuliez, recherches généalogiques. Genève, lib. Kündig, 1900. 35 pages.

Poésies des XIVᵉ *et* XVᵉ *siècles.* Genève, 1880. 72 pages.

Les noms de famille. Paris, 1875. 101 pages.

LES

QUATRE DICTIONNAIRES

FRANÇAIS

PAR

Eugène Ritter

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GENÈVE

GENÈVE

LIBRAIRIE H. KÜNDIG

1905

62 $5.30
2

Price Greenleaf Fund

Extrait du *Bulletin de l'Institut genevois*, tome XXXVI

LES QUATRE DICTIONNAIRES

FRANÇAIS

La rédaction d'un dictionnaire est une œuvre de longue haleine. L'Académie française a mis soixante ans à préparer la première édition du sien. Les frères Grimm ont publié en 1854 le premier volume de leur dictionnaire allemand, auquel une association de philologues a travaillé après leur mort, et qui n'est point encore terminé. M. Littré a mis trente ans à élaborer et publier son dictionnaire. MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas ont eu besoin pour le leur du même espace de temps.

Aussi, quand une œuvre de ce genre, originale et consciencieuse, réussit à voir le jour à travers mille difficultés, et arrive à conquérir une juste autorité, elle est assurée d'un long avenir. La place qu'elle a prise ne peut pas de longtemps lui être ôtée.

A l'heure qu'il est, la France possède quatre dictionnaires, qui effacent tous les autres et se complètent mutuellement; ils ont chacun leur prix et leur utilité, et la réunion en est indispensable à qui veut être en mesure de répondre à tou-

tes les questions dont la solution doit se trouver dans un dictionnaire français.

Je ne saurais dire si le dictionnaire de l'Académie est très utile à ceux qui vivent à Paris; mais en province et à l'étranger, il rend des services essentiels à ceux qui veulent écrire purement. A Genève, par exemple, notre parler a un cachet local; le style courant de nos journaux et de nos livres n'est pas irréprochable; dans nos doutes, nous voulons avoir recours à une autorité indiscutée : à cet égard, le dictionnaire de l'Académie est tout indiqué; et si nous hésitons sur une alliance de mots, aucun autre n'éclaire aussi bien ceux qui le consultent.

Le dictionnaire de Littré a obtenu heureusement tout le succès auquel il avait droit. Les dictionnaires qui s'étaient succédé depuis la dernière édition (1771 : huit volumes in-folio) du dictionnaire de Trévoux : Gattel (1797), Boiste (1800), Laveaux (1820), Bescherelle (1843-46), Poitevin (1854-60) ont été éclipsés par Littré. Ils sont mis de côté, définitivement; et ceux qui sont aujourd'hui restés en possession de leurs œuvres vieillies, ont tous appris que le dictionnaire qu'ils ont en mains n'est pas le meilleur de ceux qu'on possède.

Le vaste plan qui avait été conçu par M. Littré, et qui a été si magistralement exécuté, avec une solidité, avec un soin qu'on apprécie toujours davantage à mesure que les années s'écoulent pendant lesquelles on est appelé si souvent à feuilleter ces volumes si remplis; l'ampleur de chaque article; le caractère judicieux dont toute l'œuvre est empreinte : ce sont des qualités de premier ordre qui ont assuré à ce dictionnaire une place éminente.

Cependant il n'était pas achevé encore, que déjà les côtés faibles en avaient été reconnus; et deux hommes de talent

s'étaient mis à l'œuvre pour composer un dictionnaire qui fût, sur quelques points essentiels, supérieur à celui de Littré.

M. Hatzfeld et ses collaborateurs: M. Arsène Darmesteter et M. Antoine Thomas, ont pensé qu'ils réussiraient — et ils ont réussi en effet — à rédiger de meilleures définitions des mots, à en mieux classer les sens divers, et à en donner des étymologies plus précises et plus assurées; ils se sont attachés aussi à déterminer pour chaque mot le plus ancien exemple qu'on en puisse trouver.

Les premières livraisons de leur ouvrage ont été publiées dans l'été de 1890, et l'été de 1900 a vu paraître les dernières. Ce dictionnaire est maintenant tout entier soumis au jugement du public, qui ne saurait manquer de lui être favorable.

Enfin un quatrième dictionnaire, le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du 9e au 15e siècle, a été mis au jour par M. Godefroy. Les lettres A à Z ont paru de 1881 à 1895, et occupent sept volumes et demi, in-4°. La fin du huitième volume, et deux autres dont le dernier vient de paraître, contiennent un complément du corps de l'ouvrage : en tout, huit mille pages environ. Ce vaste travail est presque exclusivement un recueil d'exemples, d'une richesse incomparable.

Voilà les quatre dictionnaires français qui existent aujourd'hui; je parlerai successivement de chacun d'eux; et je donnerai ensuite, classées par ordre alphabétique, quelques centaines de remarques sur des mots qu'on trouve, ou qu'on devrait trouver, dans l'un ou l'autre de ces quatre recueils.

I

Dès que l'Académie française se fut constituée, à sa seconde séance, le 20 mars 1634, sur la question qui fut proposée de sa fonction, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie*, M. Chapelain représenta qu'à son avis, elle devait être de travailler à la pureté de la langue : que pour cet effet, il fallait premièrement en régler les termes et les phrases par un ample dictionnaire, et une grammaire fort exacte. Cet avis, qui tombait dans le sentiment de tous les autres académiciens, fut généralement suivi. Mais d'autres idées vinrent à la traverse; les difficultés qu'on rencontra, entraînèrent de longs retards, en sorte qu'on n'entreprit réellement le travail que cinq ans plus tard, après qu'on eut témoigné au cardinal de Richelieu, que l'unique moyen de venir bientôt à bout du dictionnaire, était d'en donner la charge principale à M. de Vaugelas (1), et de lui faire rétablir pour cet effet par le Roi une pension de deux mille livres, dont il n'était plus payé. Ainsi fut fait; et Vaugelas alla remercier le cardinal, qui « le voyant entrer dans sa chambre, dit

(1) Dans la biographie de Vaugelas, il y a des chapitres qui n'ont pas encore été écrits. Je n'en veux pour preuve que ces mots que Balzac lui adresse : « Je ne pense pas vous avoir rendu auprès des dames de si mauvais offices... Au contraire, si mon témoignage est suivi de leur créance, il n'y en aura point à l'avenir qui ne vous regarde comme sa dernière félicité, et qui ne vende toutes ses perles pour acheter une de vos nuits » (*Lettre du 9 octobre 1625*). Ces paroles ne seraient qu'une impertinence (qui ne s'accorderait pas du tout avec le caractère de Balzac) si Vaugelas, qui avait déjà quarante ans, à la date de cette lettre, n'avait pas été en son beau temps, sous le règne d'Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis, un jeune seigneur aimable, brillant et recherché.

Le portrait de Vaugelas est au musée de Chambéry ; il porte cuirasse, et a une figure de gentilhomme.

Pellisson, s'avança avec cette majesté douce et riante qui l'accompagnait presque toujours, et s'adressant à lui : *Hé bien, monsieur*, lui dit-il, *vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire le mot de Pension :* sur quoi M. de Vaugelas, lui faisant une révérence fort profonde, répondit : *Non, monseigneur ; et encore moins celui de Reconnaissance* ».

La lettre A, commencée le 7 février 1639, fut achevée le 17 octobre : à ce compte, il n'eût fallu que dix à douze ans pour arriver à Z. Mais après la mort du cardinal de Richelieu, l'Académie se relâcha beaucoup de l'ardeur qu'elle avait eue d'abord; puis vinrent les troubles de la Fronde. Dans une épître adressée à Balzac, Boisrobert lui disait :

Depuis six ans, dessus l'F on travaille,
Et le Destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Et Balzac lui-même un peu plus tard, le 25 avril 1652, écrivait à Conrart : « Je suis tout étourdi de la corvée que je viens de faire; sans cela, je vous demanderais bien des choses que j'ai grande envie de savoir; je vous prierais de m'apprendre ce qu'on fait dans l'Académie, où l'on en est du dictionnaire? » — Nous n'avons pas la réponse de Conrart, mais nous savons par Pellisson qu'à cette date, l'Académie était arrivée à la lettre I.

Après une quarantaine d'années, elle arriva enfin au bout de l'alphabet. On reconnut alors que l'ouvrage était inégal et mal digéré, et qu'il fallait entreprendre une revision générale : celle-ci dura près de vingt ans. L'Académie, dans la préface du dictionnaire qui parut en 1694, pour excuser sa lenteur, cita l'anecdote suivante :

M. Colbert, qui était de l'Académie, y vint sans qu'on l'y attendît, pour être témoin de la manière dont on travaillait. On revoyait le mot d'ami. On demanda si le mot d'ami supposait

une amitié réciproque, c'est-à-dire si un homme pourrait être appelé l'ami d'un autre qui n'aurait pas les mêmes sentiments pour lui (1). Cette question occupa l'Académie assez longtemps. Il fallut que chacun dît son avis ; et enfin la définition de ce mot fut arrêtée : Celui, celle qui a de l'affection pour quelque personne, et se porte à lui rendre toutes sortes de bons offices. *Il se dit principalement quand l'amitié est réciproque.*

On y ajouta les épithètes qui se joignent naturellement à ce mot, et ensuite on examina les phrases et les proverbes où il s'emploie.

M. Colbert dit en se levant que l'Académie ne l'avait pu faire plus promptement; et son témoignage doit être d'autant plus considéré, qu'on sait que jamais homme n'a été plus laborieux, ni plus diligent.

Cependant de si longs retards ne pouvaient avoir lieu sans mécontenter le public. Le besoin d'un dictionnaire français se faisait sentir de plus en plus. On savait que l'Académie de la Crusca n'avait mis que 21 ans pour venir à bout d'une tâche toute semblable, et l'on s'impatientait de voir l'Académie s'éterniser dans cet interminable travail de revision qui semblait ne pouvoir jamais aboutir. S'il faut reconnaître que le mérite et la durée de l'ouvrage qu'elle tenait ainsi sur le chantier, ont bien répondu à la longue attente qui en a précédé la publication, on devine que l'idée devait venir à plus d'un écrivain, de satisfaire les vœux du public en composant une œuvre indépendante, qui devancerait facilement celle que l'Académie fit attendre à la France pendant soixante ans.

(1) « On peut aimer sans être aimé, et lors il y a de l'amour, mais non pas de l'amitié : d'autant que l'amitié est un amour mutuel, et s'il n'est pas mutuel, ce n'est pas amitié. »

S. François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, III, 17.

« L'attachement peut se passer de retour, jamais l'amitié... Tout homme qui n'est pas l'ami de son ami est très sûrement un fourbe : car ce n'est qu'en rendant, ou feignant de rendre l'amitié, qu'on peut l'obtenir. » J.-J. Rousseau. *Emile*, livre III, note.

En outre, le principe que suivait l'Académie dans le choix des mots qui devaient figurer au dictionnaire : s'en tenir à la langue élégante, à la langue du beau monde et des lettrés, écarter les termes spéciaux ; ce principe paraissait à quelques-uns trop étroit. L'Académie était donc à la fois bien lente et bien rigoureuse.

Un homme se trouva qui sentit vivement ces deux défauts de l'œuvre des Quarante, et qui se crut en mesure de faire à lui seul plus vite et mieux qu'eux tous. L'abbé Furetière était membre de l'Académie : il avait écrit le *Roman bourgeois*, qu'on a réimprimé cinq fois dans ces derniers temps. La composition du dictionnaire, à laquelle il prit une part active pendant plus de vingt ans, l'intéressait vivement ; mais il avait à ce sujet des vues personnelles qu'il s'efforçait en vain de faire partager à ses confrères. Il eût voulu que le dictionnaire de l'Académie fût un inventaire complet de tous les mots de la langue, où les termes des métiers, des arts, des sciences, seraient entrés en masse et sans distinction.

Le plan de l'Académie était tout autre : elle voulait s'en tenir à la langue des gens du monde. Son parti était pris ; ses membres étaient d'accord. Furetière, qui avait eu quelque temps un appui dans le secrétaire-perpétuel, Mézeray, quand celui-ci fut mort, se trouva isolé dans les discussions ; il se plaint de l'âcreté et de l'incivilité qu'il y rencontrait.

Il conçut le projet d'entreprendre lui-même le travail que l'Académie ne voulait pas faire, et de composer un *Dictionnaire universel, comprenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts :* c'est l'abrégé du titre qu'il donna à son ouvrage.

Un seul homme, qui consacre tout son temps à son entreprise, arrive au terme de son travail plus vite qu'une Compagnie qui se réunit chaque semaine pendant deux ou trois

après-midis. Le moment vint où Furetière était en mesure de livrer son œuvre à l'impression. Mais il se heurtait là contre une grave difficulté : l'Académie avait obtenu du roi un privilège exclusif, daté de Fontainebleau, 28 juin 1674.

Le feu Roi de glorieuse mémoire, notre Seigneur et père, disait Louis XIV dans cet acte, ayant établi dans notre bonne ville de Paris une compagnie de gens doctes, et recommandables par la connaissance des belles lettres, sous le titre de l'Académie française, pour avoir soin de polir et de perfectionner la langue française, ils auraient résolu, avant toutes autres choses, de s'appliquer à la composition d'un Dictionnaire français qui, par son abondance et le choix exact des mots et des façons de parler les plus élégantes, *fixerait le bon usage de la langue, en s'opposant à la licence des nouveautés, et à la rudesse de l'antiquité...*

Mais, comme l'impression de ce dictionnaire sera de très grands frais, voulant traiter favorablement la dite Académie, nous faisons défense à tous les imprimeurs-libraires, dans tous les lieux de notre obéissance, d'imprimer ci-après aucun dictionnaire nouveau de la langue française, soit sous le titre de dictionnaire, soit sous un autre titre, avant la publication de celui de l'Académie française, ni pendant l'étendue de vingt ans [après].

Ce privilège était rédigé en termes si nets que l'abbé Furetière ne pouvait pas faire imprimer en France son dictionnaire. Il se crut assez malin pour tourner l'obstacle : il n'aboutit qu'à se placer dans une situation fausse, dont les conséquences remplirent de trouble et de chagrin les dernières années de sa vie.

Ses premières démarches furent habiles. Pour obtenir l'autorisation d'imprimer, il avait à faire à l'un de ses confrères, censeur royal, Charpentier. S'il lui avait envoyé son manuscrit, le censeur, en l'examinant à loisir, aurait bientôt vu qu'il s'agissait d'un de ces dictionnaires que le privilège

accordé à l'Académie interdisait de publier. Furetière lui représenta qu'il avait composé un vocabulaire des termes spéciaux des sciences et des arts; que c'était un prodigieux travail, que son manuscrit remplissait de grands coffres qui demanderaient trois crocheteurs pour être transportés. « Venez dîner chez moi, lui dit-il; vous verrez mon ouvrage, vous pourrez le feuilleter à votre aise, reconnaître qu'il ne s'agit que d'un vocabulaire des arts et des sciences. » Le jour fut pris; Furetière avait invité en tiers un homme de lettres de ses amis. On fit bonne chère, ce fut un excellent repas: c'était le jeu de Furetière de régaler et de griser son censeur; il n'y épargna rien. Une fois Charpentier suffisamment lesté, Furetière lui montra sept ou huit caisses pleines de papiers : « Tenez, monsieur, lui dit-il, voilà de quoi il s'agit. Je suis effrayé moi-même quand je songe que j'ai fait cet ouvrage en six ans! Voyez, prenez où il vous plaira, je ne cherche pas à vous surprendre. »

Furetière avait eu soin de bien choisir, et de placer à portée de la main les cahiers ou les feuilles volantes qu'il voulait faire passer sous les yeux du censeur. Il se doutait bien — c'est Charpentier lui-même (1) qui le raconte — que son convive, retenu par la politesse, n'irait pas fouiller au fond, et renverser ce qui semblait arrangé avec un ordre très exact. Charpentier prend bonnement les premières feuilles qui lui tombent sous la main, et qui contiennent des termes d'anatomie et de chirurgie ; il n'y trouve rien à redire, il les remet à leur place. Il prend un autre cahier : ce sont des termes tirés des ordonnances sur les eaux et forêts; il les parcourt, il les approuve; Furetière sourit; le tiers

(1) *Recueil des factums d'Antoine Furetière* publié par Asselineau, Paris, 1859, Tome II. Dialogue de M. D[espréaux] et de M. L. M. (*on ne sait qui ces initiales désignent*), page 231.

applaudit; l'examen s'arrête. On apporte du café, et l'on se remet dans les contes plaisants et les propos agréables. Le moment de s'en aller arrive, et Charpentier signe le certificat que Furetière attendait de lui.

Notre abbé crut avoir cause gagnée; il entre en pourparlers avec un libraire. Mais le libraire de l'Académie eut vent de ce qui se préparait : la prochaine mise en vente d'un dictionnaire qui ferait concurrence à celui qu'il devait éditer lui-même. Il porte ses plaintes à l'Académie. Furetière n'y était pas aimé; ses ennemis propagent les soupçons; on se demande si Charpentier s'est rendu un compte exact de l'ouvrage qui lui avait passé sous les yeux; on complote une nouvelle expertise; on la fait décider dans une séance de l'Académie, où l'esprit de corps ligue tous les membres contre le faux frère. Un examen attentif, opéré cette fois par des experts à jeun, établit que le dictionnaire de Furetière n'est pas simplement un vocabulaire des termes spéciaux des sciences et des arts; il fera concurrence au dictionnaire de l'Académie, ce qui est interdit par le privilège qu'elle a obtenu. Elle s'adresse au Chancelier de France, qui révoque l'autorisation d'imprimer qu'il avait donnée à Furetière.

L'Académie n'en demeure pas là : elle chasse de son sein le pauvre abbé (22 janvier 1685).

Dans cette extrémité, celui-ci en appelle au public; il écrit une série de spirituels pamphlets, où il prend l'Académie à partie, et dévoile ses petites misères. Souvenirs et indiscrétions. Les contemporains purent trouver à redire à ce procédé; madame de Sévigné, entre autres, en parle avec indignation. Mais la postérité qui prend son bien où elle le trouve, profite avec plaisir de cette occasion de surprendre le petit ménage et le tous-les-jours de l'Académie. On en pourra juger par la lecture de quelques morceaux.

M. Patru, qui était une des lumières de l'Académie, s'en bannit volontairement longtemps avant sa mort, parce qu'il fut scandalisé de la longueur énorme du temps qu'on fut à disputer si la lettre A devait être qualifiée simplement voyelle, ou si c'était un substantif masculin. Cette question dura cinq semaines; les bureaux furent partagés et départagés plusieurs fois.

Il y a quelque temps qu'il s'agissait de définir l'Océan; on proposa de dire que c'est la grande mer qui entoure toute la terre. L'abbé Tallemant s'y opposa, et dit qu'au contraire c'est la terre qui environne la mer. On lui répliqua qu'il fallait dire pareillement que ce n'était pas les fossés qui entouraient la ville, mais que c'était la ville qui entourait les fossés. Il persista en son opinion, disant qu'il n'y avait point de mer qui n'eût son rivage, et cette contestation ne finit point qu'il n'en eût coûté quarante francs au Roi. *(L'Académie avait en effet des jetons de présence ; une somme de 40 francs était allouée pour chaque séance.)*

Le sieur Quinault *(autre académicien)* quand il veut parler des cataractes du Nil, et qu'il soutient que ce sont ses embouchures, comme il l'a imprimé dans son opéra d'Isis, se fait une affaire avec l'abbé Tallemant qui soutient que ce nom de cataractes appartient aux sources de ce fleuve ; et ils disputent longtemps.

L'Académie un jour était en peine de définir le mot de *mât*. Le sieur Doujat, doyen de la Compagnie, se leva en pieds, et sortit de la chaise directoriale, en disant qu'il allait être bientôt au fait: car il avait vu, en passant par le cloître Saint-Germain, entre les estampes étalées d'un imager, celle d'un navire qui avait au bas l'explication de toutes ses parties. Il dit qu'il l'allait acheter pour en tirer la définition de *mât*. De fait, il partait pour faire cette belle emplette, quand M. Racine le retint par sa robe de Doyen des Professeurs, et l'empêcha d'aller chercher ce ridicule éclaircissement. Il fallut se contenter de feuilleter Nicot, Monet et Calepin, *(c'est-à-dire les dictionnaires qui étaient sur la table)* pour y trouver cette difficile définition.

Benserade soutint opiniâtrement, pendant toute une après-dîner, que le mot de *fin de non-recevoir* n'avait point de singu-

lier, parce que son procureur lui avait dit qu'il avait perdu un procès par des fins de non recevoir ; ne prenant pas garde que son procès ne valait rien de tous les côtés, et qu'il y avait contre lui plusieurs fins de non-recevoir.

Chacun pointille sur chaque article, et le juge bon ou mauvais, selon sa connaissance ou son caprice ; très souvent on le réforme au pis, ou on ne fait que changer peu de chose dans l'expression. Mais cela se fait avec tant de bruit et de confusion que les plus sages se taisent, et que l'avis des plus violents l'emporte. Celui qui crie le plus haut, c'est celui qui a raison ; chacun fait une longue harangue sur la moindre bagatelle. Le second répète comme un écho tout ce que le premier a dit, et le plus souvent ils parlent trois ou quatre ensemble. Quand un bureau est composé de cinq ou six personnes, il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui causent, un qui dort, et un qui s'amuse à lire quelque dictionnaire qui est sur la table. Quand la parole vient au second, il faut lui relire l'article, à cause de sa distraction dans la première lecture. Voilà le moyen d'avancer l'ouvrage. Il ne se passe point deux lignes qu'on ne fasse de longues digressions, que chacun ne débite un conte plaisant, ou quelque nouvelle, qu'on ne parle des affaires d'Etat et de réformer le gouvernement.

Quand on veut faire une définition, on consulte tous les dictionnaires qui sont sur le bureau ; on prend celle qui paraît la meilleure, on la copie mot à mot dans le cahier, et alors elle est sacrée, et personne n'y oserait plus toucher.

La première demi-heure se passe à faire le procès à l'horloge : car il n'y a de participants aux jetons que ceux qui sont arrivés quand l'heure sonne, ce qu'on observe avec une précision géométrique. On voit alors une grande joie sur le visage des diligents, et une grande consternation sur celui des paresseux ; ceux-ci accusent les autres d'avoir avancé l'aiguille, comme il est arrivé souvent : on confère les montres, on cite les cadrans qu'on a vus en chemin, les brailleurs tâchent à se faire rétablir et y réussissent quelquefois ; et quand on vient à opiner là-dessus, cela s'étend jusqu'à la fin de la vacation. J'ai marqué entre autres que cela est arrivé le 6 novembre 1684.

La question des participants aux jetons étant terminée, on

tire le cahier auquel on doit travailler de dessous la clé; le secrétaire en lit un article, et si par malheur on relit le dernier qui a été fait à la séance précédente, pour en avoir la suite, ceux dont l'avis n'a pas été suivi reprennent courage, et le font examiner tout de nouveau par ceux qui n'y ont point assisté. Il arrive très souvent qu'on le refait et qu'on le réforme tout au contraire du premier arrêté. De là vient que cet ouvrage est une vraie toile de Pénélope, dont on défait en un jour ce qu'on a fait en un autre, ce qui est cause qu'on ne doit pas s'étonner des cinquante ans employés à n'en faire que la moindre partie. Je me souviens entre autres que cela est arrivé depuis peu au mot d'*oreille*. Après avoir pendant trois vacations fait la définition du mot, on en employa deux autres à la corriger, et on trouva à la fin que l'oreille était l'*organe de l'ouïe*. Cette définition coûte deux cents francs au Roi. Richelet et Monet auparavant, en avaient donné une, à meilleur marché et en meilleurs termes.

Si l'on s'en tenait aux dires de Furetière, on croirait que les séances de l'Académie étaient désagréables et ridicules. Mais ce n'était qu'un mécontent. Les académiciens étaient gens d'esprit; et La Fontaine, dans les dernières semaines de sa vie, écrivait à Maucroix : « Voilà deux mois que je ne sors plus, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, *afin que cela m'amuse.* » De ces séances que Furetière a crayonnées en charge, on aura une plus juste idée en lisant les *Remarques et décisions de l'Académie française, recueillies par M. L. T.* (M. l'abbé Tallemant), Paris, 1698; et le *Journal de l'Académie française* (1696) par l'abbé de Choisy, publié dans les *Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, Paris, 1754. Ce sont deux morceaux qui mériteraient d'être réimprimés.

A écrire ses pamphlets, Furetière avait usé le reste de ses forces; il mourut trois ans après son exclusion de l'Académie, sans avoir pu faire imprimer son dictionnaire, qui fut

publié en Hollande, après sa mort, et qui eut bientôt plusieurs éditions. C'est dommage que le pauvre lexicographe n'ait pas pu jouir de ce succès mérité, dont témoigne une lettre de Racine à Boileau, écrite au moment où le dictionnaire de l'Académie venait enfin de paraître.

Fontainebleau, 28 septembre 1694.

M. de Tourreil est venu ici présenter le dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment. et on m'a assuré qu'il avait très bien réussi partout.

Pendant qu'on présentait ainsi le dictionnaire de l'Académie, j'ai appris que Leers, libraire d'Amsterdam, avait aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du dictionnaire de Furetière, qui a été très bien reçue. Cela a paru un assez bizarre contre-temps pour le dictionnaire de l'Académie, qui me paraît n'avoir pas tant de partisans que l'autre.

A vrai dire, s'il n'avait « pas tant de partisans », le dictionnaire de l'Académie avait plus d'avenir. A plus d'une reprise, sans doute, le dictionnaire de Furetière a été repris, revisé, développé (1); et le dictionnaire dit *de Trévoux* — lui-même plus d'une fois réimprimé, en dernier lieu à Paris : 8 volumes in-folio, 1771 — n'en est, pour ainsi dire, qu'une édition très augmentée. Mais les remaniements successifs subis par cet ouvrage avaient abouti à en faire une compilation sans caractère, quoiqu'elle ne soit pas inutile à consulter (2).

(1) M. Stengel a publié (Oppeln, 1890) un catalogue des grammaires françaises, du XVe au XVIIIe siècle; il avait fait le dépouillement de 122 bibliothèques, et il est arrivé à énumérer 625 grammaires, et les éditions successives de chacune d'elles.

Il est regrettable qu'il n'ait pas dressé en même temps la liste des dictionnaires français; elle eût été aussi intéressante, et plus suggestive peut-être : car les dictionnaires sont, beaucoup plus que les grammaires, dépendants les uns des autres.

(2) Voyez plus loin, au mot *Plongeon*.

Je ne sais pas si, dans le dictionnaire de l'Académie, tel qu'il parut en 1694, on saurait retrouver les traces du travail de Vaugelas, qui s'en était occupé au commencement; mais un autre grammairien, digne d'être son successeur, l'abbé Regnier Desmarais, avait pendant plus de vingt ans pris une part prépondérante à la rédaction de cet ouvrage, pour lequel il avait composé, dit d'Alembert, « un grand nombre d'articles importants et fondamentaux : articles qui contribuèrent beaucoup au succès de la première édition, et dont le mérite a été si bien reconnu, qu'on les a conservés presque sans changement dans les éditions suivantes. Car le public remarqua dans ce dictionnaire que les longs articles qui s'y trouvaient, et qui devaient avoir coûté le plus de travail, étaient faits avec plus de soin que les autres; c'est que la brièveté des articles peu étendus permettait qu'ils fussent l'ouvrage de la Compagnie entière; et qu'une Compagnie en corps, troublée dans ses décisions par vingt avis qui se croisent et se détruisent, doit parvenir difficilement à se satisfaire elle-même et ses lecteurs; au lieu que les grands articles, confiés presque indispensablement à un seul homme, qui pour l'ordinaire était l'abbé Regnier, acquéraient en passant par ses mains toute la perfection que pouvait y donner l'amour-propre du rédacteur, animé de plus par toute la ferveur académique ».

Dans cette première édition du dictionnaire, les mots étaient groupés par familles. On cherchait le mot *complaisance :* voyez *plaire;* le mot *découper :* voyez *coup;* le mot *perclus :* voyez *clore* (1). Il fallait alors feuilleter le livre une

(1) Le mot *beaucoup* est placé à la suite de *beau*; et il reparaît à *coup,* avec des développements différents : pure inadvertance.

A *choir* sont rattachés *chûte, rechûte, déchoir, échoir, échéance*; mais non pas *chance, chanceux, déchet.*

seconde fois, et souvent reposer l'un des deux volumes in-folio, et prendre l'autre : c'était incommode; et dès la seconde édition (1718) on rangea tous les mots dans un ordre strictement alphabétique.

Les mots isolés sont très rares dans le vocabulaire de la langue courante, et il faut se donner quelque peine pour en trouver. On peut citer certains noms de parenté : *oncle*, *tante*, *gendre*; beaucoup de noms d'animaux : *alouette*, *chacal*, *homard*, *hyène*, *mouette*; et aussi des mots comme *émoi*, *étui*, qui avaient, en vieux français, des racines ou des dérivés que la langue a depuis longtemps abandonnés.

Le trésor de la langue est formé de familles de mots, et non pas de mots indépendants les uns des autres : c'est ce que faisait ressortir le groupement adopté dans la première édition du dictionnaire de l'Académie. Il a fallu y renoncer : je viens de dire pourquoi ; mais on peut regretter un mode de classement, qui mettait en pleine lumière un fait essentiel, et qui aidait à mieux comprendre le sens de beaucoup de mots.

Les revisions incessantes auxquelles le dictionnaire de l'Académie a été soumis depuis 1694, y ont effacé toute différence entre les premières lettres de l'alphabet et les dernières : tout a été égalisé; ce qui n'a pas eu lieu pour les dictionnaires de Littré et de Hatzfeld, qui n'ont eu encore, l'un et l'autre, qu'une seule édition. Ainsi les lettres A, B, C, occupent dans le dictionnaire de l'Académie 460 pages sur 1870; dans celui de Littré, 944 sur 4646; dans celui de Hatzfeld, 616 sur 2270 : soit une fraction du total respectivement égale à 0,235 : Acad. ; — à 0,203 : Littré; — à 0,272 : Hatzfeld. C'est que Littré s'est espacé en avançant dans son travail, et a donné à ses articles une étendue, un développement qui allait en grandissant toujours; tandis que

Hatzfeld, tenu en bride (à ce qu'on dit) par son éditeur, s'est resserré en avançant [1]. Ce sont deux écarts en sens inverse. Quand ces dictionnaires auront une seconde édition, les successeurs de Littré et de Hatzfeld, en procédant à la revision dont ils seront chargés, sauront faire comme l'Académie, et mettre chaque partie de l'ouvrage en harmonie avec l'ensemble.

Pendant le 18e siècle, les éditions du dictionnaire de l'Académie se sont succédé à intervalles assez réguliers: 1718, 1740, 1762. Une nouvelle édition était prête au moment de la Révolution. La Convention, qui avait supprimé l'Académie, chargea des libraires, dans une de ses dernières

[1] Ainsi Hatzfeld donne, comme l'Académie, les mots *aristotélisme* et *aristotélicien*; et même *aristotélique*, que l'Académie ne donne pas; mais il ne donne pas comme elle *calvinisme*, *calviniste*, *cartésianisme*, *cartésien*, *kantisme*, *luthéranisme*, *luthérien*. Il donne pourtant *darwinisme*.

Luthérien a pour dérivé *luthéranisme*; et *hégélien*, *hégélianisme*. On dit *voltairien* et *spinosiste*. Puisque ces dérivés ne se forment pas uniformément, n'est-ce pas la tâche d'un dictionnaire de renseigner, sur les mots de ce genre, les ignorants qui voudront le consulter ?

L'Académie donne *augustin*, *dominicain*, *franciscain*, *oratorien*. Hatzfeld ne donne que les premiers de ces quatre mots; il emploie *franciscain* dans la définition de *capucin*, sans le donner à son rang alphabétique.

Hatzfeld donne *Algol* et *Antarès*, étoiles; il ne donne pas *Sirius*. Il donne *Adonis*, il ne donne pas *Vénus*.

Il donne, à la lettre *a*, des expressions vieilles comme *acravanter*, *aniécer*; des mots comme *antipathe* qu'un seul auteur a employés; des néologismes comme *acquisivité*, *autonomiste*. Si tous ces mots avaient eu l'initiale *o*, on ne les verrait pas dans son dictionnaire.

Il est vrai qu'on y trouve *ganelonnerie* : c'est un article qui serait mieux placé, s'il était en note dans une édition des Lettres de madame de Sévigné. M. Thomas avait une remarque ingénieuse à présenter, et il l'a colloquée où il a pu.

séances (17 septembre 1795) du soin de publier cette cinquième édition du dictionnaire; elle ne parut cependant qu'en 1798. Au 19e siècle, on n'a eu que les éditions de 1835 et de 1877.

Dans l'édition de 1718, l'Académie n'avait touché que très légèrement à l'ancienne orthographe : les mots *esploré*, *noircisseure*, *syrop*, par exemple, avaient été simplifiés, et amenés à la forme que nous leur connaissons aujourd'hui.

Ce fut tout autre chose en 1740. M. Didot (1) a compté que sur près de 5,000 mots (le quart environ du vocabulaire) l'orthographe se trouva simplifiée; et il cite à ce propos une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 1er janvier 1736, qui explique cet heureux résultat.

A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe ; car la volonté de la Compagnie est de renoncer, dans la nouvelle édition de son dictionnaire, à l'orthographe suivie dans les éditions précédentes ; mais le moyen de parvenir à quelque espèce d'uniformité ? Nos délibérations, depuis six mois, n'ont servi qu'à faire voir qu'il était impossible que rien de systématique partît d'une compagnie.

Enfin, comme il est temps de se mettre à imprimer, l'Académie se détermina hier à me nommer seul plénipotentiaire à cet égard.

Il faut observer à ce propos qu'en matière d'orthographe, les réformes ne se font que dictatorialement. Depuis près de quatre siècles, les novateurs n'ont eu que deux fois de grands succès : dans cette troisième édition du dictionnaire de l'Académie, à cause de l'autorité que l'abbé d'Olivet avait su acquérir auprès de ses confrères; — en ce qui concerne l'*a* des imparfaits, grâce à Voltaire, qui se piqua d'introduire cette petite réforme, qu'il réussit à implanter dans l'usage, quoiqu'elle ne soit devenue définitive que longtemps après lui.

(1) *Observations sur l'orthographe française.* Paris, 1868, page 12.

Dans ces deux occasions, un seul homme a mené l'attaque contre la routine, et l'unité de direction a assuré le succès. Au contraire, au 16e et au 19e siècle, les novateurs nombreux qui se sont mis en avant, et qui avaient chacun leur système, n'ont pas réussi à s'entendre, à se présenter au public avec des idées simples et arrêtées. En face d'eux, les partisans du système établi ont eu le dessus, parce qu'ils avaient l'union qui fait la force, étant d'accord à dire : Pas de changement dans l'orthographe !

On s'étonne que ce soit l'abbé d'Olivet qui ait donné de si forts coups de balai, ou de serpe, dans la vieille orthographe : il l'avait quasiment défendue dans son *Histoire de l'Académie*, qui parut en 1729. En rendant compte de la publication de la première édition du dictionnaire, celle de 1694, il disait en effet :

A l'égard de l'orthographe, comme en tout ce qui concerne la langue, l'Académie ne prétendit rien innover, rien affecter. Sa loi, dès son établissement, fut de s'en tenir à l'orthographe reçue ; il fut résolu qu'on travaillerait pourtant à ôter toutes les superfluités qui pourraient être retranchées sans conséquence. Et c'est aussi ce qu'elle a voulu faire insensiblement ; mais le Public est allé plus vite et plus loin qu'elle. Peut-être est-il allé trop loin et trop vite.

M. Didot s'est trompé (1) en appliquant à la troisième édition du dictionnaire, celle de 1740, ces paroles : *le Public est allé plus vite et plus loin qu'elle.* Elles se rapportent seulement à ce qui s'était passé entre 1694 et 1729. Et quant à l'accueil qui a été fait aux réformes introduites en 1740, écoutons d'Alembert, qui écrivait (2) trente ou quarante ans après :

(1) *Op. cit.*, page 13.
(2) Dans une note de l'*Eloge du président Cousin.*

Dans l'édition du dictionnaire de l'Académie, donnée en 1740, on a supprimé quelques lettres doubles, très inutiles en effet dans certains mots, comme *appeller*, *jetter*, etc., qu'on a écrit *appeler*, *jeter* : cette orthographe est très raisonnable, la réforme est très légère. *Cependant, il n'y a jusqu'à présent qu'un très petit nombre d'écrivains qui aient adopté cette réforme.*

Dans la correspondance de Voltaire, une lettre adressée à Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, se rapporte à l'édition de 1762 :

11 août 1760.

Je suis entièrement à vos ordres pour le dictionnaire de l'Académie ; je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire : j'en serai peut-être bien indigne, car je suis un pauvre grammairien, mais je ferai de mon mieux pour mettre quelques pierres à l'édifice. Votre plan me paraît aussi bon que je trouve l'ancien plan, sur lequel on a travaillé, mauvais. On réduisait le dictionnaire aux termes de la conversation, et la plupart des arts étaient négligés. Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer ; mais un dictionnaire sans citations est un squelette.

Nous ne savons pas ce que Duclos avait pu écrire à Voltaire ; à lire celui-ci, on dirait que sa collaboration lui eût été demandée pour la nouvelle édition. Mais on sait que le premier exemplaire du dictionnaire fut présenté au Roi le 10 janvier 1762, en sorte que ce serait plutôt parce que l'impression allait commencer, que Duclos écrivit à Voltaire, dans l'été de 1760, une lettre de compliment : il n'y a fait sans doute que l'informer du plan que l'Académie avait adopté, et des changements qu'elle voulait introduire : séparer l'*i* et le *j*, l'*u* et le *v* ; ce qui portait de 23 à 25 le nombre des lettres de l'alphabet.

Voltaire observe que *la plupart des arts étaient négligés.* L'Académie était d'accord avec lui. « L'édition que nous

donnons aujourd'hui, dit-elle dans sa préface, est augmentée d'un très grand nombre de mots qui appartiennent aux arts et aux sciences ».

Voltaire continue : *un dictionnaire sans citations est un squelette.* Ici, l'Académie se sépare de lui ; et elle semble lui répondre, en disant dans sa préface : « Des phrases composées exprès pour rendre sensible toute la force d'un mot, et pour marquer de quelle manière il doit être employé, donnent une idée plus nette et plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement une pareille vue en écrivant ».

Aussi Voltaire, quand il eut en mains la quatrième édition du dictionnaire, ne cacha pas son mécontentement :

On n'est pas content de notre dictionnaire ; on le trouve sec, décharné, incomplet, en comparaison de ceux de Madrid et de Florence.

Lettre au cardinal de Bernis, 26 mai 1762.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du dictionnaire de notre Académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca (1) et de Madrid.

Lettre à Damilaville, 28 mai 1762.

(1) Dans un de ses écrits sur la langue italienne (*appendice alla Relazione intorno all' unità della lingua e ai mezzi di diffonderla*, 1869) Manzoni compare le plan suivi par l'Académie française et par l'Académie *della Crusca* dans l'élaboration de leurs dictionnaires ; il donne délibérément la préférence au premier.

Ailleurs, dans sa *Lettera intorno al vocabolario*, adressée à M. Bonghi (*Sulla lingua italiana*, 1868) il cite la rédaction des articles du dictionnaire de l'Académie française comme un exemple à suivre dans un dictionnaire italien.

J'avais bien prévu, quand je vis le dictionnaire de l'Académie, que le libraire ferait banqueroute. La veuve Brunet a très bien justifié ma prédiction.

Lettre à Damilaville, 15 septembre 1763.

Les idées de Voltaire à ce sujet étaient ancrées dans son esprit. A la fin de ses jours, quand il revint à Paris en 1778, accueilli en triomphe à l'Académie française, qui le nomma directeur par acclamation, il voulut faire exécuter le plan qu'il avait en vue. On lit dans le registre de l'Académie :

7 mai. Il a été résolu, sur la proposition de M. de Voltaire, qu'on travaillerait *sans délai* à un nouveau dictionnaire qui contiendra :

L'étymologie de chaque mot ;

La conjugaison des verbes irréguliers ;

Les diverses acceptions de chaque terme, *avec les exemples tirés des auteurs les plus approuvés ;*

Toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, Amyot, Charron, etc. qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre.

En ne s'appesantissant pas sur aucun de ces objets, mais en les traitant tous, on peut faire un ouvrage aussi agréable que nécessaire : ce serait à la fois une grammaire, une rhétorique, une poétique (1), sans l'ambition d'y prétendre. Chaque académicien peut se charger d'une lettre de l'alphabet.

18 mai. M. le secrétaire a dressé, sous les yeux et d'après l'avis unanime de la Compagnie, le projet des additions à faire au dictionnaire de l'Académie pour l'améliorer.

(1) Le projet de Voltaire se réfère ici aux idées de Chapelain sur la fonction de l'Académie, qui devait être « de travailler à la pureté de la langue ; que pour cet effet, il fallait premièrement en régler les termes et les phrases par un ample dictionnaire et une grammaire fort exacte, qui lui donnerait une partie des ornements qui lui manquaient ; et qu'ensuite, elle pourrait acquérir le reste par une rhétorique et une poétique que l'on composerait, pour servir de règle à ceux qui voudraient écrire en vers et en prose ». Pellisson. *Histoire de l'Académie française*, I.

25 mai. On a délibéré sur la manière de procéder au travail nécessaire pour les additions proposées; et les avis s'étant trouvés partagés, on a arrêté qu'on remettrait le partage du travail, au temps où M. le Directeur pourrait venir à l'Académie, et qu'on le prierait alors de se charger de quelque article du nouveau dictionnaire, pour juger d'après cet article, et après l'avoir examiné, quelle serait la meilleure forme à donner à ce nouveau dictionnaire.

Le 30 mai, Voltaire était mort. A un moment où il n'avait pas un mois à vivre, il avait entrepris une œuvre qui eût demandé de longues années de travail pour être menée à bien : ç'avait été de la part du vieillard, si l'on ose le dire, un trait d'étourderie sénile.

Sauf cette alerte, qui ne dura que quelques jours, le principe posé par l'Académie en 1638 : « qu'on ne marquerait point les autorités dans le dictionnaire », est toujours demeuré stable; et c'est à lui que la France doit une œuvre d'un caractère original, qui n'a sa pareille nulle part ailleurs.

Çà et là néanmoins, on peut reconnaître dans le dictionnaire de l'Académie quelques réminiscences, qui sont presque des citations. Au mot *gent*, « la gent qui porte le turban » est un vers de Malherbe (*Ode à la Reine, sur sa bienvenue en France.*)

Dans la dernière édition du dictionnaire, au mot *laquais*, l'Académie a ajouté deux lignes : « On dit, dans un sens analogue, *avoir l'âme d'un laquais*, avoir l'âme basse ». C'est une réminiscence d'un vers de Ruy Blas :

J'ai l'habit d'un laquais, et vous en avez l'âme !

Au mot *quelque*, « quelque soixante ans » rappelle une réponse de la comtesse de Pimbesche à Chicaneau, dans les *Plaideurs*.

Pour le dire en passant, il y a eu un moment où *quelque*, employé dans le sens de *environ*, a cessé d'être en usage. Dans ses *Vrais principes de la langue française* (1), à la fin du VIIe *Discours*, l'abbé Girard cite l'exemple allégué par Vaugelas : *ils étaient quelque cinq cents hommes.* « Cette façon de parler, dit l'abbé Girard, était sans doute en usage du temps de cet illustre auteur. Mais je remarque que *quelque* est aujourd'hui adverbe dans un autre sens; on ne s'en sert plus, ce me semble, pour *environ*, et l'exemple cité ne serait pas du bon usage ».

Si l'Académie nous atteste aujourd'hui, contrairement à ce que disait l'abbé Girard, que *quelque* peut toujours être employé dans le sens de *environ*, c'est sans doute parce que Racine s'en est servi dans le passage cité. C'est ainsi que *jouvenceau* serait sorti de l'usage, si La Fontaine n'avait pas écrit la fable du *Vieillard et des trois Jeunes hommes.*

Les éditions du dictionnaire, postérieures à celle de 1762 (1798, 1835, 1877) n'y ont pas apporté de grands changements. Malgré quelques retouches orthographiques, quelques mots nouveaux qui ont été ajoutés, quelques mots vieillis qu'on a enlevés, l'ensemble a gardé le même aspect.

Mais un grand progrès s'est accompli pendant la première moitié du 19e siècle : l'autorité du dictionnaire de l'Académie s'est établie silencieusement et universellement. Sans

(1) Voltaire a parlé de cette Grammaire de l'abbé Girard avec une injuste sévérité. Il écrivait à d'Argental, le 14 février 1748 : « Je serai charmé de me trouver confrère de l'auteur du *Méchant*. Il ne nous donnera point de *Grammaire* ridicule, comme l'abbé Girard son devancier; mais il fera de très jolis vers, ce qui vaut bien mieux ».

L'abbé Girard est surtout connu par son livre sur *les synonymes*; mais *les Vrais principes de la langue française* sont un ouvrage remarquable, qui contient beaucoup d'idées originales.

qu'il y ait eu ni effort d'un côté, ni résistance de l'autre, sans qu'il y ait eu nulle part ou concert ou débat, une déférence instinctive est venue aboutir à une entière soumission; si bien qu'en matière d'orthographe, par un consentement spontané et unanime, l'Académie s'est trouvée investie d'une autorité absolue à laquelle elle ne prétendait pas.

On était loin de là au 18e siècle, nous l'avons vu : en 1729, l'abbé d'Olivet constatait que le public avait devancé l'Académie; et sous le règne de Louis XVI, d'Alembert avouait que le public ne l'avait pas suivie.

A quel moment s'est-on ainsi tacitement accordé à suivre l'orthographe de l'Académie? De longues et minutieuses recherches seraient nécessaires, et se feront sans doute un jour, pour fixer les étapes successives de cette marche vers l'uniformité. Mais il est clair qu'elle s'accordait avec l'esprit des temps révolutionnaires et napoléoniens, et qu'ensuite, elle fut pour ainsi dire réclamée par la diffusion de l'enseignement populaire et de la presse périodique. Une orthographe arbitraire et flottante, telle qu'on l'avait eue jusqu'alors, créait de l'incertitude, et n'était qu'une source d'embarras (1); tout se trouvait simplifié, au contraire, dès qu'on voulait bien se rallier à l'orthographe de l'Académie. Une pente naturelle amenait ce mouvement : l'Académie y assistait, tranquille et satisfaite, ou plutôt indifférente ; elle n'en prit pas occasion pour s'attacher, dans le choix de ses membres, à appeler à elle les hommes les plus versés dans l'étude de la langue.

On peut remarquer en effet que sous l'ancien régime, l'Académie a été plus favorable aux grammairiens que dans les temps nouveaux. Je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici

(1) Déjà au XVIe siècle, Olivetan avait fait à ce sujet de judicieuses remarques. Elles ont été citées par les éditeurs des *Opera Calvini* (tome III, préface, page XXIV).

remarqué cette différence; mais les listes qu'on va voir pour ces deux périodes [1], en sont assurément la preuve.

Avant sa suppression en 1793, l'Académie, sur 277 membres, en a compté 17 qui se sont occupés de grammaire. Je donne pour chacun d'eux la date de sa nomination et le titre de ses ouvrages.

1634. VAUGELAS. *Remarques sur la langue française*, 1647. — *Nouvelles remarques sur la langue française*, 1690.

1639. LA MOTHE LE VAYER. *Lettres touchant les nouvelles Remarques sur la langue française*, 1647.

1640. PATRU. *Observations sur les Remarques de Vaugelas.* Elles n'ont paru qu'en 1714, dans la troisième édition des œuvres de Patru.

1650. CHARPENTIER. *De l'excellence de la langue française*, 1683.

1650. DOUJAT. *Dictionnaire de la langue toulousaine*, 1638. — *Grammaire espagnole*, 1644.

1662. L'ABBÉ FURETIÈRE. *Dictionnaire universel*, 1690.

1666. L'ABBÉ TALLEMANT. *Remarques et décisions de l'Académie française, recueillies par M. L. T.*, 1698.

1670. L'ABBÉ REGNIER DESMARAIS. *Traité de la grammaire française*, 1706.

1682. L'ABBÉ DE DANGEAU. *Essais de grammaire*, pages 5 à 242 des *Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, publiés en 1754 par l'abbé d'Olivet. « On s'est souvent adressé à moi, dit l'*Avertissement*, pour avoir ce que

[1] Notons aussi qu'au temps de Louis XV, quand les grammairiens avaient fait un chef-d'œuvre, les plus beaux yeux y jetaient un regard. L'abbé Girard a dédié son livre sur *les Synonymes* (1718) à la duchesse de Berry, fille du Régent. Après la mort de Dumarsais, l'éditeur de son *Traité des Tropes* l'a dédié (1757) à madame de Pompadour.

M. l'abbé de Dangeau a écrit sur notre langue : c'est-à-dire sept ou huit petites brochures, publiées au commencement de ce siècle, chacune séparément. Je suis parvenu à les rassembler, et je me flatte que les curieux me sauront gré de leur en offrir un recueil ».

1685. Thomas Corneille. *Dictionnaire des arts et des sciences*, 1694. Th. Corneille a annoté les *Remarques* de Vaugelas, dans l'édition qu'il en a donnée en 1687. — D'après Niceron, (XXIII, 144) les *Observations de l'Académie française sur les Remarques de Vaugelas* « ont été recueillies « par Thomas Corneille, qui a pris soin de les donner au « public », en 1704.

1687. L'abbé de Choisy. *Journal de l'Académie française*, pages 243 à 340 des *Opuscules de la langue française*, cités plus haut.

1723. L'abbé d'Olivet. *Essais de grammaire*, 1732. — *Traité de la prosodie française*, 1736. — *Remarques de grammaire sur Racine*, 1738. Ces trois ouvrages, retravaillés par l'auteur, ont été réunis dans ses *Remarques sur la langue française*, 1767, dont la préface donne des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs, sur une dernière tentative que l'Académie avait faite (après avoir publié en 1740 la troisième édition de son dictionnaire) pour venir à bout de la seconde partie de sa tâche, la publication d'une grammaire française.

1744. L'abbé Girard. *L'orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels*, 1716. — *La justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, 1718. — *Les vrais principes de la langue française*, 1747.

1747. Duclos. *Mémoire sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française*, 1743. — *Essai de grammaire française, ou Dissertation sur les prétérits composés*, 1754. —

Remarques sur la Grammaire générale de Port-Royal, 1754.

1754. D'ALEMBERT. *Synonymes*. La plupart ont été publiés dans l'*Encyclopédie*; ils n'ont été réunis que dans ses *Œuvres posthumes*, en 1799.

1758. SAINTE-PALAYE. *Remarques sur la langue française des XIIe et XIIIe siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, dans les mêmes siècles*, 1756. (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome XXIV.)

1772. BEAUZÉE. *Grammaire générale* [1], *ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, 1767. — Beauzée a donné en 1769 une édition des *Synonymes* de l'abbé Girard, « considérablement augmentée, mise dans un meilleur ordre, et enrichie de notes ».

Ajoutons que si quelques noms de grammairiens distingués manquent à cette liste, nous connaissons pour chacun d'eux les raisons qui les ont tenus éloignés de l'Académie :

MÉNAGE. « La *Requête des Dictionnaires*, du savant Ménage, pièce satirique contre l'Académie, lui en ferma pour jamais

[1] Voltaire écrivait à Beauzée, qui lui avait envoyé ce livre : « Je vois avec beaucoup de plaisir, les vues philosophiques qui règnent dans votre *Grammaire*. Il est certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal : c'est aux philosophes à développer cet instinct. Il me parait que vous y réussissez mieux que personne.

« L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. »

les portes.... L'Académie sembla pourtant, à la fin, oublier son ressentiment, et parut vouloir adopter, sur la fin de ses jours, l'auteur de la *Requête* qui l'avait tant blessée. Mais contre son attente, Ménage qui, vingt ans plus tôt, eût été touché de cette faveur, se montra pour lors très peu empressé de l'obtenir. *Ce ne serait plus*, disait-il, *qu'un mariage* in extremis *qui ne ferait honneur ni à l'un, ni à l'autre.* » D'Alembert. *Eloge de Charpentier*, note (*a*).

Bouhours. Il était jésuite : or « l'usage de la Compagnie, lequel a toujours eu force de loi et tenu lieu d'un statut, est de ne point recevoir aucun régulier [1], ni aucune personne de communauté ». *Registres de l'Académie française*, 25 avril 1740.

Dumarsais. « L'Académie aurait bien désiré que le public pût voir ces deux hommes (l'abbé Girard [2] et Dumarsais) assis l'un auprès de l'autre dans nos assemblées. Mais feu M. Dumarsais, sans être aussi modeste que M. l'abbé Girard, ignorait encore plus que lui les moyens de se procurer les honneurs littéraires : non seulement il était sans intrigue,

[1] La nomination du père Lacordaire (2 février 1860) a montré que l'Académie, de nos jours, ne se considère plus comme liée par cet ancien usage.

[2] Quelques pages auparavant, d'Alembert avait expliqué le retard de l'entrée de l'abbé Girard à l'Académie : « Quelques académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la langue, et par là très utiles à notre travail, craignaient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs confrères, s'il était partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils regardaient la Grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien, s'il cessait de leur appartenir en propre.

« Ils employèrent donc — ce qu'il faut peut-être pardonner à la faiblesse humaine — tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient ; mais le cri public l'emporta enfin sur leurs menées sourdes et ténébreuses. »

sans manège, sans art pour se faire des prôneurs et des amis; mais il avait eu le malheur ou la maladresse de se faire des ennemis dans une Société alors très puissante, en voulant défendre, contre les attaques ridicules du jésuite Baltus, l'ouvrage de M. de Fontenelle sur *les Oracles*. Les mêmes ennemis accusaient M. Dumarsais d'avoir, sur des matières encore plus délicates, des opinions libres; ils avaient, par ces imputations, très mal disposé en sa faveur les suprêmes arbitres des grâces, dont l'aveu était alors indispensable pour obtenir même le fauteuil académique. Il se vit donc, au grand regret de cette Compagnie et du public, exclu par cette cabale, et un peu par son imprudence, d'une place à laquelle son mérite lui donnait des droits incontestables. » D'Alembert. *Eloge de Dumarsais.*

Depuis la restauration de l'Académie en 1803 (1), on ne compte que huit membres sur 235, qui aient publié des ouvrages de grammaire ou de philologie :

(1) Dans l'organisation primitive de l'Institut (1795) une *Section de grammaire* faisait partie de la *Classe de littérature et beaux-arts*. C'est à elle qu'il eût appartenu de remplacer l'Académie pour le dictionnaire; mais elle s'en désintéressa, et laissa des libraires publier la troisième édition (1798) sans y prendre part.

Le 5 floréal, an IX (25 avril 1801) Andrieux lut à l'Institut le rapport d'une commission, où il avait pour collègues Naigeon, Domergue, Dacier, le mathématicien Bossut et le naturaliste Lacépède; et fit adopter un projet d'après lequel chacune des trois Classes de l'Institut choisirait dans son sein quatre membres : les douze élus devant former une commission chargée de continuer le travail du dictionnaire de la langue française.

L'arrêté consulaire du 23 janvier 1803 remit les choses sur l'ancien pied, en enlevant au corps entier de l'Institut le soin de s'occuper du dictionnaire, et en le réservant à la *Classe de langue et de littérature française* : c'est le nom que cet arrêté donnait à l'Académie.

1803. DOMERGUE. *Grammaire française simplifiée*, 1778. — *Décisions révisées du* Journal de la langue française, *depuis le 1er septembre 1784, époque de son établissement, jusqu'au 1er octobre 1791.*— *Mémorial du jeune orthographiste*, 1790.— *La prononciation française*, 1797. — *Grammaire générale analytique*, 1799. — *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*, 1805. — *Solutions grammaticales, recueil qui contient les décisions du Conseil grammatical*, 1808. — *Exercices orthographiques*, 1810.

1807. RAYNOUARD. *Choix de poésies originales des troubadours*, 1816 à 1821 (1). Le premier volume contient une grammaire de la langue des troubadours; et le sixième, une grammaire comparée des langues de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours. — *Observations philologiques et grammaticales sur.... quelques règles de la langue des trouvères, au 12e siècle*, 1829. — *Influence de la langue romane rustique sur les langues de l'Europe latine*, 1835. — *Lexique roman, ou dictionnaire de la langue des troubadours*, 1838 à 1844.

1833. NODIER. *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, 1808. — *Examen critique des dictionnaires de la langue française*, 1828. — *Notions élémentaires de linguistique*, 1834.

1833. — GUIZOT. *Dictionnaire des synonymes de la langue française, contenant les synonymes de Girard, Beauzée, Roubaud, d'Alembert, etc. : généralement tout l'ancien dictionnaire*,

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler en quels termes Stendhal a parlé de cet ouvrage, dans une lettre datée de Paris, 1er janvier 1823 :

« M. Raynouard est de Marseille : il a fait cinq volumes ennuyeux sur les troubadours qui, vers l'an 1300, créèrent une littérature si originale, dans les environs de Carcassonne. M. Raynouard a remis un peu à la mode, en Provence, les poésies en langue du pays. »

(Stendhal, *Correspondance inédite*. Paris, 1855. I, 220.)

mis en meilleur ordre, corrigé, augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, et précédé d'une Introduction, 1809.

1847. Ampère. *Histoire de la formation de la langue française*, 1841.

1871. Littré. *Dictionnaire de la langue française*, 1863 à 1877. — *Histoire de la langue française*, 1862. — *Etudes et glanures*, pour faire suite à l'*Histoire de la langue française*, 1880.

1878. Renan. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 1853. — *De l'origine du langage*, 1858.

1896. Paris. Ses travaux de philologie romane sont en trop grand nombre, et trop dispersés, pour que j'entreprenne d'en dresser la liste.

Il y a bien à dire sur quelques-uns de ces académiciens. Domergue, grammairien très sec, avait moins de portée et d'esprit qu'aucun de ses prédécesseurs des 17e et 18e siècles. M. Guizot, à un moment de sa carrière où il travaillait pour les libraires, n'a fait que rééditer une compilation qu'il n'a pas beaucoup enrichie; et lui-même, certainement, ne plaçait pas cette publication parmi celles dont il était fier. Et dans le dernier tiers du 19e siècle, au moment où tout un groupe de philologues éminents, animés par le désir patriotique de ne pas laisser la science allemande se placer à la tête de la philologie romane, approfondissaient et renouvelaient l'étude de la langue française, l'Académie sans doute a choisi, parmi ces hommes de talent, ceux qui étaient les premiers par le mérite, M. Littré et M. Gaston Paris; mais M. Littré a été nommé à 70 ans, M. Paris à 56 ans; ils n'ont pu collaborer au dictionnaire que pendant un temps trop court

L'ancienne Académie avait été plus accueillante pour leurs prédécesseurs. Vaugelas y entra au moment où elle se fondait. L'abbé Regnier Desmarais y a été reçu à 37 ans; dans

son *Traité de la grammaire française*, il dit avoir employé à cet ouvrage « tout ce que j'ai pu acquérir de lumières par cinquante ans de réflexions sur notre langue, par quelque connaissance des langues voisines, et par trente-quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie, où j'ai presque toujours tenu la plume ». L'abbé d'Olivet y entra à 41 ans, et dans la préface de ses *Remarques sur la langue française*, écrite au 85e anniversaire de sa naissance, il pouvait dire à ses confrères : « Vous me voyez depuis plus de quarante ans, la même assiduité, la même ardeur à partager vos travaux ».

Quand le dictionnaire de Johnson parut en 1755, les Anglais opposèrent avec complaisance cette œuvre magistrale d'un seul individu [1] au dictionnaire que l'Académie française avait eu tant de peine à mener à terme. *Notre brave Johnson*, disait un de ces insulaires dans une épigramme qu'Andrieux a traduite,

De quarante Français est demeuré vainqueur,
Et quarante de plus ne lui feraient pas peur !

Mais les siècles s'écoulent, les meilleurs dictionnaires demandent à être remis à jour, et l'Académie a ici un avantage inappréciable : elle se perpétue, elle est fidèle à ses traditions. Dix générations se sont succédé depuis le temps de Louis XIII, et toujours elle a continué, dans le même esprit l'élaboration de son dictionnaire. Rédigé avec la collaboration et sous le contrôle des meilleurs écrivains de chaque époque, il possède une autorité incomparable.

[1] Combien de fois n'a-t-on pas répété ce que Diderot disait à l'impératrice Catherine :

« L'Académie française n'a fait qu'un mauvais dictionnaire... Si le dictionnaire de notre langue se fait bien, ce sera par un seul homme ». Tourneux. *Diderot et Catherine II*, pages 445 et 446.

Cette autorité n'est pas restrictive; il faut se garder de vouloir écarter toute manière de parler qui ne peut pas s'appuyer sur le dictionnaire de l'Académie (1), mais on doit reconnaître que toute manière de parler est irréprochable, qui peut se réclamer de lui. Il sauvegarde ainsi des expressions familières (2), des tournures d'aspect irrégulier, auxquelles des puristes pourraient chercher chicane. Du reste, il y a beaucoup de locutions et de manières de s'exprimer qu'on n'y trouve point, et qui n'en sont pas moins bonnes pour cela. Le dictionnaire de l'Académie n'épuise pas la langue; mais il met à l'abri de toute objection ce qu'il en a recueilli. On y rencontre notamment une foule de proverbes, qui tous en conséquence seront considérés comme étant de bon usage; mais à l'homme le plus soigneux de son style, il ne sera pas défendu d'en citer d'autres.

Dans le dictionnaire de l'Académie, ce sont les définitions qui prêtent le plus à la critique: il fourmille de cercles vicieux. Hatzfeld, dans son dictionnaire, a pris à tâche de les éviter. A chaque pas, le lecteur, en comparant ces deux ouvrages, se rend compte de la supériorité que le second possède sur ce point. On en jugera par quelques exemples.

Dictionnaire de l'Académie.

Avenir. Le temps futur. — **Futur.** Qui est à venir.

Clarté. Lumière. — **Lumière.** Ce qui éclaire. — **Eclairer.** Répandre de la clarté.

(1) Littré dit que « certaines personnes se font un scrupule d'employer un terme qui n'ait pas la consécration de ce corps littéraire ».

(2) Celle-ci, par exemple, que l'Académie pourrait supprimer, à vrai dire: « Figurément et populairement, *c'est Jocrisse qui mène les poules pisser*, se dit d'un homme qui se mêle des moindres détails du ménage. »

Economie. Epargne dans la dépense. — **Epargne.** Economie dans la dépense.

Etonner. Surprendre par quelque chose d'inspiré, d'extraordinaire. — **Surprendre.** Se dit dans le sens d'étonner.

Rencontrer. Trouver une personne, une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. — **Trouver.** Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche, soit qu'on ne le cherche pas.

Dictionnaire Hatzfeld.

Avenir. Le temps futur. — **Futur.** Qui sera.

Clarté. Effet de la lumière, qui rend visibles les objets. — **Lumière.** Rayonnement de certains corps, qui rend les objets visibles.

Economie. Gestion où l'on évite toute dépense inutile. **Epargne.** Action d'épargner. — **Epargner.** Ménager (qq. ch.) pour mettre en réserve.

Etonner. Frapper l'esprit par quelque chose d'extraordinaire. — **Surprendre.** Frapper l'esprit par quelque chose d'inattendu.

Rencontrer. Trouver sur son chemin. 1. Par hasard. 2. En allant au-devant. — **Trouver.** 1. Voir se présenter enfin (ce qu'on cherche). 2. Voir se présenter par hasard (ce qu'on ne cherchait pas).

M. Villemain, dans la préface du dictionnaire de l'Académie, (édition de 1835), reconnaît galamment ce défaut; il l'excuse en disant que la tâche est impossible: ce qui n'est pas toujours vrai, comme on vient de le voir. C'est l'affaire du lexicographe, de réduire au minimum le nombre des mots qui ne peuvent être définis qu'en se résignant à un

cercle vicieux. M. Hatzfeld, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, décrivait le procédé qu'il a employé, en termes plus précis encore que ceux qu'on trouve dans son Introduction, page xv : « Pour éviter les cercles vicieux, me disait-il, il suffit d'observer les règles de la définition : c'est-à-dire définir par le genre et la différence, et comme dit l'Ecole, par le genre prochain et la différence spécifique. »

C'est bien, pourvu qu'on ne soit pas en présence d'une idée *sui generis* : auquel cas, on ne saurait éviter le cercle vicieux ; en voici un exemple chez Hatzfeld :

Droit. Qui va d'un point à un autre, sans déviation. **Déviation.** Action de dévier. — **Dévier.** S'écarter de la droite voie, du chemin droit.

M. Hatzfeld se fût tiré d'affaire, il me semble, en citant ce qu'a très bien dit M. Cournot : « L'idée de la ligne droite est une idée indéfinissable, *sui generis*, que nous acquérons par l'intuition immédiate, et pour laquelle rien ne peut suppléer à l'intuition immédiate ». *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire.* I, 43.

Nous ne reprocherons donc point au dictionnaire Hatzfeld d'avoir défini *espace* par *étendue*, et *étendue* par *espace ; distance* par *intervalle*, et *intervalle* par *distance* ; *aversion* par *répulsion*, et *répulsion* par *aversion*. Nous le louerons même d'avoir évité des naïvetés choquantes, comme ces définitions du dictionnaire de l'Académie : « **Chaleur.** Qualité de ce qui est chaud. — **Chaud.** Qui a de la chaleur » ; quoiqu'en définitive, il soit aussi tombé dans un cercle vicieux : « **Chaud.** Qui a une température élevée. **Température.** Degré de chaleur d'un corps. — **Chaleur.** Température élevée d'un corps ».

Mais une lecture attentive du dictionnaire Hatzfeld permet d'y découvrir des cercles vicieux qu'il eût été facile d'éviter. Je n'en citerai qu'un exemple : **Chiffonner.** Froisser comme un chiffon. — **Froisser.** Friper brusquement. — **Friper.** Défraîchir en chiffonnant.

La difficulté eût été levée par une définition comme celle-ci : **Chiffonner.** Manier sans soin quelque chose de flexible, de manière à lui faire prendre des plis irréguliers.

On dira qu'il est malaisé, dans une première édition, d'éviter quelques inadvertances; assurément, puisque l'Académie en a laissé, même dans sa septième édition; par exemple : « **Double.** Qui vaut une fois autant. — **Quintuple.** Qui vaut cinq fois autant ». Ces deux définitions ne s'accordent pas entre elles.

En suivant la série : **Sextuple.** Qui vaut six fois autant. **Septuple**. Qui vaut sept fois autant. — **Décuple.** Qui vaut dix fois autant. — **Centuple**. Qui vaut cent fois autant, on voit que l'Académie, dans toute cette suite, se sert du mode de définition qu'elle a adopté au mot *quintuple.* Elle s'est donc trompée au mot *double.* Et pour le dire en passant, la définition de Littré ne vaut pas mieux: **Double.** Formé de *deux* choses semblables. — **Deux.** Nombre *double* de l'Unité.

On pourrait multiplier ces remarques. C'est ce qu'avait fait, il y a une cinquantaine d'années, un grammairien genevois, homme de mérite, quoiqu'il appartînt à la vieille école, M. Benjamin Pautex : son travail [1] a été utilisé pour l'édition du dictionnaire que l'Académie a publié en 1876.

[1] *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française.* Paris, 1856. — La seconde édition de cet ouvrage a paru sous le titre d'*Errata du Dictionnaire de l'Académie française*, XXXII et 352 pages, 8°, Paris 1862.

Aujourd'hui, le dictionnaire Hatzfeld s'étant appliqué à donner de meilleures définitions de chaque mot du vocabulaire français, et y ayant généralement réussi, c'est là qu'il faut chercher ce qui demande encore quelque rectification.

II

On connaît le joli morceau : *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, *causerie*, que M. Littré a publié dans ses *Etudes et glanures*. L'illustre lexicographe y a raconté, avec une très aimable sincérité, la genèse et la marche de son œuvre.

La critique paraît facile en face d'un ouvrage qui, touchant à tout, ne saurait manquer d'être faible sur une foule de points : un seul homme ne peut pas se mettre en mesure de rendre compte de tout, avec une compétence partout parfaite. Il semble que chaque savant à son tour, et même chaque lecteur, en suivant pas à pas M. Littré dans son dictionnaire, puisse remarquer çà et là quelque faute ou quelque omission. Cependant cette facilité n'a tenté presque personne ; on ne trouve guère à citer qu'un article de M. Paul Meyer dans la *Revue critique* du 13 juillet 1867, et quelques notes étymologiques de M. Gaston Paris dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (I, 283).

Le dictionnaire de Littré est, d'un bout à l'autre, une œuvre originale : mérite essentiel, qui le place bien au-dessus de ses prédécesseurs. En particulier, le dépouillement des auteurs des trois derniers siècles a été fait sous sa direction, et les citations sont presque toujours de première main. Mais à la table de ces auteurs, on remarquera l'absence de quelques ouvrages qui ont eu le plus grand succès, et que tout le monde a lus en leur temps : l'*Astrée*, les romans de mademoiselle de Scudéry, et dans un autre genre, le livre d'Antoine Arnauld sur la *Fréquente Communion*. C'est là

qu'on eût pu recueillir beaucoup de ces citations capitales qui sont comme l'acte de naissance d'un mot, ou son acte de naturalisation.

Il y a cependant un certain nombre de citations que Littré donne comme tirées de Pougens, ou du dictionnaire de Dochez.

Celui qui préparera la seconde édition du dictionnaire de Littré devra tout vérifier sur les originaux, et supprimer ces indications de seconde main: ce qui facilitera le travail de ceux qui aiment à vérifier les citations. Au mot *papillonage*, par exemple, Littré cite Desmahis, *Poésies*, page 25, dans Pougens; et Hatzfeld copie cette indication, en supprimant la mention de Pougens. Mais j'ouvre mon édition de Desmahis: le passage cité n'est pas à la page 25; je le trouve à la page 17, dans l'*Epître à Madame de Marville.*

Quelquefois même, un renvoi à Pougens entraîne l'omission du nom de l'auteur, si Pougens ne l'a pas donné. Au mot *fastidieux*, une citation est donnée avec cette indication: « *Opuscules sur la langue française*, page 253, dans Pougens ». On ne sait pas, avec tout cela, quel est l'auteur cité. Ouvrez les *Opuscules* en question, à la page indiquée: vous verrez que c'est l'abbé de Choisy, dans son *Journal de l'Académie française.*

Il semble aussi que Littré ne cite que d'après Pougens les *Remarques* de Vaugelas *sur la langue française* (voir par exemple aux mots *féliciter*, *on*, *tempe*, *un*). La *Grammaire de Port-Royal* n'est citée que d'après Duclos. Au mot *raisonner* un passage qu'on retrouvera dans cette grammaire, au chapitre I de la seconde partie, est indiqué comme tiré des Œuvres de Duclos.

Ce sont là des peccadilles. En somme, si Littré a laissé beaucoup à faire, à celui qui élaborera la seconde édition de

son dictionnaire, pour le dépouillement des anciens auteurs, jusqu'à d'Urfé inclusivement, il a fait presque tout ce qu'il y avait à faire pour le dépouillement des grands siècles de notre littérature, de Corneille à Victor Hugo. Quelques auteurs secondaires fourniraient néanmoins un certain nombre d'exemples à glaner. En cherchant bien, on en trouverait même chez Voltaire. Ainsi Littré ne donne point d'exemple pour la première signification du mot *académicien :* philosophe de la secte de l'Académie. Il eût pu citer ce passage de Voltaire, dans les notes du *Poème sur le désastre de Lisbonne*: « Bayle est comme Cicéron, qui souvent, dans ses ouvrages philosophiques, soutient son caractère d'Académicien indécis. »

Aux mots *civisme*, *classement*, *dépopulariser*, *pessimiste*, *versatilité*, Littré remarque qu'ils ne figurent pas dans les éditions du dictionnaire de l'Académie, antérieures à l'édition de 1835. Aux mots *bienfaisance*, *condisciple*, *disgracieux*, *strict*, Littré remarque qu'ils ne sont dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. Au mot *éblouir*, Littré remarque qu'il a été omis dans la première édition du dictionnaire de l'Académie. Littré eût bien fait, ce semble, de ne pas se borner à des remarques isolées comme celles-là. Pour chaque mot qui figure — ou qui a figuré — dans le dictionnaire de l'Académie, il eût été utile de noter celle des sept éditions de ce dictionnaire où ce mot se rencontre pour la première fois; et aussi, le cas échéant, celle où il a été supprimé.

Le supplément du dictionnaire de Littré n'en est pas la meilleure partie. L'auteur avait vieilli, il était fatigué; il a trop facilement accueilli tous les mots nouveaux que le hasard lui offrait dans ses lectures; il les a fait entrer sans choix dans ce supplément, qu'on devra émonder quand l'œuvre entière sera reprise.

On ne sait quand les hoirs de M. Littré et la librairie Hachette jugeront le moment venu de songer à préparer une nouvelle édition de son dictionnaire. Il y a quelques *desiderata* auxquels on saura sans doute avoir égard : revoir les étymologies : il est un certain nombre de problèmes pour lesquels on a trouvé d'heureuses solutions ; — compléter largement l'historique de la plupart des mots, ce qui sera aisé : beaucoup de textes du moyen âge ayant été publiés depuis trente ou quarante ans, et la plupart d'entre eux étant accompagnés de lexiques; — enrichir sobrement la suite abondante des citations d'écrivains modernes que Littré avait réunies; — mettre enfin les mots qui commencent par les premières lettres de l'alphabet, sur le même pied que les autres : Littré, je l'ai dit, s'est espacé en avançant; et il faudra, non pas restreindre les articles des derniers volumes, mais donner à ceux du premier volume le même développement qu'aux autres. Il n'y a rien là que de conforme aux vues et au plan de Littré; il ne semble pas qu'il y ait lieu d'aller plus loin, et de modifier ce plan. Ce qui est désirable, ce qui le deviendra chaque année davantage, c'est une édition revue et mise à jour, et non pas une œuvre nouvelle, différente de celle que le public apprécie si justement.

III

A deux reprises, M. Gaston Paris a parlé du dictionnaire de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Au moment où la première livraison venait de paraître, il a publié dans le *Journal des Savants* (octobre et novembre 1890) une étude approfondie, où il discutait le plan de cet ouvrage. Quand il a eu été terminé, M. Paris en a donné un compte rendu dans deux articles de la *Revue des deux mondes*, des 15 septembre et 15 octobre 1901.

Je n'ai rien à ajouter [1] à l'appréciation d'un maître si regretté; en se taisant pour toujours, sa voix n'a pris que plus d'autorité.

On verra plus loin, sur une série de points, les observations que j'ai faites à propos d'un grand nombre d'articles. Ces critiques de détail ne sauraient offusquer le mérite de ce bel ouvrage. Le maniement journalier de ce dictionnaire m'a inspiré pour lui une estime solide et durable, je dirai même, de l'admiration : c'est un sentiment que j'ai eu l'honneur d'exprimer un jour à feu M. Hatzfeld.

IV

« Je voudrais qu'on nous donnât l'explication de tous les vieux mots français, de tous ceux au moins que l'on trouve dans les auteurs du 16e siècle. J'en rencontre tous les jours que je n'entends pas, et qui ne sont ni dans Nicot, ni dans Monet. Par exemple, je ne trouve dans aucun dictionnaire le mot *timbre*, signifiant *la jambe*, ou *le genou*, ou quelque partie voisine ; et cependant je l'ai lu, en ce sens-là, dans un ouvrage [2] imprimé l'an 1581.

« *Payer la galatine d'une chose* [3] est un proverbe que M. Camus, évêque de Belley, employa dans un livre de controverse. Le ministre qui lui répondit, avoua qu'il ignorait absolument cette phrase. Je ne l'ai trouvée dans aucun lexicon français. Il serait donc nécessaire qu'il y eût des expli-

[1] En 1901, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, tome XXIII, pages 1 à 45, M. Behrens a signalé une source abondante de renseignements, qui a été négligée par les auteurs du dictionnaire Hatzfeld : ce sont les dictionnaires publiés en Allemagne aux 16e, 17e et 18e siècles.

[2] Le *Traité des danses*, de Lambert Daneau. Le passage est donné par Godefroy, et prête à quelque discussion.

[3] Galatine n'est pas dans Godefroy.

cations de toutes sortes de mots dans cette espèce d'ouvrages; faute de quoi, il faut passer, en lisant, sur des mots sans les entendre. »

C'est à l'aube du 18me siècle, dans une lettre à Mathieu Marais, datée du 14 mars 1701, que Bayle, ce grand précurseur de tant d'idées fécondes, indiquait ainsi un *desideratum* qui ne fut obtenu que deux cents ans plus tard : *Tantæ molis erat...!*

M. de Montaiglon a esquissé en quelques pages trop courtes (1) le travail qui a été fait au 18me siècle pour remettre au jour quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'ancienne poésie française. Un des studieux amateurs qui y ont coopéré, l'éditeur de la *Dance aux aveugles, et autres poésies du 15me siècle* (2), une cinquantaine d'années après Bayle, répétait le même souhait; et parlant dans sa préface du petit vocabulaire qu'il avait mis à la fin de son volume pour faciliter l'intelligence du texte : « Ce vocabulaire, disait-il, peut aider aussi à déchiffrer les vieilles pancartes, que la connaissance de l'histoire ou des intérêts de famille rendent toujours recommandables.

« Quoique ma mémoire vienne de me rendre un assez bon office, j'ai été obligé, faute de secours, d'expliquer seulement par conjecture le peu de mots marqués d'une astérisque, et j'en ai laissé deux ou trois autres aux recherches et à la pénétration des lecteurs. C'est ici véritablement que j'ai senti la nécessité d'un *dictionnaire gaulois*, et quel service rendrait au public celui qui serait assez laborieux pour l'entreprendre. »

(1) Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société des anciens textes français, le 27 décembre 1880.

(2) Liège, 1748. Quérard et Brunet disent que l'éditeur s'appelait Lambert Douxfils; on ne sait rien de lui.

Douxfils savait-il que déjà l'entreprise était formée? Un savant de Paris, La Curne de Sainte-Palaye, s'était attelé à cette laborieuse besogne: il a travaillé toute sa vie à réunir les matériaux d'un dictionnaire du vieux français. En 1756 — il approchait de la soixantaine — il fit paraître le prospectus d'un Glossaire français, qui aurait été destiné à faciliter la lecture des anciens auteurs. L'affaire traina; et quand il mourut, vingt-cinq ans après, rien n'avait paru.

Une œuvre de ce genre est comme le bateau de Robinson: l'avoir fait, n'est que la moitié du travail : il faut ensuite le lancer à la mer.

C'est La Curne de Sainte-Palaye, dit-on, qui fit commencer l'impression de son dictionnaire; elle continua après lui, par les soins de Mouchet (1). On a conservé quelques exemplaires d'un premier volume inachevé, qui s'arrête à la page 735 et au mot *asseureté*. A ce compte, l'ouvrage eût été complet en quinze volumes.

Survint la Révolution française : au milieu de cette terrible et sanglante catastrophe, l'impression de ce dictionnaire de l'ancienne langue française fut arrêtée, c'est tout simple. Ce fut le cadet des soucis des contemporains, mais en réalité, une des graves mésaventures que la Révolution a entraînées en si grand nombre. La science française en a souffert pendant trois générations.

Quand un éditeur entreprenant a voulu enfin mettre sous presse l'œuvre du vieil érudit, (2) le temps était passé où elle pouvait être un facteur important dans l'étude de l'ancienne langue française, et de la littérature du moyen âge.

(1) Georges-Jean Mouchet, 1737-1807, employé au Département des manuscrits de la Bibliothèque.

(2) La Curne de Sainte-Palaye. *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, publié par L. Favre, avec le concours de L. Pajot, Niort et Paris, 1875-1882, 10 volumes in-4°.

En 1870, en parlant des *Glanures lexicologiques* de M. Scheler, d'un travail où ce savant lexicographe avait recueilli des mots inexpliqués ou de sens encore douteux, M. Gaston Paris disait : « La publication de M. Scheler est une véritable humiliation pour la philologie française. On voit se produire en public un fait qui est bien connu en particulier de tous ceux qui font de l'ancien français, à savoir qu'il n'y a pas un texte qui n'offre, même à ceux qui sont le plus familiers avec notre ancienne littérature, des mots inconnus, et souvent énigmatiques. Mais il faut dire que cette *terra incognita* se restreindra singulièrement, le jour où un glossaire, je ne dis pas bon, mais passable, permettra à chacun de nous d'avoir une base pour ses constatations lexicographiques. » (1)

A cette époque, M. Godefroy en France, et M. Adolphe Tobler, en Allemagne, préparaient tous deux la publication d'un dictionnaire du vieux français. Seul, M. Godefroy a réussi à mettre au jour son œuvre, et M. Littré s'est félicité de ce que son compatriote avait « enlevé ainsi à l'érudition allemande, qui s'y préparait allègrement, l'honneur de nous donner, à nous Français, un glossaire de notre vieille langue. » (2)

L'adverbe *allègrement* n'était pas le mot propre. Les dictionnaires définissent *allègre* : dispos, agile; — prompt à faire; — qui a de l'entrain. Et voilà justement ce qui a manqué à M. Tobler. On peut croire que le glossaire de notre vieille langue eût été meilleur, s'il eût été rédigé par lui. Toujours est-il que l'ouvrage de M. Godefroy, malgré tous les défauts que M. Darmesteter a signalés (3) avec compé-

(1) *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*, IX, 147.
(2) *Etudes et glanures*, page 394.
(3) *Romania*, juillet 1881; tome X, pages 420 à 439.

tence, dès l'apparition des premiers fascicules, a comblé enfin une lacune séculaire.

Mais M. Godefroy ne nous a pas donné une œuvre définitive, comme les dictionnaires de l'Académie, de Littré, de Hatzfeld, qui n'appellent que des revisions. C'est un ouvrage tout autre, conçu sur un plan meilleur, qu'on voudrait avoir. Souhaitons que M. Tobler trouve un jeune et distingué collaborateur, qui l'aide à tirer parti de tout son travail inédit, de ces pages où son vaste savoir et son esprit ingénieux ont dû accumuler des milliers de notes précieuses. *Tantus labor non sit cassus !*

REMARQUES LEXICOGRAPHIQUES

A côté des remarques proprement dites, on trouvera dans ce recueil de simples citations : ce sont des phrases qui m'ont paru utiles à noter pour l'histoire de l'emploi d'un mot, ou à cause de quelque nuance de sens. J'ai signalé les derniers exemples de quelques mots vieillis, et inversément, pour certains mots, des exemples plus anciens que ceux qu'indique le dictionnaire Hatzfeld.

Littré a regretté que beaucoup de mots, dans son dictionnaire, soient restés sans citation ; pour quelques-uns d'entre eux, j'ai glané des exemples qu'il aurait volontiers accueillis, j'imagine, si j'avais pu les lui soumettre. (1)

On ne s'étonnera pas de voir que ces remarques sont en plus grand nombre pour les premières lettres de l'alphabet. Littré, et les auteurs du dictionnaire Hatzfeld, en avançant dans leur travail, se sont trouvés peu à peu plus expérimentés ; une fois arrivés au milieu de leur tâche, ils ont su éviter des fautes ou des oublis analogues à ceux qu'ils avaient laissé échapper au commencement.

(1) Voir une note de Littré, dans la préface du supplément de son dictionnaire.

Abîme. Je ne veux pas révoquer en doute la puissance des abîmes. Je demeure d'accord que les sorciers peuvent donner de l'amour à une femme par divers enchantements, et par la force de quelques simples, dont les démons ont une parfaite connaissance.

(Le Maistre. *Plaidoyer pour un gentilhomme accusé de crimes.* 1634.)

Littré et Hatzfeld disent qu'*abîme* est parfois féminin au XVIme siècle. Il en a été de même au dix-septième :

Il fait éclater sa miséricorde jusque dans ces profondes abysmes.

(Sainte Catherine de Gênes. *Purgatoire*, traduction nouvelle, Paris, 1679, page 222.)

Abonner. Je crois qu'on s'abonnerait pour que vous voulussiez ne rien dire.

(Lettre de Hennin à Voltaire, 17 février 1770.)

Abord. Il ne songeait qu'à la Tartarie : ce qui lui fit prendre le dessein d'aller en Italie et à Rome, comme à l'abord de tout l'univers, et où il espérait trouver quelque facilité de regagner son pays.

(Bossuet. Lettre à M. de Pontchartrain, 6 juin 1703.)

Aboyer. Il faut quitter cette hantise folâtre, si cela nuit à la renommée. Mais si, pour l'exercice de piété, pour l'avancement en la dévotion et acheminement au bien éternel, on murmure, on gronde, on calomnie : laissons aboyer les mâtins contre la lune.

(S. François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, III, 7.)

Absolu. La chasteté, tandis qu'elle est entière, comme elle est es vierges; ou qu'elle est absolue, es vefves et autres qui sont en estat d'une continence totale.....

(S. François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, III, 12 : ébauche manuscrite publiée par Dom Mackey, dans son édition des Œuvres de saint François de Sales, en cours de publication.)

Abstractif. Les substantifs *blancheur*, *bonté*, *force*, sont des abstractifs : nommant les choses comme modes et simples qualités.

(Girard. *Les vrais principes de la langue française*, V.)

Abstractivement. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1731.

Il n'y a qu'à se perdre abstractivement dans l'excellence de l'être divin.

(Bossuet. *Instruction sur les états d'oraison*, X, 29.)

Accent. Il n'y a proprement dans la langue française qu'une sorte d'accent, qui est l'accent sur la dernière syllabe de chaque mot.

Car encore que dans les mots qui finissent par un *e* muet, l'accent ne soit point sur la dernière syllabe, mais sur la précédente : ce qu'on vient de dire ne laisse pas d'être vrai, parce que la dernière syllabe, qui est muette, n'est alors comptée pour rien. C'est pourquoi dans la poésie française, les vers féminins sont toujours plus longs d'une syllabe, que les masculins.

(Regnier Desmarais. *Traité de la grammaire française.* Des verbes *tenir*, *venir*, et de leurs composés.)

Accident. Littré et Hatzfeld citent l'un et l'autre une phrase de J.-J. Rousseau : Les rayons du soleil enrichissaient de mille accidents *ce* tableau. *Emile*, I.

Cette phrase se trouve, non pas au premier livre, mais au livre IV d'*Emile*, dans la page qui précède la Profession de foi du vicaire savoyard ; et le texte vrai est celui-ci : Les rayons du soleil levant... enrichissaient de mille accidents de lumière *le* plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé.

Accoisement.... en un aggreable repos, avec un accoysement si parfait qu'il n'y a plus aucun sentiment...

(S. François de Sales. *De l'amour de Dieu*, VI, 9.)

Ces réflexions regardent moins l'avantage particulier de madame Guyon que le bien de la paix et l'accoisement des esprits.

(Lettre du duc de Chevreuse à M. Tronson, 16 août 1696.)

Acérer. De sa main gauche, elle tenait un cœur enflammé, et de l'autre elle acérait un poignard.

(J.-J. Rousseau. *Œuvres inédites*, publiées par Streckeisen, p. 182.)

Adagio. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1751.

M. le maréchal de Richelieu trouve que vous avez joué supérieurement, et que jamais action ne lui a fait plus d'impression ; mais il trouve aussi que vous avez un peu trop mis d'*adagio*. Il ne faut pas aller à bride abattue ; mais toute tirade demande à être un peu pressée : c'est un point essentiel.

(Voltaire. Lettre à Mlle Clairon, janvier 1750.)

Adire. Déclarant le dit testateur qu'il a toujours adi, ainsi qu'il adit au besoin de nouveau, l'hoirie de François Rousseau son frère...

(J.-J. Rousseau. Testament dicté à Chambéry le 27 juin 1737.)

Les dictionnaires n'ont pas le verbe *adire*, mais seulement *addition*, acceptation tacite d'un héritage, d'une succession.

Adopter. Les maîtres des généalogies... ont l'art de faire descendre des rois ceux qui en sont aimés, et d'adopter chacun comme il leur plaît, en telle race qu'il veuille choisir.

(Voiture. *Eloge du comte-duc d'Olivarès.*)

Adroit. Figurez-vous la plus jolie petite mignonne, douce, tendre, accorte et fraîche, agaçant l'appétit; pied furtif, taille adroite, élancée, bras dodus, bouche rosée...

(Beaumarchais. *Barbier de Séville*, II, 2.)

Toutefois, contemplant ta taille longue et droite,
Ta main blanche et polie, et ta personne adroite...

(Ronsard. *Réponse aux injures et calomnies.... Œuvres*, éd. Blanchemain, VII. 104.)

Taille *adroite*, personne *adroite*, sont ici comme l'opposé de *tournure embarrassée et gauche.* Et dans ces vers de Claude de Buttet :

Ce port royal, cette divine adresse,
Ce large front, ce bel œil ravisseur...

Ce front divin, cet œil étincelant,
Ce corps gentil, ce beau port, cette adresse,...

Tout lui sied bien ; toute grâce et adresse,
Jointe aux beautés, sont en elle d'accord.

(*Œuvres*, éd. Scheuring, pages 268, 243 et 346.)

adresse, de même, a le sens d'*élégance dans la tournure et les manières.*

Affecter. Le sens de *rechercher avec ambition* (Littré) de *rechercher de préférence* (Hatzfeld) me paraît complètement vieilli; et je ne sais pas si on pourrait en citer un exemple autorisé, et plus récent que ces vers où Voltaire parle du cardinal de Fleury :

Le ciel nous envoya, dans ces temps corrompus,
Le sage et doux pasteur des brebis de Fréjus,
Econome, sensé, renfermé dans lui-même,
Et qui n'affecta rien que le pouvoir suprême.

Epître à Boileau. 1769.

Agenouilloir. Allant par nos maisons, on lui préparait souvent un agenouilloir avec des coussins, au chœur : jamais elle ne s'en voulut servir. « Otez cela, mes sœurs, disait-elle ; où est la pauvreté ? » et s'est toujours agenouillée à plate terre.

(Chaugy. *Vie de sainte Chantal*, III, 14.)

Agrégation. Il n'y a, dit-on, que des individus dans la Nature : mais quels sont ces individus ? cette pierre est-elle un individu, ou une agrégation d'individus ?

(J.-J. Rousseau. *Profession de foi du vicaire savoyard*, note.)

Agriffer.

Un lion cassé de vieillesse,
Ne pouvant chasser désormais,

. . . . . .

Il feint d'être malade, et couché dans son antre.
Pousse un plaintif gémissement.
Les bêtes vont le voir ; et dès que chacune entre,
Il l'agriffe, il la croque...

(Perrault. *Traduction des fables de Faërne*. IV, 15.)

Aiglat. Aussi n'est-il (*le Traité de saint François de Sales sur l'Amour de Dieu)* que pour les ames des-jà fort advancées, pour les aigles, et non pour les aiglats qui barbaillent encore à l'esclat de ceste trop grande lumière.

(C.-A. de Sales. *Vie du bienheureux François de Sales*, VIII.) — Voir le supplément de Godefroy, au mot *aiglat*, et le dictionnaire de Mistral au mot *barbaia*, bégayer.

Ains avait quelquefois le sens de : *et même !*

C'est une erreur, ains une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de...

(S. François de Sales. *Introduction à la vie dévote.* I. 3.)

Ainsi. *Ainsi comme ainsi.* Cette locution, que ne donnent ni Littré, ni Hatzfeld, est quelquefois employée, et n'est pas nouvelle dans la langue :

Il se fallut résoudre à faire le passage, lequel, ainsi comme ainsi, il lui fallait faire un jour.

(Mathieu. *Histoire de Henri IV.* Livre V, 4me n.)

Air. Signifie aussi : morceau de poésie destiné à être chanté. Dans les poésies de madame Deshoulières, beaucoup de courts morceaux sont intitulés : *Air.*

Pour sa fille...., elle eût mérité un air avec trois couplets de votre façon, si elle eût paru du temps que vous étiez le grand chansonnier de France.

(Balzac. Lettre à M. de Boisrobert. VI, 49.)

Je pourrai ajouter quelques airs aux divertissements, et surtout à la fin.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 11 juillet 1743.)

Ajourner. Assigner. Hatzfeld : *Ajourner*, assigner en justice à un jour déterminé. — *Assigner qqun*, le citer à comparaître à jour fixe devant un magistrat.

Dans le procès de Beaumarchais contre la dame Gœzman, on voit que celle-ci avait été *assignée* ; et le premier, *ajourné à comparoir en personne*, pour être tous deux ouïs et interrogés ; et l'arrêt rendu distingue « l'état de décret d'assigné pour être ouï » et « l'état d'ajournement personnel ». Il y avait entre ces deux termes une différence. En quoi consistait-elle, et subsiste-t-elle encore ?

Alchimille. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1611.

Et cellela, qui les lieus molz retreint,
Dite Alquimile....

1572. (Peletier, du Mans. *La Savoie*, III, 472.)

Alerte. Vous savez que je suis alerte (*que ma jalousie est en éveil*) sur le compère Dangeau.

(Madame de La Fayette. Lettre où elle fait parler un amant jaloux à sa maîtresse ; écrite pour se moquer de ce qu'on appelle *les mots à la mode* ; citée par madame de Montmorency dans une lettre au comte de Bussy, du 1er mai 1670.)

Le public est alerte sur les fautes des gens de lettres.

(Voltaire. *Les honnêtetés littéraires*. VI.)

Algarade. Le marquis de Montferrat luy faisoit (*au duc de Savoie*) mille esgarades en son pays de Piedmont ; mais il aimoit mieulx plumer le poulcin que se garder d'estre plumé du sacre.

(Bonivard. *Chroniques de Genève*, III, 17.)

Le *Tesoro de las tres linguas*, Genève, 1609, traduit l'esp. *algarada* par tumulte, sédition, vacarme ; et ajoute : Nous disons aussi en français *algarade* ; mais il signifie : affront, huée.

Allée. Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens. La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité.

(Voltaire. Lettre à d'Alembert, 1er mai 1768.)

Allégoriste. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses.

(Voltaire. Lettre à Thieriot, 9 août 1769.)

Allemand. ...en compilant bonnement, à l'allemande, et sans me gêner beaucoup sur le choix, une grande quantité de choses.

(Bayle. Lettre à Marais, 2 octobre 1698.)

Il (*le prince royal de Prusse*) a raison de faire des vers français ; car combien de Français font des vers allemands !

(Voltaire. Lettre à Thieriot, 22 mars 1738.)

Alluvion. En Phrise, d'une alluvion, ou inondation, furent submergez plus de cent mille hommes.

(Paradin. *Chronique de Savoie*, chap. 33e).

Alpestre. Hatzfeld : « Emprunté du latin *alpestris* ».
Ce mot ne vient-il pas plutôt de l'italien *alpestre ?*

Alpin. Hatzfeld : « Dérivé de Alpes ».
Ce mot n'est-il pas emprunté à l'italien *alpino ?*

Altération. Un pieux cardinal, à l'égard duquel Dieu m'est témoin que mon cœur n'a jamais ressenti la moindre altération.

(Fénélon. Lettre au père Le Tellier, 12 mars 1711.)

Ambre. Hatzfeld: « ambre gris, substance céracée... » On cherche le mot *céracé;* mais Hatzfeld, qui l'emploie, on vient de le voir, ne lui a pas donné place dans son dictionnaire.

Ambulatoire. Hatzfeld : « *Par plaisanterie, figurément :* changeant, mobile. La volonté de l'homme est bien ambulatoire. Regnard. *Distrait*, V, 10. »

C'est par plaisanterie que Regnard a employé *ambulatoire* au sens de *changeant.* Mais avant lui, dans les occasions les plus sérieuses, ce mot se prenait dans le même sens :

S'il advient que le père partage ses biens entre ses enfants, ce n'est pas, dit la Loi, une donation simple, mais une division de volonté dernière. Cet adjectif *dernière* porte en son essence qu'ayant trait au futur, elle soit librement muable, ambulatoire, et sujette à changer, jusqu'au dernier soupir.

(Marion. *Plaidoyers*, XIII.)

Ameuter. Faites un corps, Messieurs; un corps est toujours respectable. Ameutez-vous, et vous serez les maîtres. Je vous parle en républicain; mais aussi il s'agit de la république des lettres.

(Voltaire. Lettre à d'Alembert, 19 janvier 1758.)

Amirauté. Au sens 2 de Hatzfeld, ni Hatzfeld ni Littré n'ont d'exemple de ce mot.

On m'ouvre en Russie à deux battants les portes de l'amirauté, des arsenaux, des forteresses et des ports.

(Voltaire. Lettre à madame de Bassewitz, 25 décembre 1761.)

Analogue. Qu'entend-il par ce mot grec *analogue*, mis depuis peu à la mode, et qui veut dire : convenable ?

(Voltaire. *Procès de Claustre.*)

Anastrophe. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1751.

Ces trois premières espèces [*de solécismes*] sont honorées du nom de tropes et de figures par quelques auteurs, qui appellent la première un *pléonasme*, c'est-à-dire une adjection; la seconde une *ellipse*, c'est-à-dire une détraction; la troisième une *anastrophe*, c'est-à-dire une inversion.

1718. (Quintilien. *De l'Institution de l'Orateur*, I, 5 ; traduction de Gédoyn.)

Anglais. Ah ! fi, fi, messieurs ! cela est bien vilain. Je dirai comme mes chers compatriotes, quand on leur raconte quelque trait dur et féroce : *cela est bien anglais.*

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 21 avril 1766.)

Anglican. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Bouhours.

Il est dit (*dans les Constitutions ecclésiastiques d'Angleterre*) que le roi d'Angleterre sera reconnu en tous ses Etats pour chef de l'Eglise anglicane.

(Davity. *Les Etats, empires et principautés du monde*, éd. de 1613 [1], page 25.)

Gresset (que cite Hatzfeld) et Voltaire, ont employé *anglican* comme synonyme d'*anglais*.

Irais-je, ...
. . . . . .
Par une éloquence anglicane
Saper et le trône et l'autel ?
Gresset. *La Chartreuse.*

Mon cher ange, aidez-moi à venger la patrie de l'insolence anglicane. Un de mes amis, ami intime, a broché ce mémoire (*Appel à toutes les nations de l'Europe, ou manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres et de Paris*). Je m'intéresse à la gloire de Pierre Corneille plus que jamais.

(Voltaire. Lettre à M. d'Argental, 6 janvier 1761.)

Anglomane. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1798.

L'anglomane, ou l'orpheline léguée, comédie en un acte, en vers, de Saurin, a été représentée pour la première fois le 23 novembre 1772.

Anglomanie. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de d'Alembert, dans Acad. *Histor.* — L'*Histoire des membres de l'Académie française*, par d'Alembert, a six volumes, dont le premier a paru en 1779, et les cinq autres après la mort de l'auteur. Il ne serait pas facile d'y retrouver un exemple si brièvement indiqué. — C'est dans l'éloge de Marivaux que d'Alembert a employé ce mot.

L'anglomanie est ici une maladie épidémique.

(Piron. Lettre à Maret, 2 août 1769.)

[1] J'ai parlé de cette première édition (inconnue aux bibliographes) de l'ouvrage de Davity, dans le *Bulletin de l'Institut genevois*, XXXIV.

Anoblir. Ennoblir. Il a esté decidé dans la Compagnie qu'*anoblir* est rendre noble; et *ennoblir*, rendre illustre. DOUJAT. — J'appelle *ad majus concilium* sur la distinction prétendue d'*anoblir* et *ennoblir*. Je croy le dernier mauvais. PELLISSON.

(Notes datées de 1673, citées dans les *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise, pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie*, publiés en 1863 par Marty-Laveaux, page XXI.)

Anthologie. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1704.

Anthologie morale et chrestienne, par S[imon] G[oulart], S[enlisien]. Genève, 1618.

Antivermineux. Ne conviendrait-il pas de lui ôter (*à un enfant malade*) sa tisane antivermineuse, qui peut l'échauffer ?

(Voltaire. Lettre au docteur Tronchin. *Œuvres*. éd. Moland, XLI, 150.)

Aoriste. Voltaire, comme Malherbe, comme l'Académie, dans les premières éditions de son dictionnaire, emploie ce mot pour désigner le passé défini. C'est dans son commentaire sur les tragédies de Corneille, à propos de ces vers du Cid :

> Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort,
> Nous nous vîmes trois mille en approchant du port.

L'Académie, dit Voltaire, n'a point repris cet endroit, qui consiste à substituer l'aoriste au simple passé. *Je vis, je fis, j'allai, je partis*, ne peut se dire d'une chose faite au jour où l'on parle.... L'Académie ne prononça point sur cette faute, uniquement par la raison que Scudéry ne l'avait pas relevée.

— Pour le dire en passant, que faut-il penser de la règle indiquée par Voltaire ?

Aparté. Hatzfeld : Etym. Expression latine : *a parte* (*sua*) de son côté.

Ce mot ne vient-il pas plutôt de l'ital. *a parte*, ou de l'esp. *a parte ?*

Apostasie. Hatzfeld : *Par extension.* Action de détester un parti. « Dieu, indigné de leur apostasie, maudit ces âmes inconstantes » Massillon. *Rechûte*, 2.

Je reproduis, dans tout son développement, le passage cité de Massillon :

« Aussi nous voyons tous les jours qu'il n'est pas de pécheurs plus extrêmes dans leurs désordres, que ceux qui, après avoir fait quelque temps profession de piété et suivi des routes saintes, se rengagent dans les plaisirs et se rendent au monde et à ses charmes ; il semble que Dieu, indigné de leur apostasie, maudit ces âmes inconstantes et légères. »

Evidemment, il faut lire, dans la définition citée plus haut : action de *déserter* un parti.

Apostiller. Hatzfeld : Etym. Composé de *à* et *postille*.

Vous cherchez le mot *postille* dans le dictionnaire Hatzfeld; il n'y est pas. Quand Hatzfeld écrivait la page 113, où est le verbe *apostiller*, il comptait bien donner *postille* à sa place alphabétique. Mais arrivé aux mots *postiche* et *postillon*, entre lesquels *postille* devait s'intercaler, Hatzfeld a omis ce mot comme inusité, oubliant qu'à la page 113, il l'avait, pour ainsi dire, promis.

La définition que Littré donne de ce mot *postille* (Glose littérale sur l'ancien Testament) paraît trop étroite, à en juger par ce passage d'un écrit du père Garasse :

« Je suis comme l'écho du public, qui vous rendrai fidélement ce que j'ai entendu, sans y ajouter mes passions en qualité de postilles ou commentaires. »

Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac. Œuvres de Théophile, éd. Alleaume, I, ccvij.

Appesantissant. C'est une rude et appesantissante besogne, d'être commentateur et éditeur; cela ne m'arrivera plus.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 6 février 1762.)

Apre. Si j'étais âpre après les nouvelles, je me plaindrais....

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 7 juillet 1780.)

Araignée. Araignée du matin, chagrin ; araignée du soir, espoir.

(Mérimée. *Les Mécontents*, scène IX.)

Ce dicton superstitieux a été fait sur le modèle d'un autre, qui est très raisonnable : Rougeur du matin, chagrin; rougeur du soir, espoir. Un proverbe analogue est cité par Littré au mot *pélerin* : Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pélerin.

Arbre. Hatzfeld donne, aux mots *arbre* et *généalogique*, deux définitions de *arbre généalogique* :

1. figure où l'on représente comme sortant d'un tronc les diverses branches d'une famille;

2. tableau de la généalogie d'une famille, sous la forme d'un arbre dont les premiers parents sont la tige, et les descendants les rameaux.

L'Académie en donne une seule, au mot *arbre* : Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir comme d'un tronc, diverses branches de consanguinité, de parenté; — et cette définition est plus complète que celles de Hatzfeld, puisqu'un tableau de 16, 32 ou 64 quartiers, qui est figuré souvent sous forme d'arbre généalogique, en est un selon la définition de l'Académie, et n'en serait pas un, si l'on s'en tenait à celles de Hatzfeld.

Archéologie. Aux mots *esthétique* et *monœcie*, Hatzfeld, en en donnant l'étymologie, dit fort bien qu'ils ne viennent pas directement du grec, mais du latin moderne. Hatzfeld aurait dû donner de la même manière l'étymologie du mot *archéologie*.

Je ne sais si le livre de Potter, *Archæologia græca*, 2 vol. 1698-99, est le premier où se trouve le mot *archæologia*.

Archevêché. Il est difficile à l'esprit humain de renoncer à ses opinions. Il n'y a que l'auteur de *Télémaque* à qui cela soit arrivé. C'est qu'il aima mieux sacrifier le quiétisme que son archevêché. .

(Voltaire. Lettre à Mairan, 1er avril 1741.)

Archevêché signifie ici *la dignité d'archevêque* : sens qui est vieilli selon Littré, et que Hatzfeld n'indique même pas.

Ardélion. Je suppose même qu'il (*M. Sabatier*) est un de ces ardélions spirituels, qui se remuent et qui parlent beaucoup trop.

(Fénelon. Lettre à l'abbé de Langeron, 1er juillet 1700.)

Je trouve, monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions.

(Voltaire. Lettre au marquis Albergati Capacelli, 29 juillet 1765.)

Aréopage. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Bossuet.

Vray est qu'en toute chose il faut garder un decorum, et en un lieu tel qu'un Aréopage, auquel l'orateur Æschines disoit qu'il n'estoit pas licite de rire.

1614. (Ayrault. *Plaidoyers*, VI.)

Arien. Le monde est étonné aujourd'hui de se voir janséniste, comme il le fut autrefois de se voir arien.

(Fénelon. Lettre au père Daubenton, 2 janvier 1714.)

Arlequinade. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1769.

J'ai annoncé à l'Académie l'Héraclius de Calderon, et je ne doute point qu'elle ne le lise avec plaisir, comme elle a lu l'arlequinade (*la traduction du Jules-César*) de Gilles Shakespeare.

(D'Alembert. Lettre à Voltaire, 25 sept. 1762.)

Armet. En faveur de l'étymologie *helm*, on peut citer les noms de famille Guillarme, Guillarmat, Guillarmin, Guillarmod, Guillarmon, Vouillarmet, qui correspondent à Wilhelm (Willahalm).

Armoisin. Il y avait en la ville d'Annecy une coutume profane, approchant le temps de carnaval, que les jeunes fripons et débauchés allaient par les rues, baillant aux hommes et aux femmes des bullettes de papier, d'armoisin ou de satin, dans lesquelles étaient écrits les noms des hommes et des femmes, mais principalement des garçons et des filles, que celles-ci appelaient leurs Valentins, et ceux-là leurs Valentines, qu'ils étaient obligés de conduire au bal et de servir tout particulièrement le reste de l'année.

(C. A. de Sales. *Vie de saint François de Sales*, V.)

Arpent. L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpents de neige, en 1756.

Voltaire. (*Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire.*)

Arrière-cousin. Trente personnes trouvent que je n'ai pas dit assez de bien de leurs arrière-cousins.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 8 septembre 1752.)

Madame Denis embellit tellement le lac de Genève, qu'il reste peu de chose pour les arrière-cousins.

(Voltaire. Lettre à madame de Fontaine, 31 mai 1757.)

Arrière-grand-père. Le dictionnaire Hatzfeld, qui omet ce mot à sa place alphabétique, l'emploie aux mots *bisaïeul* et *immédiatement.*

Arrière-nièce. Que nul mariage ne se puisse contracter..... d'oncle à nièce ou arrière-nièce, de tante à neveu ou arrière-neveu, et conséquemment.

(*Ordonnances ecclésiastiques de l'église de Genève*, 1609, chapitre IV.)

Hatzfeld, qui donne les mots *arrière-neveu* et *arrière-petite-nièce*, a omis le mot *arrière-nièce*. Mais le mot se rencontre ailleurs que dans le passage cité : par ex. dans Comenius, *Janua linguarum*, édition de Duez (1661), page 288.

Arrière-petit-fils. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1701.

Les substitutions font que la prudence du bisaïeul conserve pour l'arrière-petit-fils ce que l'imprudence du père aurait perdu pour son fils.

1637. (Le Maistre. *Plaidoyer pour la substitution de la maison de Chabanes.*)

Arrière-petite-fille. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1701.

« Vous dites que vous n'approuvez point un mariage entre deux personnes qui sont issues de germain... En vérité, le souvenir du bisaïeul est bien loin, quand l'arrière-petite-fille est présente avec tous ses agréments. »

1683. (Fontenelle. *Lettres du chevalier d'Her****, 21.)

Aspic. Hatzfeld : Etym. Du latin *aspis, aspidis*. Aspic semble un emprunt du provencal *aspit*.

J'imagine que la terminaison d'*aspic* est venue de *basilic* par allitération, à cause de la phrase biblique souvent citée : « Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic. » Psaume 90 (91 suivant une autre supputation) au 13e verset.

Astre. Cette sainte discipline, qui fut si longtemps l'astre et la gloire des Eglises cathédrales.....

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.*)

Astreindre. Nous nous sentions obligés, pour donner des bornes à ses pensées, de l'astreindre (*Fénelon*) par quelque signature.

(Bossuet. *Relation sur le Quiétisme*, III, 2.)

Astrophile. Voulant donc satisfaire à la curiosité de tous bons compagnons, j'ay revolvé toutes les pantarches des cieulx, calculé les quadratz de la lune, crochetté tout ce que jamais penserent tous les astrophiles.....

(Rabelais. *Pantagrueline pronostication*, préface.)

Quant en pleurant au monde je fu né,
Trois fois Junon avait ouï ma mere.
Lors, de mon sort mon trop curieux pere
Voulut savoir quel astre étoit tourné.

Un astrophile alors est amené ;
Il mire, il voit ce que le Ciel veut faire,
Et consultant l'astrolabe et la sphere,
Dit : . . . . .

(Claude de Buttet, *Œuvres*, éd. Scheuring, page 232.)

Austérité. C'est quelquefois en se servant des moyens les plus simples que Hatzfeld arrive à donner des définitions préférables à celles de Littré. Ainsi Littré définit *austérité* : 1° Manière de vivre rigoureuse à soi-même ; 2° Mortification. — Et il dit plus loin : « On est surtout austère pour soi. » — Mais on l'est quelquefois pour les autres, comme on le voit dans l'un des exemples qu'il cite :

Mais la franchise plaît, et non l'austérité.

(Voltaire. *Tancrède*, I, 2.)

et dans tel autre qu'il aurait pu citer aussi :

Le peuple ne peut souffrir ceux qui s'enrichissent ; c'est un genre d'austérité dont rien ne saurait l'engager à se départir.

(Madame de Staël. *Considérations*, I, 19.)

Les définitions de Littré ne vont pas bien à ces deux exemples, tandis que Hatzfeld, en définissant *austérité*: « caractère de ce qui est austère », donne une définition qui leur convient parfaitement, soit qu'on adopte pour *austère* la définition de l'Académie : « sévère, rude », soit qu'on préfère celle de Hatzfeld : « dont rien n'adoucit la rigidité ».

Autochtone. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Ils (*les Grecs*) aimaient se croire, dans la rigueur du terme, *autochtons*, enfants de la terre qu'ils habitaient.

1745. (Gédoyn. *Œuvres diverses*, page 79.)

Aveuglement. Je suis sourde et muette ; ce qui joint à l'aveuglement, me rend, comme vous pouvez juger, d'une agréable société.

(Madame du Deffand. Lettre à Voltaire, 15 mai 1771.)

La vieillesse, l'aveuglement, la surdité sont bien tristes.

(Madame du Deffand. Lettre à Walpole, 3 mai 1779.)

C'est au temps de l'abbé Delille qu'on voit le mot de *cécité* prendre la place d'*aveuglement*.

Baillement. Je fais une grande différence entre les baillements des voyelles au milieu des mots, et les baillements entre les mots, parce que les syllabes d'un mot se prononcent tout de suite, et qu'on doit très souvent, dans le discours soutenu, séparer un peu les mots les uns des autres.

(Voltaire. Lettre à d'Alembert, 19 mars 1770.)

Baiser. La loi de Constantin adjuge à la fiancée la moitié des bagues et des choses données à cause des noces, lorsque le mariage ne s'en est pas ensuivi... Cette loi, qui donne cet avantage à la fiancée, en récompense du baiser qui semble avoir effleuré sa pudicité, n'est pas reçue en ce royaume. L'humeur des Français, pleine d'honneur et

de franchise, ne saurait condamner l'usage de ce gracieux compliment. Cette sévérité incivile n'appartient qu'aux Italiens et aux Espagnols.

(Simon d'Olive. *Actions forenses*, III, 4.)

Balade. Dans la citation de Palissy que donne Godefroy (VIII, 276) : « Desja les jeux, danses, balades, etc., avoyent presque toutes cessé », *balades* semble synonyme de *danses*.

Balayer. La paresse des Espagnols est si grande, qu'on ne les a jamais pu contraindre à balayer devant leurs portes.

(Voiture. *Nouvelles lettres*, lettre 23.)

Bamboche. J'ai reçu votre lettre, monsieur, au chevet du lit de mes filles... je vous en aurais remercié sur-le-champ ; mais j'ai voulu en même temps vous marquer les suites de la maladie de mes bamboches.

(Lettre de madame de Verdelin à J.-J. Rousseau, du 26 septembre 1762.)

Bamboche a ici le sens d'*enfant*, que les dictionnaires ne donnent pas.

Banneret. Voltaire a employé la forme banderet, en parlant d'un magistrat bernois, dans une lettre à Bertrand, du 12 septembre 1755.

Baptistaire. Madame Geoffrin est réellement une perte; je ne crois pas qu'elle soit de mon âge ; — *elle était née le 2 juin 1699, et Voltaire en 1694* — mais la mort consulte rarement les extraits baptistaires.

(Voltaire. Lettre à d'Alembert, 22 octobre 1776.)

Barbouillerie. J'ai donné à M. le curé de Pomeuse l'audience qu'il souhaitait. Je vous prie de l'encourager à faire juger son affaire avec le curé de Saint-Augustin, et à n'écouter aucun accommodement avec cet homme, qu'abso-

lument je ne veux point à Pomeuse, et qui n'aura jamais à lui proposer que des barbouilleries.

(Bossuet. Lettre à l'abbesse de Farmoutiers, du 26 mai 1695.)

Bardé..... des gens de l'Ancien Testament, qui auraient fait scrupule de manger d'un poulet bardé.

(Voltaire. Lettre à madame Denis, 9 septembre 1752.)

Bas. A la fin du long historique de ce mot, Littré cite La Boëtie : Les bois, les monts, les baisses vois [je vais] tranchant [franchissant les vallées]. *Baisse* est dans ce passage un mot du parler méridional, qui n'a pas été admis dans la langue française. *La Besse*, *les Besses*, *les Baisses*, noms de lieu dans les départements de la Corrèze, de la Dordogne, du Puy de Dôme, du Tarn, des Bouches du Rhône et de la Haute-Saône. Voir le dictionnaire de Mistral aux mots *baisso* et *beissau*, et celui de Ducange au mot *bessa*.

Basilic. Faites mettre le feu en ce basilic que voyez, près le chasteau guaillard. — C'est bien dit, respondit Pantagruel. Faites-moy icy le maistre bombardier venir.

Pantagruel luy commanda mettre feu au basilic, et de fraiches pouldres en tout evenement le recharger.

(Rabelais, IV, 66.)

Batelage. Littré : Métier, tour de bateleur. — Hatzfeld : Métier de bateleur. — Hatzfeld aurait dû laisser le mot *tour*, qui était utile et à sa place.

Les trois premiers actes (de *Rome sauvée*) sont absolument changés. Nous vous fournirons d'autres batelages pour votre année.

(Voltaire. Lettre au duc de Richelieu, 13 novembre 1751.)

Batelet. Je serais déjà chez vous, par le coche ou par les batelets, sans la lettre que M. Thieriot m'a écrite.

(Voltaire. Lettre à madame de Bernières, 27 juin 1725.)

Batz. Petite monnaie suisse et allemande, valant environ trois sous. Les premiers batz furent frappés en Suisse au XVme siècle; les derniers y furent démonétisés en 1848.

On donne plus aisément trois baches qu'un louis d'or.

(Voltaire. Lettre à MM. Cramer, 26 déc. 1755.)

Après avoir déjeuné le matin et compté avec l'hôte, je voulus pour sept batz, à quoi montait ma dépense, lui laisser ma veste en gage.

(J.-J. Rousseau. *Confessions*, IV.)

Vous avez un louis d'or; vous me dites : *Mettons nos louis d'or ensemble.* Je sais que je n'ai pas un louis d'or, mais seulement une pièce de trois baches, et je dis non.

(Lettre de Sainte-Beuve à Juste Olivier, citée dans les *Œuvres choisies* de celui-ci. I. *cvj.*)

Bavardage. Hatzfeld : Mot de la fin du XVIIIme siècle. — J. de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, second entretien, note 33) dit que madame de Sévigné a souligné le mot *bavardage* dans une lettre du 11 décembre 1695. Mais je ne trouve pas de lettre à cette date dans l'édition Hachette, dont le lexique n'indique que *bavarderie* (lettre du 18 novembre 1676).

Bavarderie. Je ferais mieux, madame, de réprimer ma bavarderie.

(Voltaire. Lettre à l'impératrice Catherine, du 18 octobre 1775.)

Béatilles. On ne doit jamais permettre de travailler aux béatilles les dimanches et fêtes.

(Fénélon. Lettre à une supérieure de religieuses, sans date.)

Beau. Hatzfeld. Avoir beau, avoir l'occasion favorable. A beau mentir qui vient de loin.

Ce sens n'a-t-il pas vieilli ? Il est resté dans ce proverbe; mais ailleurs, si on se servait de l'expression *avoir beau* en la prenant dans ce sens, il me semble qu'un malentendu en naîtrait aussitôt.

Beau-père. Qu'il y ait des circonstances moins propices que d'autres à l'invention et à la conservation en fait de mots, on n'en saurait douter, quand on voit nos bons aïeux, après avoir laissé perdre les mots latins, si utiles pour les relations domestiques, de *socer*, *socrus*, *vitricus*, *noverca*, *privignus*, *privigna*, ne rien trouver de mieux pour les remplacer que les sots euphémismes de *beau-père*, *belle-mère*, *beau-fils*, *belle-fille*, sans distinguer entre des modes d'alliance que le latin distingue avec raison. Voilà une défectuosité de naissance ou de bas âge, destinée à durer autant que la langue.

(Cournot. *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*. Page 201.)

Béguinage. Ils appellent ici béguinages certaines sociétés de religieuses. On y voit jusqu'à onze cents filles logées ensemble, qui ne font point de vœu, qui vont par la ville quand il leur plaît, qui reçoivent dans leurs chambres les visites des hommes, et qui sont libres autant qu'on le peut être, sans que parmi elles on sache que jusqu'ici il soit arrivé la moindre galanterie, ni le moindre désordre scandaleux.

(Le Pays. *Amitiés, Amours et Amourettes*. Relation d'un voyage de Flandre.)

Beloce. « Ce mot, dit Littré, confiné aujourd'hui dans la Normandie.... » Il est employé aussi dans la Suisse romande. Voir Humbert, *Glossaire genevois;* Bridel, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, etc.

Bénédictin. Je travaille comme un Bénédictin.

(Voltaire. Lettre au duc de Richelieu, 31 août 1751.)

Il est intéressant de remarquer que c'est Voltaire qui le premier a employé *bénédictin* dans le sens élogieux qui est banal aujourd'hui; et le fait que c'est un éloge qu'il s'adressait à lui-même, ne diminue pas la valeur de cette remarque.

Benêt, claude, nicodème. Hatzfeld fait dériver *benêt* du mot *benedictus* et non pas du nom *Benedictus*, Benoit; dans *claude*, il voit une allusion au mari de Messaline; dans *nicodème*, le souvenir d'un personnage d'un mystère qui reste à trouver. Mais les simples noms propres prennent quelquefois un sens de moquerie. Voir le *Glossaire genevois* de Humbert aux mots *diozet* et *jeannette*.

Bengali. Hatzfeld: Ex. le plus ancien, de 1835.

Des bengalis ... faisaient entendre sur leurs nids leurs doux concerts.

(Bernardin de Saint-Pierre. *La chaumière indienne.*)

Biaiseur. Le parti qui plaît aux honnêtes gens est celui de la franchise et la simplicité.... Peut-être qu'en suivant cette maxime, on ne sera pas heureux en tout; et les biaiseurs, le sont-ils ?

(Méré. *Quatrième conversation avec le maréchal de Clérambaut.*)

Bibliothèque. Ce mot avait autrefois le sens de *Revue*. La *Bibliothèque universelle et historique* de Jean Le Clerc commença à paraître à Amsterdam en 1686. Ce sens n'est pas entièrement hors d'usage : *Bibliothèque universelle. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*

Bilingue. Hatzfeld : Néologisme.

Bon pour les bilingues, pour ceux qui parlent autrement en particulier qu'en public.

1618 (Turrettini. *Défense de la fidélité des traductions de la sainte Bible, faites à Genève.* Réponse à la préface de Coton. Sur le chapitre XIII.)

Biribi. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, du 1er juillet 1739.

J'ai fait la sottise de perdre douze mille francs au biribi.

(Voltaire. Lettre à Cideville, 3 septembre 1732.)

Blason. Le blason est moins que rien ; mais aussi on le peut apprendre en peu de temps.

(Bossuet. Lettre à madame d'Albert de Luynes, 30 septembre 1695.)

Bluet. Dans les mots bluet, bluette, fluet, fluide, cruel, gruau, truand, Hatzfeld tient *u* pour une voyelle; en sorte que, même en prose, blu, flu, cru, gru, tru, comptent pour une syllabe distincte; tandis que dans duel, lueur, muet, puant, puer, tuer, Hatzfeld tient *u* pour une consonne; en sorte que chacun de ces mots, en prose, ne compte que pour une syllabe.

De même, brouet a deux syllabes, prouesse en a trois; et couard, rouet n'en ont qu'une seule (en prose) d'après Hatzfeld.

Mais dans le mot buée, Hatzfeld tient *u* pour une voyelle; et dans nuée, *u* est consonne d'après lui. Bu dans buée est, même en prose, une syllabe distincte; et non pas nu dans nuée. — Je ne comprends pas sur quoi s'appuie cette différence. Est-ce une simple inadvertance ? Ou bien Hatzfeld, en avançant dans son œuvre, aurait-il changé d'avis?

Bon : qui est du bon parti :

Il est à craindre que de bons cardinaux ne viennent à mourir.

(Bossuet. Lettre à sa sœur, 21 déc. 1698.)

Etre des bons N (N étant un nom de famille), appartenir à

la famille qui est la plus distinguée, qui est hors de pair parmi toutes celles qui portent le même nom.

Un abbé irlandais, qui se disait de l'ancienne maison de M***, s'associa avec un Ecossais, nommé Ramsai, qui se disait aussi un des bons Ramsai:...

(Voltaire, *Ode sur l'Ingratitude*, note.)

Un sur mille : c'est à peu près le nombre de la bonne compagnie.

(Voltaire. Lettre à d'Alembert, 5 avril 1765.)

Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes.

(Voltaire. Lettre à Damilaville, 1er avril 1766.)

Bord. Dans ce vers de Boileau :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords

bord a le sens de: rivage où l'on peut aborder. Je ne connais pas d'autre exemple de ce sens.

Boréal. Il y a déjà du temps que l'on a quelque connaissance d'une certaine lumière particulière aux pays fort septentrionaux, tels que la Norvège ou l'Islande. M. Gassendi l'a nommée aurore boréale.

(Histoire de l'Académie royale des sciences. 1716. *Sur une lumière septentrionale.*)

Bourgade. Hatzfeld : Emprunté de l'italien *borgata*, même sens.

Pourquoi l'italien au lieu du provençal, qui est tout indiqué, puisque Bourgade (ou la Bourgade) est le nom de quinze localités disséminées dans le Midi de la France ?

Brachistochrone. Ce mot ne vient pas directement du grec, comme le dit Hatzfeld; il vient du latin moderne *brachistochrona.*

Les *Acta eruditorum* de Leipzig, au mois de mai 1697,

annonçaient : Johannis Bernoulli solutio problematis a se in actis 1696 propositi, de invenienda linea brachistochrona.

Brahmane. Ce n'est pas seulement Chapelain qui emploie la forme *bramin*; on la trouve chez La Fontaine (*La souris métamorphosée en femme*) et Fénelon (Fable 19e, *les deux souris*).

Braillard. Hatzfeld : XVIIe s. Voir à l'article.

Mais dans l'article on ne voit rien qui soit du XVIIe siècle. En revanche, dans le dictionnaire de Littré, il y a une citation de La Fontaine, que sans doute la rédaction du dictionnaire Hatzfeld se proposait de reproduire : un accident l'aura fait disparaître.

Brandevin. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1751.

Monsieur *** s'est trompé dans l'étymologie qu'il a donnée de brandevin dans ses Remarques. Ce mot vient de brandwin, qui en flamand signifie vin brûlé.

(*Furetiriana*. 1698.)

Le brandevin, qu'ils ont soin d'avaler avant que de se mettre en marche, peut aussi contribuer à les étourdir.

1725. (Muralt. *Lettres sur les Anglais*, III.)

Brandi. Hatzfeld : *Vieilli*. Vif. (Usité seulement dans l'expression : tout brandi.)

Je crois que *tout brandi* signifie : tenu debout comme un cierge. C'est un sens qu'autorise le passage de Scarron, cité par Hatzfeld, — je le reproduis plus au long — et qui me paraît exigé par la phrase de Voltaire que je cite ensuite.

On ne put l'empêcher (*Ragotin*) de joindre la grande servante, qu'il ne put empêcher aussi de lui donner un grand coup sur la tête. Il en fit trois pas en arrière ; mais c'eût été reculer pour mieux sauter, si l'Olive ne l'eût retenu par ses chausses, comme il allait s'élancer contre sa redoutable

ennemie. L'effort qu'il fit, quoique vain, fut fort violent; la ceinture de ses chausses s'en rompit, et le silence aussi de l'assemblée, qui se mit à rire. Le seul Ragotin n'avait pas envie de rire; et sa colère s'était tournée vers l'Olive qui, s'en sentant injurié, le prit tout brandi, comme on dit à Paris, le jeta sur le lit que faisait la servante...

(Scarron. *Roman comique* II, 7.)

De grands carreaux de vitre, à travers lesquels vous passerez *(passeriez?)* toute brandie.

(Voltaire. Lettre à madame de Champbonin, 1734.)

Bras. On ne parle et l'on n'entend autre chose ici que comédie. On répète un rôle, d'un côté: on fait les beaux bras, de l'autre; on essaie des habits...

(Lettre de Mlle d'Ette à M. de Valory, dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay.)

« Faire les beaux bras: affecter les belles manières ». dit Hatzfeld. N'est-ce pas plutôt prendre des poses, se pavaner, en personne qui se sait belle et qui se plaît à parader?

Brave. Brave se refere plus tost aux habillemens qu'à l'esprit.

(Ronsard. *Epître au lecteur*, 1564. Œuvres, éd. Blanchemain, VII. 148.)

Il y eut beaucoup de coups de poing donnés en Allemagne pour ces braves querelles...

(Voltaire. *Sottise des deux parts.*)

Brésil. Elles (*les femmes hollandaises*) commandent aux hommes en véritables maîtresses; et ils leur sont si soumis, que jusqu'à cette heure, il ne s'est pas entendu dire qu'en Hollande un mari ait donné un soufflet à sa femme. Si cet emportement arrivait à quelqu'un, quand même il aurait rai-

son, on l'enverrait scier du brésil pour trois ou quatre années.

(Le Pays. *Amitiés, amours et amourettes.* Relation d'un voyage d'Hollande.)

Brunâtre. Hatzfeld : Néologisme.

Le rouge a sous soy la couleur de Roy, ou jaune brunastre.

1661. (Comenius. *Janua linguarum*, éd. de Duez, page 146.)

Cabaliste. Il a accompagné cette violente action d'un sermon, dans lequel il a traité ces pauvres persécutées de vierges folles, de cabalistes, et de révoltées.

(Patru. *Plaidoyer pour madame de Guenegaud.*)

Cadeau. Voltaire encore a employé ce mot dans le sens de divertissement offert à une dame :

CONSTANCE

Non, je ne comprends pas
Les contrariétés qui s'offrent à ma vue :
Cette rusticité du seigneur du château,
Et ce goût si noble, si beau,
D'une fête si prompte et si bien entendue !

MORILLO

Eh bien donc! Notre tante approuve mon cadeau ?

LÉONOR

Il me paraît brillant, fort heureux et nouveau.

(La Princesse de Navarre, I. 6.)

Cadenas. Elle (*la supérieure d'un couvent)* a quantité de vaisselle d'argent, jusqu'à une bassinoire, une coupe, une soucoupe, une cuiller et une fourchette de vermeil doré ; il ne lui manque qu'un cadenas pour faire en toutes façons la princesse.

(Patru. *Plaidoyer pour madame de Guenegaud.*)

Cailleter. Les femmes sont faites pour cailleter, et les hommes pour en rire.

(Rousseau. Lettre à DuPeyrou, 19 juillet 1766.)

Canarder. J'ai un bon ami parmi ceux qui s'exposent tous les jours à être canardés par les Corses.

(Voltaire. Lettre à M. de Wargemont, 18 octobre 1768.)

Canevas. J'approuverais fort la méthode de ceux qui bouchent les jours de leurs serres avec du canevas, et dans le froid extrême, avec des volets de paille ou de roseau par dessus le canevas.

(Buffon. *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Chap. VII.)

Cantabile. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1776.

Dans les *cantabile*, le musicien laisse à un grand chanteur un libre exercice de son goût et de son talent; il se contente de lui indiquer les intervalles principaux d'un beau chant.

1757. (Diderot. *Entretien sur le fils naturel.* Œuvres, éd. Tourneux. VII, 105.)

Capelan. Cet homme (*Mgr Biord, prince-évêque de Genève*) écrivit au roi de France; il le pria de lui faire le plaisir de chasser un vieillard de soixante-quinze ans, et très malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher... Le roi trouva la proposition très malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

(Voltaire. *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*)

Savez-vous que frère Berthier a pensé être instituteur des enfants de France? Heureusement ce ridicule choix n'a pas eu lieu. Voilà en effet un plaisant instituteur qu'un capelan sans philosophie, sans goût, sans connaissance des hom-

mes! Si on le faisait balayeur de la bibliothèque du Roi, je le trouverais mieux placé.

(D'Alembert. Lettre à Voltaire, 8 septembre 1762.)

Hatzfeld définit *capelan* : Prêtre besogneux. La définition de Littré (Prêtre... dont on parle avec mépris) concorde mieux avec ces exemples.

Capucinade. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, tiré du second livre des *Confessions* de Rousseau, écrit en 1766, et publié en 1782. Mais Littré avait cité un exemple antérieur :

C'était un discours diffus, une rhétorique de régent usé, une capucinade.

1724. (Lesage. *Gil Blas*, VII, 4.)

Capucinière. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1798.

Je vois Rousseau tourner tout autour d'une capucinière où il se fourrera quelqu'un de ces matins..., c'est un homme excessif, qui est ballotté de l'athéisme au baptême des cloches.

(Diderot. Lettre à Mlle Volland, 25 juillet 1762.)

Caraque. Si les vents ont porté briser contre la côte de Guyenne les caraques qui se devaient décharger dans Lisbonne...

(Voiture : *Eloge du comte-duc d'Olivarès.)*

Carreau. Hatzfeld : « Dans les cartes à jouer, carreau rouge qui sert de marque distinctive à un certain groupe de cartes. *Locution proverbiale.* Dicton fondé uniquement sur l'assonance : Qui garde carreau (*pour le dernier coup*) n'est jamais capot. *Dans le même sens* : Se garder, être gardé, avoir garde à carreau ; *et figurément* : avoir quelque expérience, quelque ressource en réserve pour sortir d'affaires. »

Dans une longue chanson patoise, *les Cris de Genève*, je relève ces vers :

Vers 120. Terivo à caro,
Vers 121. Pregni garde û boi !

c'est-à-dire : tirez-vous de côté ou en arrière ; prenez garde au bois qu'on porte ou qu'on transporte dans la rue. — Et j'imagine que la locution : se garder à carreau, n'a pas du tout son origine dans le jeu de cartes, et qu'elle veut dire : se bien garder, sur les côtés et sur ses derrières aussi bien que par devant. — Il faudrait trouver d'autres exemples.

Casemater. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1771.

Les plus grandes forteresses, maçonnées, casematées et minées, ne coûtent pas aussi cher aux princes qui les prennent, que ce méchant retranchement aux Brandebourgeois.

1751. (Frédéric II. *Mémoires de Brandebourg*, à l'année 1677.)

Catachrèse. Fréron vit encore ; il n'y a que ses ouvrages qui soient morts ; et quand on a dit de lui qu'il est ivre-mort presque tous les jours, c'est par catachrèse.

(Voltaire. *La Défense de mon oncle*, chap. V.)

Catéchèse. Littré : Instruction orale. — Hatzfeld : Enseignement oral.

Zoroastre était beaucoup plus ancien [*que Sanchoniaton*], et ses livres étaient la catéchèse des Persans.

(Voltaire. *La Défense de mon oncle*, chap. XXI.)

Cautèle. Saint-Evremond, dans son *Epître à madame Hervart*, l'appelle une *nouvelle Eve*, et ajoute :

Elle aurait peu craint la cautèle
Du serpent, du fin séducteur.

Cautèle a ici le sens de *manège tortueux*. Les définitions de Littré ; « précaution mêlée de défiance et de ruse », et de Hatzfeld : « défiance prudente », sont trop étroites, puisqu'elles semblent indiquer que le personnage cauteleux se borne à la défensive.

Cavagnole. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1771.

On croirait que le jeu console :
Mais l'Ennui vient, à pas comptés,
A la table d'un cavagnole,
S'asseoir entre des Majestés.

(Voltaire. *Stances à la princesse Ulrique de Prusse.* Il en parle dans une lettre à d'Argental, du 14 février 1748, et dit qu'elles avaient été écrites « il y a plus d'un an ».)

Céladon. Les céladons ne connaissent les rivières que pour s'y jeter de désespoir.

(Fontenelle. *Lettres du chevalier d'Her****, 37.)

Cendré. Hatzfeld : Dérivé de *cendre*, sur le modèle du latin *cinereus*.

Mais *cendré* est formé de *cendre* comme azuré d'azur, camphré de camphre, cuivré de cuivre, givré de givre, membré de membre, mitré de mitre. Et *-é*, dans tous ces mots, n'est pas le latin *-eus*, c'est le latin *-atus*. Au mot *pourpré*, Hatzfeld dit : Cp. le latin *purpuratus*.

Certain. A quel âge commence-t-on à avoir *un certain âge ?*

Plus vous avez de talent, monsieur, plus vous devez sentir que vous avez d'ennemis et de jaloux. Fermez-leur donc la bouche pour jamais, par une conduite digne d'un homme sage, et d'un homme qui a déjà acquis un certain âge.

(Lettre du lieutenant de police à Voltaire, 2 mars 1735.)

A la date de cette lettre, Voltaire n'avait que quarante ans.

Chacun, chacune. Acad. : Pronom indéfini, sans pluriel. — Littré : *Chacun* n'a pas de pluriel.

Les preuves de l'Ecriture sont convaincantes par elles-mêmes ; celles de la tradition ne le sont pas moins ; et

encore que chacunes à part puissent subsister par leur propre force, elles se prêtent la main, et se donnent un mutuel secours.

(Bossuet. *Défense de la tradition et des saints Pères.* II. 6.)

Changer. Les choses sont bien changées de ce que vous les avez vues.

(Voltaire. Lettre à Colini, 29 déc. 1760.)

Chapelet. Si une fille, soit de la ville ou du pays, estoit si mal sage et avoit si peu soin de son honneur, que de se laisser desbaucher à un homme marié, le sçachant estre tel, soubs esperance de tirer de lui beaucoup pour son chappelet : l'homme qui aura fait cela ne sera tenu de luy bailler autre, pour la défloration, qu'une paire de souliers. Et seront en oultre tous deux chastiez comme adulteres, à forme de la Loy.

(Lois et ordonnances du Consistoire de la ville de Berne, 1640, page 31.)

Charité. Quand Hue vit son frere gesir à terre navré, il s'adressa à Charlot et l'occist. Les traittres s'esbahirent quand ilz virent Charlot occis, sy aviserent quel mensonge ilz pourroient controuver pour donner la carité de che fait à Hue de Bordiaulx.

(*Romania*, XXIX, 213.)

Le français moderne dit : *prêter* une charité à.....

Charpenter. Le Grand Duc de Moscovie.... a assez de génie pour les mathématiques..... mais du reste, quels travers d'esprit ! Il ne se plaît guères qu'à charpenter, et il passe des jours entiers à travailler, comme un ouvrier, à la construction des vaisseaux ; on le voit aux ateliers, comme le plus vil manœuvre.

(Bayle. Lettre à M***, 28 novembre 1697.)

Ce passage curieux est fait pour nous engager à la retenue, dans les jugements que nous autres critiques et hommes de cabinet, qui tenons Bayle pour un de nos maîtres, nous portons sur les hommes d'action et de gouvernement.

Châtain. Il avait les cheveux et la barbe d'un châtain obscur.

(Bouhours. *Vie de saint François Xavier*, VI.)

Chêmer.

Comme un enfant, de langueur il se chesme.

(Regnier-Desmarais. *Poésies : Les biens et les maux du mariage*, IV.)

Chènevière. Voltaire a employé le masculin *chenevier :* c'est une forme savoyarde.

.....ne jouissant que d'un petit jardin et chenevier, qu'on a tout dévasté.

(Lettre à M. Fabry, 1er juillet, 1767.)

Chevalerie. Quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave.

(Voltaire. Lettre à Mme de Saint-Julien, 17 avril 1776.)

Chevaucher. Au sens figuré, l'Académie, Littré et Hatzfeld sont d'accord à donner pour définition : *se croiser.* On peut en donner une autre : *avoir, pour ainsi dire, une jambe d'un côté, et une jambe de l'autre.* Il y a plusieurs branches de nos connaissances qui chevauchent sur la limite de deux facultés universitaires. Ainsi la médecine légale (Facultés de Médecine et de Droit) et l'histoire des religions (Faculté des Lettres et de Théologie.)

Chiffon.... ne pas négliger de couper les branches chiffonnes et inutiles qui consomment une grande quantité de sève.

(Buffon. *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Chapitre VIII.)

Chorévêque. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1694.

L'office des chorévêques, auxquels les doyens ruraux ont succédé, était de veiller sur les paroisses de la campagne.

1634. (Lemaistre. *Plaidoyer pour les droits des doyens ruraux.*)

Chouan. Je copie la définition du dictionnaire Hatzfeld :

1° *Dialect.* Le moyen duc, sorte de hibou. 2° *Fig.* Nom donné aux défenseurs de la royauté, pendant la Révolution.

Ainsi le nom de chouan aurait été donné par métaphore aux royalistes, parce qu'ils étaient, aux yeux de leurs adversaires, des espèces d'oiseaux de nuit. Mais je lis dans un opuscule de M. Maurice Tourneux : *Les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française*, Paris, 1898, page 58 : « La *chouannerie* a eu pour parrain un ancien faux-saunier ou contrebandier, nommé Cottereau, et surnommé Jean *Chouan* qui périt d'ailleurs dès 1792, et que rien ne recommandait à la célébrité posthume qui l'attendait. »

Chrestomathie. Même observation que pour *archéologie* (voir ce mot). Je ne sais si les ouvrages de Harless : *Chrestomathia græca pœtica*, 1768, et *Chrestomathia latina pœtica*, 1770, sont les premiers où se trouve le mot *chrestomathia.*

Christ. D'après l'Académie et Hatzfeld, les protestants sont seuls à dire : Christ, sans article. Ce n'est chez eux qu'un archaïsme. Les catholiques, au 16me siècle, et La Fontaine encore, au 17me, disaient : Christ, sans article.

En Saxe je l'ay veue (*cette secte*) en mes jours commencer,
Non comme Christ la sienne ; ains par fraude et puissance,
Dessous un apostat elle prit sa naissance.

(Ronsard. *Response aux calomnies des prédicans.* Œuvres, éd. Blanchemain, VII, 132.)

En me moquant de lui, je me moque de Christ ?
. . . l'Eglise
Que vous nommez contraire à l'Eglise de Christ

(Du Bellay. *Les Regrets.* Réponse de l'auteur au sonnet d'un quidam.)

De même, Jodelle, dans les *Sonnets contre les ministres de la nouvelle opinion* :

Des nations que Christ à son saint nom soumet,
(XVIIme)
Est-ce suivre de Christ et pour Christ le martyre ?
(XXXIme)
L'éternité que Christ en l'Eglise a promise,
(XXXVme)
.....avant qu'un saint Concile
Réunisse de Christ les membres différents.
(XXXVIme)

Les promesses ont esté dites a Abraham, dict saint Pol, et a sa semence. Il n'est pas dict : *ses semences*, comme en plusieurs, mais comm' en une : *et a ta semence*, qui est Christ.

(S. François de Sales. Œuvres, éd. de dom Mackey, I, 151.)

.....le serpent dont Christ est le vainqueur.....
Quitte, quitte ces lieux où Christ n'habite pas.

(La Fontaine. *Poème de la Captivité de saint Malc*, vers 16 et 380.)

Circonstanciel. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1782.

..... Voilà donc sept parties constructives, ou sept différentes fonctions que les mots doivent remplir dans l'harmonie de la phrase. Donnons maintenant à ces parties constructives des noms convenables :

Ce qu'on emploie à exposer la manière, le temps, le lieu, et les différentes circonstances dont on assaisonne l'attribution, gardera le nom de circonstanciel, puisque toutes choses y paraissent d'un air de circonstance.

1747. (Girard. *Les vrais principes de la langue française.* III.)

Cette dame, monsieur, ne parut pas trop contente des nouveaux mots de *subjectif*, *objectif*, *circonstanciel*, etc.

(Dumarsais. *Lettres à l'auteur des Vrais principes de la langue française. Œuvres*, III, page 323.)

Civilisation. Il ne faut flatter personne, pas même son pays ; cependant je crois qu'on peut dire sans flatterie que la France a été le centre, le foyer de la civilisation de l'Europe. Il serait excessif de prétendre qu'elle ait marché toujours, dans toutes les directions, à la tête des nations...

(Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, 1re leçon, 18 avril 1828.)

La phrase souvent répétée : marcher à la tête de la civilisation, a son origine là, semble-t-il.

Club. Ce mot est un peu antérieur à 1789, comme le prouve une lettre sans date — mais publiée en 1788 — adressée à Henri Meister :

Vous voilà donc fatigué de la sécheresse et de l'ennui de votre club, de ce club où l'on était si impatient d'entrer. Eh bien ! lisez mon projet.....

(*Œuvres* du marquis de Villette, 1788. Page 211.)

Cœur. Littré : « 8° Ces deux personnes ne font qu'un cœur et qu'une âme, elles sont liées par la plus étroite

affection. Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur. Bossuet. *Anne de Gonzague.* »

L'expression que Littré mentionne se retrouve plus complètement dans une phrase de Fénelon, dont les derniers mots en indiquent l'origine biblique (*Actes des apôtres*, IV, 32.)

Elles (*les religieuses*) ne doivent faire toutes ensemble qu'un cœur et qu'une âme, comme les premiers fidèles.

(*Lettre à une supérieure de religieuses*, sans date.)

Cogner. Dans ce trou, j'ai fait entrer, à coups de marteau, une forte et solide cheville de bois ; après l'avoir cognée.....

(Buffon. *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Appendice, 33.)

Cohober. Dans le feu de l'adolescence, les esprits vivifiants retenus et cohobés dans son sang (*le sang d'Emile*) portent à son jeune cœur une chaleur qui brille dans ses regards.

(J.-J. Rousseau. *Emile*, livre III.)

Collocatif. L'abbé Girard emploie ce mot dans *les vrais Principes de la langue française* (1747) au chapitre des Prépositions :

« Les collocatives, au nombre de huit, sont *chez*, *dans*, *sous*, *sur*, *devant*, *derrière*, *parmi*, *vers*. Elles servent toutes à indiquer un rapport de place ; mais chacune a de plus une idée accessoire qui la distingue.

« *A* est collocative lorsqu'elle indique le lieu ou la place : demeurer à Paris, se placer à la tête, etc. *En* est collocative dans ces exemples : dîner en ville, être en prison, etc, »

Commandite. Hatzfeld : Dérivé de l'ancien français *command*

De l'ital. *accommandita*, à ce qu'il me semble.

Commémoraison, commémoratif. Hatzfeld : Dérivés de *commémorer*, mot qui a été omis à sa place, un peu plus loin, et qui est d'ailleurs, d'après Littré, un néologisme, dont les anciens mots qui datent des 14me et 16me siècles, ne peuvent pas dériver.

Commenter. A été employé comme verbe intransitif :

On commençait dès lors à commenter sur les articles : on les tournait, on les expliquait à sa mode.

(Bossuet. *Relation sur le Quiétisme*, V, I.)

Comparoir. Dans trois jours, je m'irai mettre entre vos mains, pieds et poings liés, afin que vous me le fassiez comparoir aussi chèrement que je l'ai desservi, et que vous donniez en moi un exemple qui fasse à l'avenir trembler tous les ingrats.

(Voiture. Lettre à la marquise de Vardes.)

Je crois que *comparoir* est ici pour *comperer*, et que Voiture a voulu dire : que vous me le fassiez payer aussi cher que je l'ai mérité. — Peut-être n'y a-t-il là qu'une faute d'impression qui, de la première édition, a passé dans toutes les autres.

Compatible. « Absolument, dit Littré, *compatible* ne se dit qu'au pluriel, ou, au singulier, avec quelque mot qui ait un sens collectif. »

On fera bien de se conformer à cette règle ; toujours est-il que Voltaire l'a enfreinte, par plaisanterie sans doute, et en profitant de la liberté du style épistolaire :

« Vous m'avez laissé ignorer la bonne plaisanterie de la grand' chambre, qui voulait députer à l'infant, et empêcher qu'aucun conseiller du Parlement connût jamais les intérêts d'aucun Etat. Enfin vous voilà compatible. »

(Lettre à d'Argental, 29 juin 1759.)

Complaisance. Hatzfeld, au mot *complaisant*, note un ancien sens de cet adjectif : qui se complaît en lui-même.

Il eût fallu dire de même au substantif *complaisance* : *Vieilli*, le fait de se complaire en soi-même.

La complaisance veut avoir l'honneur des bonnes œuvres.

(Massillon. *De la conduite des clercs dans le monde.)*

Complaisante. Je sais, en général, qu'il y a beaucoup d'inconvénient à s'attacher une complaisante.

(Lettre de la duchesse de Luynes à madame du Deffand, 7 avril 1754.)

Les uns pourraient vous croire ma propre fille, les autres ma complaisante, etc., et sur cela faire des commentaires impertinents.

(Lettre de madame du Deffand à mademoiselle de Lespinasse, 13 février 1754.)

Il est toujours sous-entendu, dans une liaison intime entre une femme riche et une fille qui ne l'est pas, que toutes les complaisances et les gênes seront du côté de cette dernière ; que, sans faire semblant de rien, elle sera l'esclave des volontés de l'autre : tout haut son amie, et tout bas sa complaisante.

(Buffenoir. *J.-J. Rousseau et Henriette, jeune Parisienne inconnue.* Lettre d'Henriette, avril 1764.)

Compulsion. S'il faut un plus grand éclaircissement, monseigneur l'intendant est supplié de donner ses ordres pour que le requérant demande en son nom, à la république de Genève, la compulsion des archives.

(Voltaire. Lettre à l'intendant de Bourgogne, au printemps de 1760 ; n° 4149, dans l'édition Moland.)

Concetti. Hatzfeld : « Le mot ne s'est d'abord employé qu'au pluriel. » Ex. le plus ancien, de 1753.

Les vers de Chimène : *Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau ! La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.....* consistent dans une pensée recherchée, tirée, affectée, dans une subtile et froide antithèse. C'est un ridicule *concetto.*

1739. (Desfontaines. *Racine vengé*, page 117).

Condamnation. Littré et Hatzfeld citent tous deux Massillon : Il a mangé et bu sa condamnation. — C'est une expression biblique :

Que l'homme donc s'éprouve soi-même, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice : car quiconque en mange et en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation.

(Saint Paul. Ire Epitre aux Corinthiens, XI, 28 et 29.)

Condition, Qualité. Hatzfeld : *Condition :* Une personne de condition noble, ou elliptiquement : une personne de condition. *Qualité :* Absolument. Condition de celui qui est noble.

« Condition noble » et « condition de celui qui est noble » sont des définitions qui s'équivalent, et qui ne marquent pas la différence qu'on faisait entre « une personne de condition » et « une personne de qualité ».

Homme de qualité est en notre langue quelque chose de plus qu'*homme de condition.*

(Bouhours. *Remarques nouvelles sur la langue française.*)

On est de condition dans l'état de la bourgeoisie ; on est de qualité dans l'ordre de la noblesse.

(Girard. *La justesse de la langue française.*)

Voilà qui est net ; et semblablement, Necker, dans le passage qui suit, où il fait une espèce d'énumération ascendante,

indique bien que dans l'ancienne hiérarchie sociale, une femme *de qualité* était quelque chose de plus qu'une femme *de condition*.

C'est le goût, c'est le tact qui aide à régler les manières d'une grande dame, maîtresse de maison ; c'est le goût, c'est le tact qui l'empêche de se tromper dans les distinctions fines qu'elle voudrait faire au milieu de son salon ; les femmes de condition, les femmes de qualité, les femmes de la cour, les femmes titrées, les femmes d'un nom historique...

(Necker. *Sur les usages de la société de France, en 1786.*)

Conditionnel. Je n'ai fait qu'une démarche purement conditionnelle, selon mon devoir.

(Fénelon. Lettre au père Le Tellier, 15 déc. 1713.)

Confédéré. Définition de Hatzfeld : membre d'une confédération (temporaire).

Pourquoi temporaire ? « Fidèles et chers confédérés !... » est une apostrophe du style courant, en Suisse ; et la Confédération suisse n'est pas temporaire.

Confesseur. « L'Eglise a honoré de ce nom tous les saints qui n'ont pas été martyrs. » *Acad.* — Je ne sais pourquoi Hatzfeld donne une définition plus étroite : « Chrétien qui, *au temps des persécutions de l'Eglise*, confessait sa foi chrétienne ».

La définition plus large de l'Académie est conforme à l'usage du mot.

Confidemment. Je vous dirai confidemment, afin que Leurs Majestés seules en aient connaissance, que...

(Lettre du cardinal Mazarin, citée par Bouhours : *Suite des Remarques nouvelles*, au mot *entamer.*)

Confidence. Je suis assuré que l'un ou l'autre auraient eu horreur de la moindre pensée de simonie ou de confidence.

(Bossuet. Lettre à M. Dirois, 12 août 1684.)

Confier. Cette vérité n'a pas besoin de preuve; et nous nous confions dans le Seigneur, qu'elle ne regarde pas ceux qui nous écoutent.

(Massillon. *De la conduite des clercs dans le monde.* — *Œuvres*, éd. de 1821. X. 318.)

Confort. Ce que les Anglais appellent confort, et que nous exprimons par l'aisance...

(Mme de Staël. *Dix années d'exil*, XII.)

Confortable. Hatzfeld : Néologisme.

.... les confortables rayons de notre soleil.

1628. (*Quò vadis, ou Censure des voyages*, nouvellement tirée de l'anglais de M. Joseph Hall, par Th. Jaquemot.)

Congre. En traversant Lorient, nous avons vu toute la place couverte de poisson, des chiens de mer, des congres monstrueux qui serpentaient sur le pavé.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Voyage à l'île de France*, lettre III.)

Congrégationaliste. Littré : « sectaire chrétien des Etats-Unis ». Mais il y a des congrégationalistes ailleurs qu'aux Etats-Unis. Une église congrégationaliste est un groupe de chrétiens protestants, qui ne reconnaît au-dessus de lui aucune autorité humaine. Le système congrégationaliste est opposé au système presbytérien, dans lequel les églises particulières sont soumises à un synode.

Congruiste. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1753.

En décidant que ce système (*de Jansenius*) est hérétique, le Vicaire de J. C. coupera d'un seul coup le nœud gordien...

Les congruistes seront charmés, toutes les écoles demeureront en paix.

(Fénelon. Lettre au cardinal de Rohan, 27 juillet 1714.)

Conjugalement. La polygamie directe et formelle doit être d'avoir deux femmes ensemble, avec lesquelles on vit conjugalement.

(Bossuet. *Quatrième avertissement aux protestants*, IX.)

Consécution. Hatzfeld : « 1° *Peu usité.* Poursuite. La mémoire fournit une espèce de *consécution* aux animaux, qui imite la raison, mais qui en doit être distinguée. Leibnitz. *Monadologie*, 26. »

En mettant *poursuite* à la place de *consécution*, dans la phrase de Leibnitz, elle n'en est pas plus claire; elle ne se comprend bien que si on en donne la suite :

« Par exemple, quand on montre le bâton aux chiens, ils se souviennent de la douleur qu'il leur a causée, et crient, et fuient. »

Si l'on ne se contente pas de la définition de Littré : *enchaînement, rapport d'antécédent et de conséquent*, on peut dire que Leibnitz a employé *consécution* dans le sens de : *prévoyance de ce qui va suivre.*

Conserviteur. Est-il possible que vous croyiez que nous invoquions les saints comme Dieu ? N'avons-nous pas dit que nous ne les appelions à notre secours que comme nos conserviteurs ?

(Bossuet. Lettre au ministre Ferry, 28 oct. 1666.)

Consistorial. Nous entendons que soubz le dict mot *consistoriaulx*, doibvent estre compris les chiefz, superintendens, anchiens, surveillans, diacres, et finablement tous ceulx qui se sont aulcunement meslez des affaires du dict consistoire,

si comme d'avoir collecté argent et aulmosnes, ou d'avoir eu la charge de édiffler et ériger le temple.

(Lettre du duc d'Albe, 12 avril 1567 ; dans Gachard. *Correspondance de Philippe II*, II. 664.)

Consœur. Les consœurs doivent respecter leur supérieure et lui obéir.

(Fénelon, Lettre à une supérieure de religieuses.)

Consoler. Hatzfeld, dans un autre article : « *Endormir*, faire dormir. Endormir un enfant en le berçant. — *S'endormir*, commencer à dormir », a su faire une juste distinction qui eût été aussi à sa place au mot *consoler*. Il le définit « soulager quelqu'un dans son chagrin ». Cette définition ne s'applique pas bien au verbe employé dans le pronom réfléchi. De même que pour *s'endormir*, il eût fallu pour *se consoler* une définition spéciale, par exemple : être en train de perdre son chagrin, sentir son chagrin s'évanouir, voir s'évaporer son chagrin.

Consomption. Dans la consomption des espèces, tous ceux qui croient la réalité sont obligés de reconnaître qu'il arrive une cessation de l'être que Jésus-Christ acquiert dans ce sacrement ; et cette cessation n'est toujours qu'une mort mystique, puisque la personne de Jésus-Christ demeure toujours inviolable en elle-même.

(Bossuet. Lettre au ministre Ferry, 28 octobre 1666.)

Constamment. Les ecclésiastiques de saint Augustin, bien qu'ils n'eussent avec lui qu'une même table et qu'une même maison, pouvaient pourtant posséder quelque chose en propre. Constamment donc, ils ne faisaient aucun vœu de pauvreté.

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.*)

Constamment donc signifie ici : il conste donc que...

Consulte. A vous, monsieur Marin... Vous m'apprîtes tout ce qu'il y avait à m'apprendre sur l'objet de ma consulte.

(Beaumarchais. *Addition au supplément du mémoire à consulter.*)

Consulter. Vous, grande nation, dans peu rassemblée pour consulter sur vos droits...

(Mme de Staël. *Lettres sur J.-J. Rousseau*, IV.)

Contagion,... pour la punition des jansénistes qui répandent la contagion.

(Fénelon. Lettre au père Le Tellier, 15 déc. 1713.)

Contradictoire. La lumière qui éclaire nos âmes ne vient-elle pas de Dieu? Les vérités qu'elle nous présente peuvent-elles être contradictoires avec celles qu'il nous a révélées?

(Buffon. *Epoques de la nature.*)

L'Académie, Littré et Hatzfeld ne donnent que *contradictoire à....*

Contribution. Depuis quelques années, les savants français emploient les mots *contribution à...* dans le sens de l'allemand : Beiträge zu...

Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier indique plus de quatre-vingts ouvrages dont le titre commence par *Mémoires pour servir à...* Cette ancienne expression française ne valait-elle pas mieux que le germanisme qui la remplace?

Coquin. Quand on voit qu'un homme de qualité est grand et bien formé, on dit qu'il est de belle taille; si c'est un valet, on dit : voilà un puissant coquin.

Théophile. *Apologie.* (*Œuvres*, éd. Alleaume, II, 270.)

Le 13 au soir, on lui apporta (*à Nicole*) de la part de la comtesse de Grammont, quelques gouttes d'Angleterre qu'on

battit dans du vin d'Espagne et qu'on lui fit prendre..... Je fus témoin qu'il dit à une personne qui lui promettait encore de ces précieuses gouttes, « qu'à la vérité il en admirait l'effet si prompt et si puissant, mais qu'il était tout honteux qu'on donnât à un coquin un remède fait pour les rois ».

(Vuillart. Lettre du 21 novembre 1695, citée par Sainte-Beuve. *Port-Royal*, 5e éd. IV, 512.)

Hatzfeld définit *coquin* : 1° *Vieilli*. Gueux, qui mendie. — Dans les passages qu'on vient de voir, *coquin* semble signifier : homme de peu, homme de rien.

Cordé. Les fibres de cette partie blanche (*des asperges*) sont dures et cordées, en comparaison des fibres dans la partie verte.

(Buffon. *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Chap. VII.)

Cordonnier. Croiriez-vous que *cordonniers* vient de ce qu'ils donnent des cors ? Je le fis l'autre jour croire à un bien honnête homme.

(Voiture. Lettre 125, à M. Costar.)

Cortège. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1642.

Je pense que vous ne vous lasserez jamais d'aller au cortège.

(Balzac. Lettre à l'évêque d'Aire, 25 septembre 1622.)

Corvée. Si l'on considère le droit de corvées comme un droit qui affecte la personne, ainsi que semble d'abord l'indiquer la propre étymologie du nom de *courvées*, *qui*, *dérivant sans doute du mot latin* CURVUS, *présente aussitôt l'idée d'une personne qui est contrainte de fléchir et de* SE COURBER *elle-même à l'ouvrage*, *à la première volonté du seigneur*, il est indubitable qu'en ce cas un Bourgeois ne doit ni ne

peut y être astreint, et qu'il serait absurde qu'une personne qui a l'avantage d'être membre de la République, fût tenu à des prestations personnelles, et assujetti à miséricorde envers un seigneur particulier, qui est vassal de cette même République! Mais si au contraire, l'on regarde ici ces droits de corvées et de *roides* comme une servitude réelle....

(Conclusions de Sp. Jean-Antoine Butini, prises le 29 avril 1695, en qualité de substitut du procureur général, au sujet de la cause pendante entre noble Jean-Antoine Lullin, seigneur de Dardagny, ancien syndic, et sieur Antoine Rey, de Dardagny, maître horloger, bourgeois de Genève. Ms. 141 de la Société genevoise d'histoire.)

Costume. Ce mot a été employé par Voltaire dans le sens de ce qu'on a appelé plus tard *couleur locale* :

Si les Français n'étaient pas si français, mes Chinois auraient été plus chinois, et Gengis encore plus tartare. Il a fallu appauvrir mes idées, et me gêner dans le costume, pour ne pas effaroucher une nation frivole, qui rit sottement, et qui croit rire gaiement, de tout ce qui n'est pas dans ses mœurs, ou plutôt dans ses modes.

(Lettre à Dumarsais, 12 octobre 1755.)

Cotonnade. Hatzfeld : Néologisme.

Deux petits lits, de cotonnade rayée de bleu et de blanc comme la tenture de sa chambre, une commode, une table et quelques chaises, faisaient tout son mobilier.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Essai sur Jean-Jacques Rousseau.)*

Cotte. On y voit (*sur les théâtres de Londres*) Annibal avec une longue perruque poudrée sous son casque, des rubans sur sa cotte d'armes.

(Muralt. *Lettres sur les Anglais*, II.)

Coucher. Aux définitions de Littré et de Hatzfeld : 1° *Mettre au lit*, il faut ajouter : *donner un logement, une couche.*

J'attends Lekain ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin.

(Voltaire. Lettre à Thieriot, 24 mars 1755.)

Coucherie. Hatzfeld : Néologisme.

Si *Tancrède* avait un plein succès, il faudrait hardiment donner *la Femme qui a raison* : car elle est gaie, et la morale est bonne. Il y a beaucoup de coucherie ; mais c'est en tout bien et en tout honneur.

(Voltaire. Lettre à madame d'Argental, 20 sept. 1760.)

Personne n'aura à se plaindre si la presse, la religion et la coucherie sont également libres en France.

(D'Alembert. Lettre à Voltaire, 8 déc. 1763.)

Couleur. Après cela, que peut-on dire contre cet acte ? Le peut-on calomnier avec couleur ?

(Patru. *Plaidoyer pour l'archiprêtre de Gignac.*)

Couleur locale a d'abord été employé au pluriel :

Quant au style, à la poésie, à la couleur de tout l'ouvrage, aux couleurs locales, à la force et à la grâce, mes acteurs ont été dans une espèce d'enchantement. Voici le titre de ma tragédie : *Fædor et Mikalef*, ou *les Orphelins de la Sibérie.*

(Ducis. Lettre à madame Babois, 16 pluviose an VIII.)

On a dit aussi *coloris local* :

Un poète dramatique n'est plus qu'un déclamateur lorsqu'il parle par l'organe de ses personnages, au lieu de leur conserver les idées propres à leur situation, et les discours qui tiennent à leur caractère : c'est ce que les maîtres de la scène appellent *coloris local.*

(*Mélanie*, drame de La Harpe. *Avertissement des éditeurs*, 1804.)

Coulis. L'île de Ruac... était une île où les habitants ne vivaient que de vent, et on n'y donnait aux malades que des vents coulis.

(Voiture. Lettre 127, à M. Costar.)

Coup. Ce grand édifice, qui déjà avait pris coup, s'en allait presque en ruine.

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.*)

Coupeau. Cime, sommet. L'Académie, Littré et Hatzfeld sont d'accord à dire que ce mot est vieux. Mais il est encore d'usage courant en blason. Les armes de Hongrie, par exemple, se blasonnent ainsi : De gueules à la croix patriarcale d'argent, issant d'une couronne d'or posée sur une colline à trois coupeaux de sinople.

Courageux. La sève que le froid avait condensée, s'étendit en sentant ce petit retour de chaleur, et fit pousser plusieurs plantes plus courageuses que les autres.

(Buffon. *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Chap. VII.)

Courir. Un arbre que la foudre a couru, depuis le faîte jusqu'à la racine.

(Théophile. *Epître d'Actéon à Diane.*)

Coutelas. Hatzfeld : Dérivé de couteau.

De l'ital. *coltellaccio*, à ce qu'il me semble.

Craindre. Je crains qu'il ne vienne, dit le Dict. Acad. — Racine a dit :

Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père :
On craint qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère.

(*Andromaque*, I, 3.)

Il aurait pu dire : On craint qu'il n'essuie les larmes de sa mère. Mais le sens n'eût pas été le même ; pour s'en

rendre compte, il faut rétablir une phrase sous entendue :

On craint que, si on le laisse vivre, il n'essuie...

On craint que, si on le laissait vivre, il n'essuyât...

Au présent de l'indicatif, *laisse*, correspond le présent du subjonctif. *essuie*; à l'imparfait *laissait*, l'imparfait *essuyât*.

Si on le laisse vivre, c'est une hypothèse qu'on formule en terme froids et simples; il n'y a pas de parti pris ; le pour et le contre sont en balance.

Si on le laissait vivre implique une autre idée; le parti est pris: il faut tuer l'enfant; car, pense-t-on, si on le laissait vivre, il arriverait malheur. C'est ce parti pris qui effraie Andromaque, et qui lui fait dire : *n'essuyât*.

Crapoussin. Ces gros petits crapoussins-là s'imaginent qu'il n'y a qu'à boire et manger; ils crèvent comme des mouches; et nous, maigrelets, nous vivons.

(Voltaire, lettre à madame de Fontaine, juin 1757.)

Crédibilité. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1694.

Ce ne sont pas, comme on parle, de simples arguments de crédibilité.

(Balzac. Lettre à Conrart, 12 juin 1651.)

Crédit. Si j'avais quelque credit pour écrire, je m'étendrois bien volontiers dans le récit particulier des grâces que ce grand saint *(Joseph)* m'a faites...

(Ste Thérèse. *Autobiographie*, traduite par Arnauld d'Andilly. Ch. VI.)

Cri. Terme de blason.

Si Flory a peu donner à sa sœur, du vivant de sa mère, les biens de Monlaur, il est certain que par mesme raison il les pouvoit pareillement donner à une estrangère, du vivant de Louys, son ayeul maternel. Et qui ne croira qu'il n'eust abhorré de penser seulement que luy, que sa fille, vivans et

le voyans, on peust malgré eux disposer du leur ? Que leur aisné peust, en despit d'eux encore plains de vie, enter sur telle plante qu'il voudroit choisir, leur nom, leur cry, leurs armes, coherens à leur terre ; et que tous leurs puisnez fussent à leur veue, comme branches steriles, sans feuilles et sans fruits ?

(Marion. *Plaidoyers*, XIII.)

Crier. La dépense fut si excessive que Louis le jeune était à peine aux portes de Hongrie, que par les lettres qu'il écrit à Suger, il criait déjà à l'argent.

(Patru. *Traité des décimes.*)

Criminaliser. L'affaire a été extrêmement grave. Elle a été portée au conseil des parties ; on a voulu la criminaliser et la renvoyer au parlement.

(Voltaire. Lettre au duc de Richelieu, 9 février 1767.)

Critique. A toutes ses qualités, l'auteur du livre dont nous parlons, ajoute celle d'être *critique*, c'est-à-dire, de peser les mots par les règles de la grammaire.

(Bossuet. *Défense de la tradition et des saints Pères*, préface.)

Croquant. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, dans la *Comédie des proverbes*, de Monluc, dont la première édition, d'après Brunet, est datée de 1633.

Discours sur l'entreprise de Genève, tiré au vray par un croquan savoyar. A Chambéry, 1603.

Crotu. Littré : Etym. crotte. — Hatzfeld ; Dérivé de crotte.

N'est-il pas plutôt dérivé du vieux français *crot*, creux ? La petite-vérole laisse des creux au visage.

Cuveau. Je vous ai fait expédier lundi dernier un cuveau contenant deux fromages.

(J.-J. Rousseau, Lettre au libraire Duchesne, 28 octobre 1764.)

Dame. Si ma nièce..... aimait mieux être dame de château que citadine de Paris malaisée, je trouverais bien à la marier.

(Voltaire. Lettre à Thieriot, 21 déc. 1737.)

Est-il vrai que Gaussin se retire, qu'elle va en Berry être dame de château?

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 28 août 1760.)

Dansel.

Ce danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans mon champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.

(Voltaire. Lettre à M. de Villette, 11 décembre 1765.)

Datisme. Littré et Hatzfeld disent que Datis est un personnage d'une comédie d'Aristophane; on dirait, à les lire, qu'il y paraît sur la scène.

Datis est simplement cité par un des personnages de la comédie de *la Paix* : « Voici l'instant, dit Trygaeos, de répéter ce que chantait Datis, se caressant au milieu du jour : *Quel plaisir, quel délice, quelle jouissance!* »

Dauphin. Hatzfeld : « II. Titre du fils aîné des rois de France. »

Il y a eu des dauphins d'Auvergne, qui ont porté ce titre depuis le 11e siècle, et qui l'ont conservé jusqu'au 17e. (*Histoire généalogique de la maison royale de France*, par le père Anselme et ses continuateurs, 1726, tome premier, *passim*, notamment page 358.)

Après avoir tout examiné, elle (*madame de Chartres*) s'arrêta au prince Dauphin, fils du duc de Montpensier : il était alors à marier.

(Mme de la Fayette. *La princesse de Clèves.*)

Davantage. Rien ne me plairait autant que d'avoir tous les soirs chez moi six ou sept personnes de bonne compagnie, et non pas deux fois la semaine vingt ou vingt-cinq personnes, comme cela arrive, qui ne se soucient non plus de moi, et dont je ne me soucie pas davantage que de ceux qu'on rencontre dans les églises et dans les spectacles.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 3 mai 1779.)

C'est un exemple à ajouter à ceux que Littré a recueillis de l'emploi de *davantage* avec *que* : « usage, dit-il, que les grammairiens de la fin du 18e siècle ont réussi à abolir. » A vrai dire, déjà en 1689, dans ses *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, Andry de Boisregard disait : « *Davantage* ne veut point *que* après soi ». Mais je crois que Sainte-Beuve a eu tort d'écrire :

La première phrase de la préface des *Lettres persanes* ressemble fort à un solécisme : « Rien n'a plu davantage dans les *Lettres persanes* QUE d'y trouver.... » *Davantage que* est proscrit depuis Vaugelas. Montesquieu le savait sans doute en prenant la plume ; mais au lieu de dire *n'a plus plu*, ou de changer de tour, il a risqué le solécisme, sachant bien que de broncher tout au début ne tirait pas à conséquence pour un coursier de sa race.

(*Port-Royal*, livre III, chap. 7.)

On ne voit pas ce que vient faire ici Vaugelas, qui n'a pas parlé de *davantage que*. Après Vaugelas, et pendant deux générations encore, Pascal, Bossuet, La Bruyère, Massillon, ont employé cette expression ; et si Montesquieu est le dernier des grands écrivains qui s'en soit servi, ce n'était pas encore un solécisme sous sa plume. Ce n'est pas la seule occasion où Sainte-Beuve ait pris un archaïsme pour une faute de français. Il a dit par exemple :

Je n'ai pas parlé du *style* chez Mme de Charrière ; les cita-

tions en ont pu faire juger. C'est du meilleur français, du français de Versailles que le sien, en vérité. Elle ne paie en rien tribut au terroir.... en rien ; pourtant je lis en un endroit de *Caliste* : « Mon parent n'est plus si triste d'être marié, parce qu'il oublie *qu'il le soit*, » au lieu de *qu'il l'est*. Toujours, toujours, si imperceptible qu'il se fasse, on retrouve le signe.

(*Portraits de femmes*. Mme de Charrière, article publié dans la *Revue des deux mondes*, du 15 mars 1839.)

Mais cet emploi du subjonctif, que Sainte-Beuve relève comme une faute, est un simple archaïsme. Balzac, par exemple, écrivait à Chapelain, le 4 janvier 1641 : « Je suis tendre jusqu'à la faiblesse, je vous l'avoue; mais je pensais que vous le sussiez il y a longtemps. » — et il écrit à Du Plessis : « Ceux-ci (*les barbares*) croient que ce soit lâcheté de fuir quand une rivière se déborde... Si vous jugez que la Philosophie, que vous avez autrefois tant estimée, soit encore assez sage pour vous conseiller, elle vous dira... »

Voiture, dans l'*Histoire d'Alcidalis et de Zélide*, rapporte que son héros « avait toujours les yeux et le cœur attachés à la jalousie par où il croyait qu'elle (*Zélide*) regardât. »

Dans le *Menteur* de Corneille (I, 4), Dorante parle à Cliton de Clarice et de Lucrèce qui viennent de sortir : Dorante préfère celle qui s'est entretenue avec lui, et Cliton réplique:

La plus belle des deux, je crois que ce soit l'autre.

Dans les *Mondes*, au second soir : « Parce que la lune est éloignée de nous, dit Fontenelle, nous ne la voyons que comme un corps lumineux, et nous ignorons que ce soit une grosse masse semblable à la terre. »

Et au 18e siècle encore, Voltaire écrivait au marquis d'Argence de Dirac, le 12 octobre 1765 :

S'il (*le parlement de Toulouse*) croit avoir bien jugé les

Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice ou du moins son erreur.

De. Les articles *de*, *du*, *des*, après un de ces titres, *monsieur*, *monseigneur*, etc., sont encore à remarquer : car si on les dit sans faire précéder un de ces titres d'honneur : *monsieur*, etc., on supprime la particule *de* devant les noms qui ont plus d'une syllabe : ainsi au lieu de dire : *Monsieur de Turenne*, *Monsieur de Villars*, on dira : *Turenne*, *Villars* : cependant on conserverait l'article *de* : 1° dans les noms d'une syllabe, comme *De Thou* ; 2° dans les noms de deux syllabes, dont la dernière a pour voyelle un *e* muet : *De Vardes* ; 3° dans les noms qui commencent par une voyelle : *d'Armagnac*, *d'Etampes*.

(Buffler. *Grammaire française*. Remarques sur des bizarreries d'usage.)

Me permettez-vous, monsieur, de vous faire une petite chicane grammaticale ? La particule *de*, en français, ne peut se joindre à un nom propre commençant par une consonne, à moins qu'elle ne suive un titre; ainsi vous pouvez fort bien dire : *le vicomte de Bonald a dit*, mais non pas : *De Bonald a dit* ; il faut dire : *Bonald a dit* ; et cependant on disait : *D'Alembert a dit*. Ainsi l'ordonne la grammaire.

(Joseph de Maistre. Lettre à M. de Syon, 14 novembre 1820.)

Telles étaient les règles, qui étaient bonnes ; mais l'usage les abandonne. Alexandre Dumas fils les a carrément violées, quand il a dit, dans son discours de réception à l'Académie française : « Songez, messieurs, qu'à ce moment... Casimir Delavigne n'a que vingt-cinq ans, de Vigny vingt, Hugo et Dumas dix-sept, de Musset est au collège, et plusieurs d'entre vous ne sont pas nés. »

On fait plus; les éditeurs modernes se permettent de corriger sur ce point les meilleurs écrivains. Voltaire, dans ses lettres à Cideville, du 25 février, et à Thieriot, du 15 mai 1733, leur avait dit : « Le *Paresseux* de Launay paraîtra après Pâques. » — « Launay a donné son *Paresseux.* »

C'est ce qu'on lit dans l'édition de Kehl; mais prenez l'édition de M. Moland, vous y lisez : « Le *Paresseux* de de Launay paraîtra après Pâques. » — « De Launay a donné son *Paresseux.* »

Débagouleur. Et vous, vieux débagouleur de Sarrazin, vous n'avez jamais joué Alvarès comme moi, entendez-vous.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 12 mars 1758.)

Débiteur. Peut avoir un régime précédé de la préposition *à* :

Si saint Paul a été débiteur aux fous et aux sages, je vous confesse que je ne suis pas assez riche pour payer les dettes de saint Paul.

(Balzac. Lettre à Conrart, 20 juillet 1652.)

Débrider. Encore une fois, débridez, avalez des détails.

(Voltaire. Lettre à Mlle Clairon, 12 janvier 1750.)

Déchiré. Vous ai-je dit que madame de Pompadour et M. le duc de Choiseul m'honorent d'une protection très marquée? Croyez-moi, mes frères, notre petite école de philosophes n'est pas si déchirée.

(Voltaire. Lettre à Helvétius, 12 décembre 1760.)

Je n'ai jamais cru la France si déchirée qu'on le dit.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 28 déc. 1760.)

Décime. Il faut remarquer que du même mot latin *decimæ*, nous avons fait deux mots français ; car nous appelons dîmes, celles que le peuple paie à l'Eglise ; et décimes, celles que le clergé paie au pape ou au roi.

(Fleury. *Introduction au droit ecclésiastique*, II, 13.)

Déclarateur. Littré cite d'après le Dictionnaire de Laveaux, et cite mal, une phrase de Voltaire : « Il est bien triste pour l'humanité que ceux qui se disent les déclarateurs des commandements célestes, les interprètes de la divinité, en un mot les théologiens, soient quelquefois les plus dangereux de tous. »

(Voltaire. Lettre au prince royal de Prusse, 26 août 1736.)

Déclinable. Cette inversion :

> O Dieu dont les bontés, de nos larmes touchées,
> Ont aux vaines fureurs les armes arrachées.

pour dire : *ont arraché les armes*, était d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle rend le participe déclinable ; au lieu qu'étant mis avant son régime, il ne se décline jamais.

(D'Olivet. *Remarques sur Racine*, XV. Ed. de 1767.)

Décliner. Littré, dans le supplément à son dictionnaire, cite la Grammaire des Grammaires, qui dit que l'Académie prononça le 3 juin 1679 : La règle est faite ; on ne déclinera plus les participes *présents*. La *Grammaire des Grammaires* avait emprunté cette citation aux *Opuscules sur la langue française*, par divers académiciens, publiés à Paris en 1754. A la page 341, l'éditeur de ce recueil, l'abbé d'Olivet, cite un Extrait des registres de l'Académie, du 3 juin 1679, qui se termine en ces termes : Ainsi la règle est faite, qu'on ne déclinera point les participes *actifs*.

Déconfès. ..... de peur que je ne sois excommunié et que je meure déconfès.

(Voltaire. Lettre au président de Ruffey, 26 mai 1762.)

Découverte. Lorient est une petite ville de Bretagne... On y distingue de beaux magasins, une tour qui sert de découverte.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Voyage à l'Ile-de-France*, lettre II.)

Décrépitude. Hatzfeld : Etat de celui qui est décrépit.

Décrépit. Hatzfeld : Arrivé au dernier degré de la décadence physique, produite par la vieillesse.

Ces définitions ne s'accordent pas avec l'emploi que fait madame du Deffand du premier de ces mots, dans une lettre à Walpole, du 4 décembre 1771 : « Mes insomnies ne me tueront point; mais elles accélèreront la décrépitude. »

On accélère une marche, un mouvement ; on n'accélère pas l'état de celui qui est *arrivé* au dernier degré de la décadence, etc.

Décrétoire. L'exercice de la religion, la juridiction, ainsi que les droits et biens ecclésiastiques, sont et doivent être réglés d'après l'état et la possession de l'année 1624, qui pour cela est appelée *décrétoire*, ou normale.

(Scholl. *Histoire abrégée des traités de paix.* 1817. I, 197.)

Décrire. Avait le sens de *recopier.*

... Pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseraient fort s'il fallait que je les *décrivisse*...

(Boileau. Lettre à Brossette, 10 novembre 1699.)

Andry de Boisregard (*Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, 1689) signale et condamne cet emploi de *décrire* dans le sens de *transcrire.*

Définition. On a écrit à Lausanne pour faire prier l'auteur des *Lettres toulousaines* de suspendre le débit de son livre jusqu'à la définition du procès des Calas.

(Voltaire. Lettre à Jacob Vernes, 14 mars 1763.)

Déiste. Hatzfeld et Littré (supplément) citent d'après Sayous, *Etudes littéraires sur les réformateurs du XVIe siècle*, tome II, page 203, un passage de l'*Exposition de la doctrine*

de la foy chrestienne, par Pierre Viret, Genève 1564 ; passage, qui se trouve dans l'épître liminaire du second volume, adressée *aux fideles qui font profession de la vraye doctrine chrestienne en l'église de Mompelier*, folio V, *verso* : « Il y en a... qui s'apelent Deistes, d'un mot tout nouveau, lequel ils veulent opposer à Atheiste. »

Mais ouvrez le livre de Sayous à la page 203 du second tome, vous n'y verrez pas ce passage, qui est à la page 187 du premier tome. L'erreur de Littré a été reproduite par Hatzfeld.

Déjouer. *Déjouer* est un de ces mots parasites que la Révolution a mis à la mode, et l'un de ceux qui sont le plus souvent répétés.... Combien de fois a-t-on *déjoué* Pitt, qui pourtant joue encore son jeu, quoique ce jeu coûte un peu cher !

(La Harpe, *Mémorial*, 21 mai 1797.)

Délivre. J'oubliais de vous mander l'accouchement de la reine ; ce fut hier samedi 19... il y eut quelque intervalle entre l'accouchement et le délivre.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 20 décembre 1778.)

Démembré. J'avoue que la Bavière, sans le haut Palatinat, est un corps démembré.

(Fénelon. Lettre à l'Electeur de Cologne, 8 mars 1713.)

Démonstration. On se sert quelquefois en français du mot de *démonstration* pour signifier fausses apparences.

(Voltaire. Lettre à Damilaville, 19 mai 1764.)

Départ. Dans *Voltaire, bibliographie de ses œuvres*, II, 125, M. Bengesco dit :

« Dans ces diverses éditions, le titre de départ porte : *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas.* »

Ni Littré, ni Hatzfeld n'expliquent ce que c'est que le *titre de départ.*

Dépenaillement. Hatzfeld: Ex. le plus ancien, de 1798.

Que madame de Champbonin vienne dans le dépenaillement de Cirey, et que Voltaire ait le bonheur de vous y voir !

(Voltaire. Lettre à madame de Champbonin, datée de Cirey, et classée par Moland sous le n° 445, parmi les lettres des dernières semaines de 1734.)

Dépraver. Etait-ce là expliquer ou dépraver nos principes ?

(Bossuet. *Relation sur le quiétisme*, VI, 22.)

Dérogeant. Si Fléchier avait été gentilhomme, il n'aurait pas pris l'emploi dérogeant de secrétaire de M. Talon, aux grands jours d'Auvergne.

(D'Alembert. Eloge de Fléchier, dernière note.)

Désaimer. Je crains enfin, si nous demeurons ainsi sans dire mot, ma très chère fille, que votre cœur n'apprenne petit à petit à me désaimer.

(S. François de Sales. Lettre à une dame, 2 août 1621.)

On y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne; il n'y a plus là les âcretés de la jeune passion. Il faut, pour être venu à ce point, avoir aimé bien des fois, désaimé, puis aimé encore.

(Michelet. *Histoire de France*, Livre X, chapitre premier, sur l'*Imitation de Jésus-Christ.*)

Désaimer est chez S. François de Sales un italianisme; et chez Michelet, un néologisme formé sur le modèle de *désarmer*, *désenclaver.*

Désappointement. Un tel désappointement m'est fort

égal, à moi qui suis tout à fait indifférent à ce que disent et pensent les personnes que je n'aime pas.

(Mme de Staël. *Delphine.* III, 32.)

Nodier *(Critique des dictionnaires*, page 135) avait remarqué avec justesse que ce mot, dans son sens actuel, est d'origine anglaise.

Désappropriation. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Fénelon.

Dans les *Entretiens spirituels de S. François de Sales*, publiés en 1629, le huitième Entretien est intitulé ; De la désappropriation et despouillement de toutes choses.

Descente. Le duc Emmanuel-Philibert était de la juste descente des ducs de Savoie et des rois de Portugal.

(Mathieu. *Histoire de Henri IV.* Livre II, 5e narration, § 4.)

Pour se dire d'une race, c'est peu d'en porter le nom et les armes, si avec ces marques (trompeuses assez souvent) on ne montre sa descente.

En ce long espace de six cents ans et davantage, vous ne trouvez pas un seul homme pour lier votre descente ; pas un seul homme que vous puissiez avouer, ou prendre pour votre père.

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.)*

Désengagé. Mon Dieu ! que bienheureux sont ceux qui, désengagés des cours et des compliments qui y règnent, vivent paisiblement dans la sainte solitude au pied du crucifix !

(S. François de Sales. Lettre à une dame, 19 déc. 1622.)

Désespérer (se). Autrefois synonyme de *se suicider*.

L'anathème que l'Eglise fulmine contre les désespérés ne va qu'à les exclure de la communion des fidèles, privant de l'honneur de la terre sainte leurs corps qu'ils ont indigne-

ment souillés par une mort infâme et abominable. La justice séculière passe plus avant, et elle punit encore leur impiété par la confiscation de leurs biens.

Mais si cette punition doit être générale, et si elle doit avoir lieu aussi bien contre ceux qui se donnent la mort, ennuyés de la vie, que contre ceux qui se portent à cette action par la crainte du supplice qui les attend, c'est chose qui a reçu grande difficulté en nos jugements. Cette question fut amplement agitée au mois de décembre 1634.

Il s'agissait de la succession de Jeanne Agelle qui, poussée de quelque déplaisir, s'était désespérée.

(Simon d'Olive. *Questions notables du droit*, I, 40. *Des morts volontaires et de la peine qui leur est imposée.)*

Désinvolture. Les femmes de ce pays... ont naturellement une certaine *disinvoltura* qui n'est pas dépourvue de grâces.

(Rousseau. *Nouvelle Héloïse*, II, 21. — En note : Le sens propre de ce mot *(disinvoltura)* est *l'air libre et dégagé, l'aisance dans les manières.*)

Désobligeamment. Voltaire me conseillait l'autre jour, assez désobligeamment, de mettre plus de temps à mes ouvrages.

(Piron. Lettre du 31 décembre 1730, citée par Desnoiresterres, *Voltaire*, I, 419.)

Dessous. Dessus.

Vous dormez dessous les courtines
Et des Grâces et des neuf Sœurs.

(Voltaire. *Epître à Desmahis*. 1750.)

Des fluxions horribles m'ôtent la vue, dès que la neige est dessus nos montagnes.

(Voltaire. Lettre à madame du Deffand, mars 1765.)

Dessus nos montagnes : c'est ce qu'on lit dans l'édition de Kehl; dans l'édition de Moland, il y a : *sur nos montagnes.* Je ne sais pas quel est celui des éditeurs de Voltaire qui a jugé à propos de faire cette correction.

Dessu. Ha! Florice, que c'est une traîtresse passion que la jalousie, et qu'elle se glisse aisément en nous, au desceu de notre raison!

(Voiture. *Lettres amoureuses*, I.)

Destituable. Il y a apparence qu'il avait été pourvu à titre onéreux; et que, partant, il n'était pas destituable qu'en cas de forfaiture.

(Patru. *Factum par G. Tallemant, sieur des Réaux.)*

Détourbier. Nous aperçumes venir droit à nous quatre grands taureaux, qui parurent enchantés à ceux avec qui je cheminais; mais pour moi, je crois assurément qu'ils ne l'étaient pas, parce qu'ils nous laissèrent passer sans détourbier, et qu'ils ne jetaient point de feu par les naseaux.

(Voiture. Lettre LXX. A Mlle de Rambouillet.)

Détrancher.

Vous croirez voir partout des Huons, des Rolands,
Chevaliers toujours prêts à pousser l'estocade,
Hâcher des Fierabras, détrancher des géants.

(Du Cerceau. *Epître à M. de R***.)*

Deux. Je ne suis paresseux que parce que vous l'êtes toute la première. J'entends lorsqu'il s'agit d'écrire; car en d'autres choses vous ne l'êtes pas, Dieu merci: vous faites assez d'ouvrage, vous deux M. Vitart.

(Racine. Lettre à mademoiselle — *c'est le nom qu'on donnait alors aux femmes mariées* — Vitart, 15 mai 1662.)

Savez-vous qu'à nous deux Charles, cette collection *(de tableaux)* commence à avoir un nom?

(Mme de Souza. Lettre à la comtesse d'Albany, 23 juillet 1813.)

Deviner. Dieu, pour le désaltérer [*Noé*] créa la vigne et lui révéla l'art d'en faire du vin. Par l'aide de cette liqueur *(in vino veritas)* il découvrit mainte et mainte vérité; et depuis son temps, le verbe *deviner* a été en usage, signifiant originairement *découvrir* au moyen du *vin.*

(Lettre de Franklin à l'abbé Morellet, citée par celui-ci dans ses *Mémoires*, chap. XV.)

Diallèle. Hatzfeld : Néologisme.

Que pensez-vous de ce diallèle ?

(Rousseau. *Profession de foi du vicaire savoyard.)*

Diète. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1611.

.... pour prier Monsr de Savoye qu'il envoyast quelcun à une diete qui se debvoit tenir aux Suisses pour luy.

(Claude de Seyssel. Lettre au roi Louis XII, 4 juillet 1512. *Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, XXIV, 631.)

Dilater. .... trois arrêts de l'Aréopage, qui le dilatent homme de bien.

(Balzac. Lettre à M. de Brassac. Livre VI, 18).

Dilemme. On trouve quelquefois le mot écrit : *dilemne*, et je me demande pourquoi.

Dilettante. Hatzfeld : Néologisme.

Je suis un dilettante en tout genre.

(Frédéric II. Lettre à Voltaire, 1er mai 1760.)

Discret. Madame la Supérieure n'a rien fait qu'avec conseil. Les Constitutions de saint Louis lui donnent toute la puissance des corrections ; mais en ces rencontres elle prend toujours l'avis des Discrètes et des Mères anciennes.

(Patru. *Plaidoyer pour madame de Guenegaud.)*

Dissertation. Vous me demandez la dernière production que vous avez vue : à votre exemple, je l'appelle ici ma Dissertation, parce que nous vivons ici en pays de liberté. Mais je n'aurais garde d'être si téméraire à la cour, où il n'y a plus de grâce pour les mauvais mots, ni de sûreté pour les innovateurs de la langue.

(Balzac. Lettre à M. Bardin. Livre VI, 45.)

Dit.

Car dans sa tête sont écrits
Et tous les faits, et tous les dits
Des grands hommes, des beaux esprits.

(Voltaire. *Epître à M. de Vendôme.*)

Diversement. On parle diversement de quelqu'un : euphémisme pour insinuer que la bonne réputation de quelqu'un est très discutée. Ex. :

Quand je vous dis qu'on en parlait très diversement et que je vous demandais quel homme c'était...

(Beaumarchais. *Addition au supplément du mémoire à consulter*, soit 3e mémoire.)

Doctorat. Tout l'épiscopat et tout le doctorat est contre lui (*contre Fénelon.*)

(Bossuet. Lettre à son neveu, 19 janvier 1699.)

Doctrine. Dans une phrase de La Bruyère : « Où le riche parle, et parle de doctrine, c'est aux doctes à se taire », Hatzfeld interprète les mots *de doctrine :* « Où le riche parle, et parle *de science certaine....* »

N'est-ce pas plutôt : « ... et parle *de questions de science ou d'érudition...* » ?

O Sparte ! opprobre éternel d'une vaine doctrine !

(J.-J. Rousseau. *Discours sur les sciences.*)

Dogmatiquement. C'est l'Eglise qui doit dans le doute

décider dogmatiquement si les termes dont le directeur s'est servi expriment la doctrine hérétique, ou non.

(Fénelon. Lettre au père Le Tellier.)

Dolman. Hatzfeld : Néologisme.

J.-J. Rousseau a employé ce mot dans une lettre au libraire Duchesne, 15 oct° 1763, en lui décrivant un costume arménien : « Le dolman, ou robe de dessous, est toujours uni ; le cafetan, ou robe de dessus, est uni de même en été ; mais, pour l'hiver, j'en ai un doublé, et bordé de renard de Sibérie. »

Ce passage peut servir aussi à rectifier la définition que Hatzfeld a donnée de *cafetan :* « pelisse d'honneur que les sultans offrent aux principaux officiers, aux ambassadeurs étrangers, aux personnages de distinction, etc. »

Domestique. Au 8° paragraphe, Littré parle d'une signification de ce mot, aujourd'hui inusitée : « Anciennement il se disait des individus attachés à une grande maison, même quand ils étaient gentilshommes, et que l'emploi était important. » Comme la nuance de cet ancien sens est à la fois importante et délicate à établir, il fallait une sévérité particulière dans le choix des exemples. Littré me paraît avoir mal choisi le premier :

Faites-en faire essai par quelque domestique.

Commençons par rétablir le vrai texte de ce vers :

Faites faire un essai par quelque domestique.

(*Rodogune*, acte V, sc. 4.)

Comme il s'agit d'une expérience à faire *in anima vili*, d'une coupe de poison, *domestique* a ici le sens d'*homme de service*, et même d'*esclave*. — Je n'aime pas non plus le dernier exemple, où il est question du roi Charles XII « qui bravait dix mille Turcs avec ses seuls domestiques ». Le roi

de Suède se défendait avec toute sa suite, avec ses valets de chambre et ses laquais aussi bien qu'avec ses gentilhommes. Ces deux exemples seraient avantageusement remplacés par les passages suivants : On lui rend aussi ce témoignage *(au chancelier Séguier)* qu'il est impossible d'en user plus civilement qu'il fait avec tous les Académiciens ; et qu'il préside avec la même familiarité que pourrait faire un d'entre eux ; jusqu'à prendre plaisir qu'on l'arrête et qu'on l'interrompe, et à ne vouloir point être traité de *Monseigneur*, par ceux-là même de ces Messieurs, qui sont ses domestiques.

(Pellisson. *Histoire de l'Académie française*, II.)

Je sais bien que les évêques et les abbés peuvent avoir des personnes de condition pour domestiques.

(Patru. *Plaidoyer pour l'archiprêtre de Gignac.)*

Daignez considérer, madame, que je suis domestique du Roi, et par conséquent le vôtre ; mes camarades, les gentilshommes du Roi....

(Voltaire. Lettre à la Reine de France, 10 octobre 1748.)

Donner. Le courrier, qui porta en si grande diligence cette nouvelle au vicaire, pouvait bien faire deux ou trois lieues davantage, et donner jusqu'à Peyrasse et à Cassans.

(Patru. *Plaidoyer pour l'archiprêtre de Gignac.)*

Dragon. Académie : Animal fabuleux, qu'on représente avec des griffes, *des ailes*, et une queue de serpent, — Littré : Terme de blason. Reptile qu'on représente avec deux pieds et une longue queue, *sans ailes*. Dragon monstrueux, se dit d'un dragon ailé. — Hatzfeld : *Spécialement* (Blason). Reptile figuré dans l'écu avec deux pieds et une queue. Dragon monstrueux, figuré avec des ailes.

Je crois que l'Académie, en donnant des ailes au dragon, a raison contre Littré et Hatzfeld, qui ont tort aussi en ce

qui concerne les *dragons monstrueux*, lesquels sont ceux qui ont des faces humaines.

M. de Foras *(Le Blason*, dictionnaire et remarques, 1883), définit le dragon : animal fabuleux, ailé, à deux pattes et à queue en pointe.

Palliot, dans son édition de l'*Indice armorial* de Geliot (1661) donne les armoiries de trois familles (Vervins, Bourghese, Le Granger de la Picquemenie) dans chacune desquelles les dragons sont ailés ; il donne aussi les armoiries des d'Ancezune, barons de Caderousse près d'Avignon, qui portent de gueules à deux dragons monstrueux ou sphinx, ayant faces humaines, affrontées, d'or.

Dramaturgie. Hatzfeld : Néologisme.

La traduction française de la *Dramaturgie* de Lessing a paru en 1785, à Paris, et c'est alors que ce mot est entré dans l'usage courant. Jean-Baptiste Rousseau l'avait employé dans une épigramme :

Par le démon de la Dramaturgie
Ce fanatique au théâtre agrégé....

Droit. J'ai tâché d'exposer... l'établissement des sociétés politiques,... indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin.

(J.-J. Rousseau. *Discours sur l'inégalité*, *in fine.)*

Duchesse. Espèce de siège.

Ils *(les notaires qui écrivaient le testament que dictait madame du Deffand)* furent embarrassés à désigner le siège que j'occupais : ce n'était point, disaient-ils, une chaise, ni un fauteuil, ni un canapé, ni une bergère, ni une duchesse.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 17 février 1771.)

Dyscole. Au fond, mes frères, je ne suis pas surpris que ces pasteurs dyscoles fuient nos assemblées.

(Massillon. *Discours synodaux*, XX.)

Ecart. « Les armes principales de la maison, dit Littré, se mettent au 1er et au 4e écart, c'est-à-dire à ceux de la partie supérieure de l'écu. »

Non. Les écarts sont numérotés comme on le voit dans le tableau ci-contre; la partie supérieure de l'écu est occupée par le premier écart et le second.

1	2
3	4

Echauguette. Je ne veux vous voir de ma vie dans cette maudite échauguette que vous habitez: on y monte avec une peine extrême, on en descend avec un péril infini.

(Chaulieu. Lettre à mademoiselle de Launay, éd. Lescure, II, 181.)

Econome. Je sais le respect que nous devons à tout ce qui vient de la main des papes; je sais qu'ils sont les économes souverains de l'héritage du Seigneur.

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.)*

Economie. Parler par économie: c'est une expression consacrée, aux Pères de l'Eglise; elle signifie *parler selon les temps et selon les lieux.*

(Voltaire. *Dictionnaire philosophique.*)

Economique. Honorius... calcula mal si l'on veut; il ne vit pas les suites funestes des moyens économiques qu'il crut pouvoir employer.

(J. de Maistre. *Du Pape*, I, 15.)

L'adjectif *économique* a ici le sens de *politique*, et s'applique à ce qu'on fait en cherchant à esquiver les difficultés.

Economistè. Hatzfeld: Ex. le plus ancien, de 1773.

Je fondai chez moi un dîner et une assemblée tous les mardis. C'est de ces assemblées que nous est venu le nom d'*économistes.*

(Lettre du marquis de Mirabeau à J.-J. Rousseau, du 20 décembre 1767.)

Eduquer. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1771.

Une princesse, dans un roman, *est bien éduquée :* cela veut dire qu'elle a reçu une éducation digne d'elle, qu'elle est bien élevée.

(Voltaire. *Lettres sur la Nouvelle Héloïse.* 1761.)

La langue s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants, au lieu de les élever.

(Voltaire. Lettre à Linguet, 15 mars 1769.)

Effarouchement. Ce mot est dans Littré avec une citation de Saint-Simon. Hatzfeld l'a laissé de côté, le considérant sans doute comme inusité; mais Fénelon aussi l'a employé : Il *(l'évêque de Chartres)* en est la dupe, et son effarouchement sur mon livre, qu'on a soin d'entretenir, l'empêche de voir ce qui se passe sur tout le reste.

(Lettre à l'abbé de Chanterac, 25 septembre 1697.)

Efféminément. Ronsard n'estoit point mortel, il n'estoit point sujet à la mort; c'est offenser le rang et le mérite de sa condition, que de le plaindre et regretter en ceste qualité : c'est faire tort à la force et à la grandeur de son courage, que de le pleurer et lamenter ainsi efféminément.

(Du Perron. *Oraison funèbre de Ronsard.)*

Email. Hatzfeld dit très bien qu'en blason il y a sept émaux ; à savoir deux métaux : or, argent ; et cinq couleurs : gueules, azur, sable, sinople, pourpre. Mais voyez les définitions de *azur*, *gueules* et *or :* elles ne sont pas en harmonie avec cela.

Azur : un des *neuf métaux* des armoiries, de couleur bleue. — *Ici l'erreur vient de Littré.*

Gueules : une des *six* couleurs de l'écu, la rouge.

Or : *couleur* représentant le premier des émaux.

Emmuseler. ....des gueux ivres, qu'il faut emmuseler comme des ours.

(Voltaire. Lettre à l'impératrice Catherine, 3 décembre 1771.)

Empierrer. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1776.

Ce sépulcre est couvert d'une pierre : marque convenable aux tombeaux, pour signifier aux passants combien dure et stable est cette demeure, et combien insensible et empierrée est la condition de ceux qu'elle tient en dépôt.

(Simon d'Olive. *Actions forenses*, III, 9; procès plaidé en 1620.)

Emulsion. Je lui donnai *(à un enfant malade)* une décoction de rue, de petite centaurée, de menthe, de chicorée sauvage ; et pour adoucir la vivacité que cette tisane pourrait porter dans ce sang irrité par la fièvre, je lui fais prendre de demi-heure en demi-heure, entre ces potions, une émulsion légère.

(Voltaire. Lettre au docteur Tronchin. Œuvres, éd. Moland, XLI, 150.)

Encyclopédiste. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1771.

... les encyclopédistes, c'est-à-dire ceux qui ont traité de toutes les sciences en abrégé.

1683. (Lamy. *Entretiens sur les sciences*, VI.)

Enfonceur. M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert ; qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes.

(Voltaire. Lettre à Damilaville, 3 janvier 1766.)

Enfonceur de portes ouvertes signifie ici : celui qui fait effort pour surmonter des obstacles qui n'existent pas ; — et non pas : celui qui se vante d'avoir surmonté des obstacles

qui n'existaient pas (c'est la définition de Hatzfeld, qui d'ailleurs est sans doute le plus souvent la bonne).

Enjolivure. C'est de toi que j'ai appris à ne point rechercher ces petites enjolivures dont tout le monde fait tant de cas, et où mon esprit se portait assurément, et encore avec quelque avantage et quelque apparence d'y réussir.

(D'Ablancourt. Seconde lettre à Patru,)

Enonciation. Ne sait-on pas qu'une simple énonciation, dans les choses anciennes, est un titre ?

(Patru. *Plaidoyer pour la Fontaine-Desprez.*)

Ensaboté. Hatzfeld : Néologisme.

On a oublié de consulter le *Lexique de la langue de Racine* (Œuvres de Racine, éd. Hachette, VIII, 188.)

Enseigner. Ni mon cœur, ni ma bouche ne firent de paix avec un homme qui m'avait trompé, et qui payait par une ingrate jalousie les soins que j'avais pris de l'enseigner.

(Voltaire. Lettre à Formont, 28 février 1754.)

Enthousiasme. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1573 :

Ne sentant plus la première ardeur de cet enthousiasme, qui me faisait librement courir par la carrière....

1552. (Du Bellay. Epitre à J. de Morel.)

Entortillage. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1790.

Vous serez charmante, tant que vous vous laisserez aller à votre naturel, et que vous serez sans prétention et sans entortillage.

(Mme du Deffand. Lettre à mademoiselle de Lespinasse, 13 février 1754.)

Entre-considérer (s'). Cette curiosité mutuelle avec laquelle les planètes s'entre-considèrent.

(Fontenelle. *Les mondes.* IV.)

Entre-expliquer (s'). L'ordre fait qu'on trouve toutes

les propositions de chaque genre rassemblées pour s'entre-expliquer.

(Fénelon. Lettre au père Daubenton, 12 oct. 1713.)

Entresol. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1690.

Entresuelo : c'est une petite chambre faite en souspente, entresolle.

Sopaleo : Ce mot est plutôt italien qu'espagnol, et signifie une souspendue ou entresolle.

(Tesoro de las tres lenguas francesa, italiana y espanola. Genève, 1609.) Il y a au moins une édition antérieure, que je n'ai pas vue. — Dans les trois articles cités, je n'ai donné que l'espagnol et le français. Le mot *entresol* vient peut-être de l'espagnol *entresuelo*.

Epaule. Frapper quelqu'un sur l'épaule, à l'épaule, c'est lui donner un coup. — Lui frapper l'épaule, au contraire, c'est un geste amical et familier.

Je dînais un jour chez madame de Staël, avec Joseph Bonaparte, et quelques membres de cette opposition éphémère... « Vous êtes mécontent, me dit Joseph, en causant à part; mais permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas non plus avec ces messieurs; ils voudraient une rotation de Directeurs, qui dissent, en leur frappant l'épaule : *Aujourd'hui, c'est moi; demain, ce sera toi;* au lieu que, si nous avions un régime conforme à vos principes, vous verriez avec plaisir que mon frère en restât le chef. »

(La Fayette. *Mes rapports avec le Premier Consul.)*

Epilogueur. Employé adjectivement : Vous me trouverez bien épilogueuse; mais je vous jure que je ne le suis sur rien, excepté sur ce qui altère la sincérité : sur cet article, je le suis sans miséricorde.

(Mme du Deffand. Lettre à mademoiselle de Lespinasse, 13 février 1754.)

Epique. Elles seraient bien fâchées d'avoir dit : un poème héroïque; elles disent toujours : un poème épique.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 30 septembre 1638.)

Epitomer. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1690.

Et Julian l'Antecesseur, en épitomant le texte de la Novelle de Justinian, dit....

1638. (Œuvres du sieur d'Olive du Mesnil. *Questions notables du Droit*, III, 12.)

Epoque. Puisse la paix servir d'époque à la naissance du prince que j'attends !

(Voltaire. Lettre à l'électeur palatin, 9 juin 1761.)

Epouser. Littré indique un ancien sens de ce verbe : marier, rendre époux.

Notre très honorée mère, Péronne-Marie de Chastel, demoiselle savoisienne, était en Allemagne, où elle donna à la sainte Vierge, dans la célèbre chapelle de Notre-Dame-des-Ermites, une bague qui lui était fort chère, afin qu'elle l'épousât avec son divin Fils.

(De Chaugy. *Mémoires sur la vie et les œuvres de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*. I, 26.)

Erater. Vous m'avez vu extrêmement touché de Mad.... Je suis parfaitement content, et de sa beauté, et de son esprit, et de son cœur; il n'y a que sa rate qui me fait enrager. Lui appartient-il, à cette rate, de venir gâter l'effet de tant de belles parties? Qui pourrait érater Mad..., ce serait une personne parfaite.

(Fontenelle. *Lettres du chevalier d'Her***. LXIV.)

Erronément. Dans toute la 9e question de la cause 35e, il n'est parlé que de sentences où, sur des faits erronés, l'Eglise et les souverains Pontifes ont erronément prononcé.

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti*)

Ès. Cette particule se retrouve dans quelques noms de lieu en Bretagne : la Ville-ès-chiens, la Ville-ès-coqs, la Ville-ès-fleurs, la Ville-ès-prêtres, la Ville-ès-saints.

Escale. Hatzfeld : Emprunté de l'ital. *scala.*

Oui sans doute, quand le mot se présente comme dans Rabelais, sous la forme de *scale.* Mais *escale* a pu venir aussi du provençal *escalo ;* et il semble naturel que le français tienne ce mot des marins de Marseille, plutôt que des Italiens.

Escalque, escarque. Mot emprunté de l'ital. *scalco,* maître d'hôtel.

Frère Jean, associé des maistres d'hostels, escarques, panetiers,... apporta quatre pastés de jambons.

(Rabelais. IV, 64.)

Puis, quand l'escalque a la nappe levée,...

(Olivier de Magny. *Epître à M. d'Avanson.*)

Esplanade. Littré : « Terme de fauconnerie. Route de l'oiseau qui plane. » Hatzfeld : « Fauconnerie. Espace où le faucon plane dans les airs. »

Ni l'un ni l'autre ne citent d'exemple de ce sens spécial. S. François de Sales a dit : Les pigeons se pavannent quelquefois en l'air, et font des esplanades çà et là.

(*Amour de Dieu.* IV, 3.)

Dans cet exemple, *esplanade* peut se définir : action de planer.

Esquipot. C'est le nom qu'on donne à une espèce de petit coffre, dont le maître a la clé, et où les garçons barbiers mettent par une petite ouverture, l'argent qu'ils reçoivent pour les barbes.

(*Journal helvétique*, janvier 1760, page 101.)

Estropier. Les truchements de profession ne savent

presque pas la langue des étrangers auxquels ils servent d'interprètes : c'est pitié de voir comme ils altèrent, et comme comme ils estropient, si j'ose parler ainsi, les choses qu'ils veulent faire entendre.

(Bouhours. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, II.)

Etaleur. Il y a quelques mois que je trouvai, chez un homme qui étale des livres à Versailles, une nouvelle édition de la *Henriade*, 1748.... On peut à l'amiable, savoir de cet étaleur où se vend cette édition...

L'étaleur en question est un relieur nommé Fournier.

(Voltaire, cité par Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, IV, 30.)

Etêter. Il serait bien triste pour nous deux que vous eussiez pu imaginer un moment qu'on eût eu la bêtise d'étêter des arbres en les ébranchant, et que moi j'eusse eu l'autre bêtise de vendre mes ébranchages....

(Voltaire. Lettre à M. de Brosses, 21 février 1770.)

Etre. Littré : « 8° Terme de généalogie. Etre du trois au quatre, du cinq au quatre avec quelqu'un ; être dans un degré de parenté tel que les deux personnes dont il s'agit, appartenant à deux branches différentes, aient un bisaïeul, un trisaïeul commun. Ainsi la parenté du grand Condé avec M. de Vardes était du cinq au quatre : c'est-à-dire qu'ils avaient un trisaïeul commun, La Trémouille.

« Ce qui fait qu'on exprime ainsi cette parenté, c'est que le point de départ n'est compté qu'une fois : La Trémouille, une fille, une fille, une fille, Condé, cinq ; de l'autre côté, une fille, un garçon, une fille, Vardes, quatre »

J'ai voulu vérifier les dires de Littré ; j'ai compulsé le bel ouvrage du père Anselme et de ses continuateurs : *Histoire généalogique de la maison royale de France*, etc. Paris, 1726-1733, tome I, pages 336 à 338 ; II, 87 et 88 ; IV, 169 et 170 ; VII, 851 et 852 ; et j'ai dressé le tableau ci-contre :

FRANÇOIS DE LA TREMOILLE, vicomte de Thouars
épousa en 1521 Anne de Laval

Louis III de la Tremoille
ép. 1549 Jeanne de Montmorency

Charlotte-Catherine de la Tremoille
femme, en 1586, de Henri Ier de Bourbon, prince de Condé.

Henri II de Bourbon, prince de Condé
ép. 1609 Charlotte-Catherine de Montmorency

le grand Condé.

Jacqueline de la Tremoille
femme, en 1534, de Louis de Bueil

Claude de Bueil
ép. Catherine de Montecler

Jacqueline de Bueil
femme, en 1617, de René II du Bec

François-René du Bec, marquis de Vardes.

On voit que ce tableau ne concorde pas avec ce que dit Littré. Au lieu de trois filles entre La Trémoille et Condé, nous avons : un garçon, une fille, un garçon, Condé.

Et si l'on essaie de remonter de Condé à sa mère, de celle-ci à sa mère, etc., selon la formule de Littré, on arrive, en compulsant à nouveau le père Anselme (I, 336 à 338; III, 605; VIII, 919 et 920) au tableau qui suit :

CLAUDE DE CLERMONT, baron de Montoison
|
Catherine de Clermont-Montoison
femme, 18 décembre 1571, de Jacques de Budos,
vicomte de Portes
|
Louise de Budos
seconde femme de Henri Ier de Montmorency
|
Charlotte-Catherine de Montmorency
femme, en 1609, de Henri II de Bourbon,
prince de Condé
|
le grand Condé.

Comme on le voit, en remontant la filiation selon la formule de Littré, on n'arrive pas à La Trémoille.

Ce n'est pas tout. Au lieu de dire comme Littré : « Ce qui fait qu'on exprime ainsi cette parenté, c'est que *le point de départ* n'est compté qu'une fois... » je préférerais dire : « .... c'est que la souche commune n'est comptée qu'une fois : Condé, un garçon, une fille, un garçon, La Trémoille : cinq ; — une fille, un garçon, une fille, Vardes : quatre. »

Eutychien. Il va jusqu'à reprocher au Pape qu'il a avancé dans sa véritable chaire, en prononçant un de ses sermons, une proposition formellement eutychienne.

(Fénelon. Lettre au père Lami, 4 mai 1706.)

Evangéliser. Hatzfeld : Malheur à moi, si je n'évangélise ! (Fénelon. *Epiphanie*, I.)

C'est un mot de saint Paul (I Corinthiens, IX, 16) que saint François de Sales (Lettre à Mgr Fremyot, 5 octobre 1604) a cité comme Fénelon.

Evangile. Au paragraphe 7, qui traite de l'expression : *Evangile éternel*, Littré n'en indique pas l'origine, qui se trouve dans un passage de l'Apocalypse, au chap. XIV, verset 6 : Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.

Exactitude. Littré, dans une remarque à ce mot, cite Vaugelas entre guillemets : « C'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre, et auquel on s'est accoutumé; on lui a en vain opposé *exacteté*. » Qu'on compare ces deux lignes au texte de Vaugelas : « Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre.... mais enfin on s'y est apprivoisé.... Quelques-uns ont écrit depuis peu *exacteté*..... mais je ne crois pas qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. »

La citation est faite trop librement; Littré n'eût pas dû employer les guillemets. Heureusement il met en général, dans ses citations, une tout autre exactitude.

Exalté. Je crois que Fénelon n'était point hypocrite; qu'il a été de bonne foi martyr de ses systèmes; c'était ce qu'on appelle aujourd'hui un esprit exalté. Ce mot est devenu à la mode pour exprimer l'enthousiasme.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 20 avril 1777.)

Excellence. Louis de Gonzague, fils de Frédéric II, duc de Mantoue, se présenta en 1593 à la cour de Rome comme ambassadeur du roi Henri IV; on lui donna le titre

d'Excellence, « qu'on donnait, — dit l'Art de vérifier les dates, tome XI, page 248, — indifféremment avec celui d'Altesse, aux princes des maisons souveraines. Les partisans de l'Espagne en prirent occasion de qualifier de même l'ambassadeur de cette couronne; et de là, le titre d'Excellence a passé à tous les ambassadeurs des têtes couronnées, celui d'Altesse étant réservé aux princes des maisons souveraines. »

Excentricité. Il n'y a pas de nation où l'on trouve autant d'exemples *(qu'en Angleterre)* de ce qu'on appelle l'*excentricité*, c'est-à-dire une manière d'être tout-à-fait originale, et qui ne compte pour rien l'opinion d'autrui.

(Mme de Staël. *Considérations sur la Révolution française*, Sixième partie, chapitre VI.)

Exclamatif. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1784.

Le point interrogant et le point exclamatif se placent dans les occasions où le tour de phrase le demande, c'est-à-dire à la fin de l'interrogation et de l'exclamation.

1747. (L'abbé Girard. *Les vrais principes de la langue française*, XVI.)

Exécuteur. Littré et Hatzfeld, qui disent que ce mot a été employé adjectivement, ne citent point d'exemple pour le masculin *exécuteur*, et ne citent pour *exécutrice* que des exemples de Montesquieu.

C'est par une inexactitude de la langue en ces matières, que M. de Montesquieu, qui la savait si bien, n'a point laissé de dire toujours *la Puissance exécutrice*, blessant ainsi l'analogie, et faisant adjectif le mot *exécuteur*, qui est substantif. C'est la même faute que s'il eût dit : *le Pouvoir législateur.*

(Rousseau. *Lettres écrites de la montagne*, VII.)

Exertion. Lorsque le voyageur fixe ses regards sur le fleuve qui se précipite du haut des rochers de Schaffouse,

il perd la mesure du temps, il contemple à la fois le mouvement et l'éternité des flots sans cesse renouvelés et sans cesse engloutis, une direction toujours la même, une impulsion toujours aveugle : son âme s'engourdit à force de sentir, et il s'éloigne de ce spectacle, accablé par une exertion trop grande et trop rapide de ses facultés morales.

(Mme de Staël. *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau.* Avertissement pour la seconde édition. Paris, An VI.)

Il y a bien des virtualités sans *exertion* (mot fort juste qui nous manque, Amaury, et que la marquise[1] prononcerait beaucoup mieux que moi) bien des germes qui avortent obscurément...

(Sainte-Beuve. *Volupté*, VI.)

Je ne puis plus travailler, parce qu'il n'y a plus personne pour prendre en considération mon travail. Je voudrais aller quelque part, et le courage me manque pour la moindre exertion.

(Mérimée. *Une correspondance inédite*, page 14.)

Exhaustion. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1756.

Archimède, Apollonius, Viviani, Grégoire de S. Vincent ont connu l'Infini ; leurs méthodes d'approximation et d'exhaustion en sont tirées.

1740. (Buffon. *La méthode des fluxions*, de Newton, trad. de l'anglais. Préface du traducteur.)

Exigence. L'exigence, c'est-à-dire le besoin d'un retour quelconque de la part des autres, est le point de ressemblance par lequel l'amitié et les sentiments de la nature se rapprochent des peines de l'amour.

(Mme de Staël. *De l'influence des passions*, II, 1.)

(1) Dans ce roman, la marquise de Couaën est Anglaise de naissance. — *Exertion*, en anglais, exercice, effort.

Existence. Hatzfeld : *Spécialement*, la vie de l'homme ici bas. *Mener une existence précaire. Une existence obscure.*

La définition de ce sens spécial serait plus précise, il me semble, en disant : *le genre de vie que mène une personne.*

Il veut me ruiner en saisissant ce que je possède : il a tort; car je dois mourir bientôt, et il est dur de m'ôter à présent l'existence à laquelle j'ai sacrifié toute ma vie.

(Mme de Staël. *Delphine.* II, 27.)

Expatrier. Le roi ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier dans sa soixante-quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.

(Voltaire. Lettre à madame du Deffand, 13 juillet 1768.)

Cet exemple contredit la remarque de Littré.

Expédient. Je commencerai, vous dis-je; il ne me manque que des lumières et des expédients, et j'espère les trouver en vous.

(Diderot. *Le fils naturel*, acte IV, scène V.)

A quelle époque a-t-on commencé à prendre ce mot en mauvaise part?

Fabrique. Hatzfeld : *Par analogie*, dans la peinture de paysage, ce qui est construit par l'homme (édifices, ponts, etc.).

Je crois que ce sens spécial n'a pas été créé par analogie; il est venu de l'italien.

Fadasse. Hatzfeld : Néologisme.

Ce benêt de Ramire (personnage de la tragédie de *Cassandre)* ne sera jamais qu'un beau fils, un fadasse, un blanc-bec.

(Voltaire. Lettre à M. d'Argental, 12 décembre 1761.)

Fadement. Je ne dirai pas fadement que cette pièce

fasse fondre en larmes; mais je vous dirai que cette pièce intéresse quiconque pense.

(Voltaire. Lettre à Saurin, 5 avril 1769.)

Faible. On sait que *faible prince* ne signifie pas *prince faible*. Un *prince faible* est tel par son caractère, et un *faible prince* l'est par la comparaison de ses forces avec celles de son ennemi.

(Voltaire. Lettre à Walther, 8 avril 1752.)

Faiseur. Hatzfeld : ABSOLUMENT, *un faiseur*, un intrigant.

Est-ce que ce mot n'est pas employé quelquefois en parlant d'un écrivain qui produit beaucoup, et travaille avec plus de rapidité que de soin? « On a reproché à M. Gaullieur, a dit M. Xavier Kohler, d'être parfois un *faiseur* en littérature; mais s'il était *faiseur*, du moins il *faisait*, et souvent il *faisait* bien. Si seulement nous avions en Suisse plusieurs travailleurs de sa trempe! »

Falaise. Hatzfeld : Escarpement de terre ou de roche, qui borde la mer. — L'Académie et Littré donnent des définitions analogues.

Il y a des escarpements de terre ou de roche, qui bordent une rivière ou un fleuve. Ne peut-on pas les appeler *falaises?*

2. **Faune.** Hatzfeld : ETYM. Tiré de *faune 1*, d'après *flore*.

Fauna Sueciae regni est le titre d'un livre que Linné a publié en 1746. Dans le sens de : ouvrage contenant la description des animaux d'un pays, le mot *faune* a pour origine ce mot du latin moderne, *fauna*.

Au mot *faune*, Hatzfeld met en première ligne le sens : Ouvrage contenant la description des animaux d'un pays; et il ajoute : *Par extension*, l'ensemble des espèces animales d'une région.

Au mot *flore*, inversément, Hatzfeld met en première ligne

le sens : Ensemble des plantes d'un pays, d'une région; et il ajoute : *Par extension*, livre contenant la description de ces plantes.

Je crois que dans l'un et l'autre cas, les deux sens sont simultanés. Les mots *Flora*, *Fauna*, Flore, Faune, sont les titres des premiers livres qui ont employé ces mots, et ils servent à désigner ces ouvrages; mais ils les désignent en en indiquant l'objet, qui est l'ensemble des plantes, l'ensemble des animaux d'un pays.

Féminin. Littré, supplément : « Ajoutez (*à l'article* FÉMININ *du Dictionnaire)* S. m. Ce qui est propre aux femmes. » Littré cite, à l'appui de cette définition, une phrase de M. Blaze de Bury : ... des yeux d'un bleu foncé, et respirant toutes les suavités de l'éternel féminin.

L'éternel féminin n'est que la traduction d'un mot de Gœthe, dans les derniers vers de la seconde partie de Faust :

Das ewig-weibliche
Zieht uns hinan.

Feu. Si on comptait, en exagérant, dix personnes par feu.... Jamais on ne compte que cinq à six habitants par feu : mettons-en six.

(Voltaire. Lettre à M. de la Michodière, sans date certaine, vers 1757, n° 3,422 de l'édition Moland.)

En 1404, on compta *(dans la ville de Genève)* treize cents feux, faisant au moins treize mille âmes.

(Rousseau. *Lettres de la montagne*, VII, note *l.*)

Dans une nouvelle Histoire de France, on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, dans le temps de Philippe de Valois. Or on entend par feu une famille.. On ne peut donner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

(Voltaire. *Remarques pour servir de supplément à l'*ESSAI SUR LES MŒURS, XIX.)

Pour un territoire qui représente à peu près la moitié du royaume, on comptait, en 1328, 2,411,149 feux : ce qui, d'après les estimations les plus modérées, c'est-à-dire de 4 habitants par feu, donnerait pour la France de vingt à vingt-deux millions d'habitants.

Paris avait 61,098 feux imposables : ce qui doit donner une population totale, voisine de trois cent mille âmes.

(Lavisse. *Histoire de France*, IV, 20.)

Fiacre. Frère Kroust dira à madame la Dauphine que je suis athée ; mais par le grand Dieu que j'adore, je les attraperai bien, eux et l'abbé Guyon, et maître Abraham Chaumeix...., je suis meilleur chrétien que tous ces fiacres-là.

(Voltaire. Lettre à madame d'Epinay, 26 décembre 1760.)

Le fiacre, qui ne veut pas perdre sa course, descend de son siège.

(Diderot. *Salon de 1765*. Œuvres, X. 337.)

Fieux. Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de Prault, que Prault fils est un franc fieux.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 27 août 1761.)

Figue. Hatzfeld : Etym. Emprunté du latin *ficus*.

Ne faut-il pas chercher l'étymologie de ce mot dans la forme provençale *figa*, le nom venant du Midi, en même temps que le fruit ?

Fin. Il y a longtemps que j'ai prétendu que le souper était une des quatre fins de l'homme ; je ne me souviens pas quelle est celle dont je lui fais prendre la place : la mort, le paradis et l'enfer, voilà les trois dont je me souviens.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 4 mai 1779.)

Finir. L'Académie, Littré et Hatzfeld sont d'accord à dire

que *finir* s'emploie avec la préposition *de*, suivie d'un infinitif. Mais quelquefois on le fait suivre d'un nom :

Non, tout cela est précaire, et notre public est mobile ; nous n'en avons fini de rien.

(Lettre du comte Molé, 6 juin 1837.)

Si vous entendez dire qu'avec des Chambres et le gouvernement représentatif, on n'en finira jamais d'Alger....

(Lettre de M. de Barante, 23 juillet 1837 ; citée, comme la précédente, dans les *Souvenirs* du baron de Barante, tome VI ; pages 28 et 43.)

Fixer. L'expression : *fixer une personne, un objet*, dans le sens de *fixer ses regards sur cette personne, sur cet objet*, est notée par Littré comme fautive. Il la signale dans Malfilâtre, Delille et Lamartine. Avant eux, Jean-Jacques Rousseau l'avait employée :

Leur manière intrépide et curieuse de fixer les gens...

(*Nouvelle Héloïse*, II, 21.)

Flanquer. Mme la princesse de Conti, voulant faire une politesse à une dame qui avait soupé chez elle, lui demanda ce qu'elle avait fait au jeu : Ah! dit-elle, je m'en suis flanqué pour cinquante francs.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 14 mars 1779.)

Fleur. A quel moment cesse ce qu'on appelle la *fleur de l'âge ?*

« Trente ans, dit l'Académie, c'est la fleur de l'âge pour un homme. »

« Il est mort à la fleur de son âge, » a dit d'Alembert dans l'Eloge de l'abbé Mallet, qui a vécu jusqu'à sa 42e ou 43e année.

Et Voltaire, écrivant le 1er novembre 1773 à l'impératrice Catherine, lui disait : « Ce n'est pas à un barbouilleur inutile

qu'il faut de longues années, c'est à une héroïne, née pour changer la face du monde. Elle est encore dans la fleur de son âge. » - L'impératrice Catherine, née le 2 mai 1729, avait quarante-quatre ans.

Fois. Voltaire a dit dans une lettre à d'Argental, le 11 juillet 1744 : Morillo est d'une nécessité absolue ; il est le père de sa fille, une fois, et on ne peut se passer de lui.

Une fois est ici une locution adverbiale et elliptique, signifiant : une fois qu'il en est ainsi, la question est décidée.

Fond. L'heure que la reine lui avait donnée pour l'entendre était à cinq heures du matin : c'est-à-dire, en Suède, dans le fond de l'hiver, cinq ou six heures avant le jour.

(*Relation de la mort de M. Descartes*, par mademoiselle Descartes.)

Le fond de l'air est toujours froid.

(Bernardin de Saint Pierre. Lettre du 1er prairial an XIII, à M. Robin.)

Fondateur. Les seigneurs des Réaux sont fondateurs de la nef de l'église de Chouzé; car il n'y a point de plus certaine marque de fondateur que les armes dans la voûte : cela est des maximes les plus communes.

(Patru. *Factum pour Gédéon Tallemant, sieur des Réaux.*)

Fondue. Si vous pouviez trouver un morceau de bon fromage de Gruyère, et plutôt nouveau que vieux, nous nous régalerions d'une fondue. Cela nous rappellerait la montagne de Salève, et me ferait grand plaisir.

(J.-J. Rousseau. Lettre à Coindet, 10 février 1768.)

Forestal. Tous les dits bois, injustement distraits du forestal, sous prétexte d'une vente simulée, appartiennent légitimement à l'acquéreur de la terre.

(Voltaire. Lettre à M. de Ruffey, 30 septembre 1761.)

Fortune. Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement par la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major, et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition, et à ses risques, périls et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations.

(Voltaire. Lettre à M. d'Argental, 5 avril 1776.)

Fossé. — Je passerai ce qui me reste de vie à faire de la terre le fossé, et à mettre mes voisins les jésuites dans la voie du salut.

(Voltaire. Lettre à M. Tronchin, 5 décembre 1760.)

Fraternité. Quand on n'est pas uni avec le corps de l'Eglise, et avec toute la fraternité.

(Bossuet. *Lettre pastorale sur la communion pascale, IV.*)

Frisoir. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1723.

Les cheveux frisés et annelés se frisent avec un frisoir.

1661. (Comenius. *Janua linguarum*, éd. de Duez.)

Fromental. Ce sera à vous, monsieur, que je devrai des prés artificiels. Je sème du trèfle dans les uns, et du fromental dans les autres.

(Voltaire. Lettre à M. Abeille, octobre 1761.)

Il n'y a point de détérioration dans le changement d'une mauvaise vigne en un pré semé de fromental.

(Voltaire. Lettre à François Tronchin, 4 janvier 1765. *Le Conseiller Tronchin*, page 190.)

Fromentée, adjectif féminin (Littré). — Fromenté. Néologisme (Hatzfeld).

François de Sales avoit les cheveux fromentez et chastains.

(Charles-Auguste de Sales. *Histoire du bienheureux François de Sales*, livre X, *in fine.)*

Frontispice. Cette croix de bois se trouvait placée tout juste vis-à-vis le portail de l'église que je fais bâtir, de façon que la tige et les deux bras l'offusquaient entièrement, et qu'un de ces bras, étendu juste vis-à-vis du frontispice de mon château, figurait réellement une potence, comme le disaient les charpentiers.

(Voltaire. Lettre à M. Arnoult, 6 juillet 1761.)

Fugace. Quelle apparence qu'au bout de plusieurs années, je puisse retrouver la trace de cette petite et fugace plante?

(J.-J. Rousseau. Lettre à la duchesse de Portland, 19 juillet 1772.)

Furtif. Au mot *méprisable*, Hatzfeld dit : XIVe s. Se déduit de l'existence de *méprisablement*. — De même au mot *originel*.

Au mot *furtif*, il aurait pu dire de même : XIVe s. Se déduit de l'existence de *furtivement*. — Au lieu de cela, il ne fait remonter l'existence de *furtif* qu'à l'année 1549, époque où cet adjectif se rencontre dans le dictionnaire de Robert Estienne.

Galbanum. Hatzfeld : Donner du galbanum à quelqu'un, l'amadouer.

La définition de Littré est meilleure : « Donner du galbanum, donner de fausses espérances. »

Je vous nommerai dix personnes qui ont votre *épître à Horace*. Vous m'en parlez, vous me l'offrez, vous n'attendez que mon consentement pour me l'envoyer ; je me hâte de marquer mon empressement ; votre réponse se fait attendre mille ans, et finit par être un refus : c'est là comme vous traitez vos amis !... Si vous voulez que je ne vous croie pas un donneur de galbanum, vous m'enverrez, sans tarder un moment, votre *épître à Horace*.

(Mme du Deffand. Lettre à Voltaire, 28 octobre 1772.)

Gagner. Hatzfeld : gagner pays, prendre de l'avance.

Diderot écrivait à Rousseau : On ne trouvera sur le chemin de l'Ermitage que quelques philosophes pédestres, gagnant pays le bâton à la main, mouillés jusqu'aux os et crottés jusqu'au dos.

Gagner pays, ici, signifie : avancer dans son chemin, se hâter d'arriver ; ce n'est pas tout à fait le même sens.

Galoche. Au commencement du règne de Louis XIII, on allait à pied avec des galoches, ou avec des bottines, qu'on laissait dans l'antichambre, quand on rendait quelque visite. J'ai vu, moi enfant, un reste de cet ancien usage.

(L'abbé Gédoyn. *Œuvres diverses*, page 356.)

Galvauder. M. Dorat m'a galvaudé deux fois ; je lui ai pardonné deux fois. Comme je me meurs et que je veux mourir en bon chrétien, s'il me fait une troisième algarade, je lui pardonnerai pour la troisième, parce que je trouve qu'il a beaucoup de talents et de grâces ; mais ne lui en dites mot.

(Voltaire. Lettre au comte de la Tourette, 15 sept. 1770.)

Garde-marteau. N'est-ce point un garde-marteau qui devrait avoir marqué ces bois ?

(Voltaire. Lettre à M. de Ruffey, 30 septembre 1761.)

Garus. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1757.

Prenez la bouteille de garu chez Geoffroy : c'est votre voisin.

1736. (Voltaire. Lettre à l'abbé Moussinot ; Edit. Moland, n° 585.)

Gaupe. Nous fûmes reçus *(chez Voltaire)* par la nièce Denis, qui est la meilleure femme du monde, mais certainement la plus gaupe.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 22 février 1778.)

Gaz. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1690.

Premièrement, il n'y a point lieu de douter que la flamme est une fumée allumée; secondement, que la fumée est une vapeur, nommée (d'un nouveau nom) Gas.

(*Œuvres de Van Helmont*, de la traduction de M. Jean Leconte. Lyon, 1670; page 93.)

Le charbon,... en brûlant... et généralement tous les corps qui immédiatement ne s'en vont pas promptement en eau, jettent un certain esprit sauvage, nommé Gas. Par exemple, soixante-deux livres de charbon, consumées, ne laissent guère plus d'une livre de cendres. Donc les soixante livres de surplus ne seront qu'esprit. Cet esprit ou ce gas ne peut pas être détenu dans des vaisseaux, ni être réduit en corps visible, que sa vertu séminale ne soit préalablement éteinte.

(Ibid., page 99.)

Texte latin : Carbo ergo, et universaliter corpora quæcunque non abeunt in aquam, necessario eructant spiritum silvestrem.... Hunc spiritum, incognitum hactenus, novo nomine Gas voco.

Gazette. Il y a autant de journaux que de gazettes.

(Voltaire. Lettre à M. Bertrand, 27 décembre 1758.)

On se demande ce qui distinguait, aux yeux de Voltaire, un journal d'une gazette.

Génératrice. Littré : ligne qui, par son mouvement, produit une surface. — Hatzfeld : *triangle générateur*, dont la révolution autour d'un de ses côtés engendre un cône; *génératrice*, ligne formant l'axe autour duquel a lieu cette révolution.

Ces deux définitions ne sont pas d'accord, et c'est celle de Littré qui me paraît la bonne.

Génial. Littré, dans son Supplément, aux mots *génial*,

génialement, *génialité*, condamne l'emploi de *génial* dans le sens : *qui est de génie.* Il est certain que le latin *genialis* a un autre sens, et se définit ainsi : *pertinens ad Genium, naturae et voluptatis Deum.*

Exemples : genialis torus;

Ducuntur raptæ, genialis præda, puellæ.

Mais, quel que soit le sens qui est propre au latin *genialis*, la langue française a bien le droit de tirer, du substantif *génie*, qui lui appartient, l'adjectif *génial*, qui est formé comme *colonial* dérivé de *colonie*, *colossal* de *colosse*, *papal* de *pape*, et *vertébral* de *vertèbre.*

Génie. Dans l'usage actuel, ce mot semble ne pouvoir s'employer qu'en parlant de la supériorité d'esprit de quelques hommes extraordinaires, un Copernic, un Shakespeare, un Napoléon. Autrefois, il emportait une signification moins haute et rare; le génie était à la portée de beaucoup de gens.

« Il avait plus de génie que d'étude et de savoir », a dit Pellisson (dans l'*Histoire de l'Académie française)* de M. de l'Estoile, auteur de *la Belle Esclave*, tragi-comédie, de *l'Intrigue des filous*, et de poésies diverses dans les recueils de son temps.

Dans ses *Réflexions sur les éloges académiques*, d'Alembert appelle Dumarsais « un grammairien de génie ». Voltaire, à maintes reprises, parle à ses correspondants de leur génie, ou du génie de quelque littérateur contemporain :

Je crois que vous avez fait une très bonne acquisition dans M. Saurin *(qui venait d'être nommé membre de l'Académie française).* Il est littérateur et homme de génie.

(Voltaire. Lettre à l'abbé d'Olivet, 10 avril 1761.)

Je suis le plus trompé du monde, s'il *(Arnaud)* n'est né avec du génie...

(Voltaire. Lettre à Helvétius, 2 avril 1739.)

Je viens de lire des morceaux admirables dans une tragédie de génie. *(Mahomet II*, par La Noue.)

(Voltaire. Lettre à Cideville, 3 avril 1739.)

Il y a de bien beaux vers dans la tragédie de *Mahomet II.* L'auteur a du génie.

(Voltaire. Lettre à Le Franc, 14 avril 1739.)

La Coquette,[*comédie de madame Denis*] me tourne la tête. Les choses charmantes dont elle est pleine me remplissent d'admiration. Je suis tout glorieux d'avoir une nièce qui soit un génie.

(Voltaire. Lettre au marquis de Thibouville, 15 juillet 1752.)

Cette ode (l'*Ode sur la guerre*, de Borde) me paraît d'un homme de génie; mais il y a trop de fautes contre la langue.

(Voltaire. Lettre à M. Pierre Rousseau, 16 septembre 1761.)

Vous me paraissez faire trop peu de cas du génie aimable avec lequel vous êtes né. Vous joignez à ce génie un goût fin et cultivé, qui est presque aussi rare que le génie même.

(Voltaire. Lettre au cardinal de Bernis, 26 mai 1762.)

Je lui sais bon gré (à DeVosge, qui dessinait des estampes pour les tragédies de Corneille) de mettre du génie dans ses dessins.

(Voltaire. Lettre à M. Fyot de la Marche, 25 août 1762.)

Vous avez la noble sincérité qui appartient au génie.

(Voltaire. Lettre à La Harpe, 25 mai 1764.)

Gentry. La noblesse dont cette Chambre *(des Communes)* est composée, semble être ce qu'il y a au monde de plus heureux : j'entends cette espèce de noblesse qu'ils appellent

Gentry. Ce sont des gens riches, que leur naissance n'oblige à aucun scrupule incommode, et qui peuvent gagner du bien par le négoce, lorsqu'ils en manquent.

(Muralt. *Lettres sur les Anglais*, I.)

Géologie. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1779.

Dans l'*Explication du système des connaissances humaines*, qui fait suite au Discours préliminaire de l'Encyclopédie (1751), Diderot indique la « Géologie, ou science des continens », comme une des quatre parties de la cosmologie.

Je n'entends ici par cosmologie que la connaissance de la Terre, et non celle de l'Univers. Dans ce sens, *géologie* eût été le mot propre; mais je n'ose m'en servir, parce qu'il n'est pas usité.

(J.-A. De Luc. *Lettres*, publiées en 1778, *sur quelques parties de la Suisse*, page VIII.)

Ce mot *géologie* ne vient pas du grec, comme le dit Hatzfeld, mais du latin moderne *geologia*. Je ne sais pas si ce mot a été employé avant le livre d'Erasme Warren : Geologia : or, a Discourse concerning the Earth before the Deluge. Londres, 1690.

Germanisme. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1752.

... Ce joli mot de germanisme, dont il *(Voltaire)* fait depuis douze ans son épée de chevet pour combattre tous mes écrits, passés, présents et à venir.

(Lettre de Jean-Baptiste Rousseau, 22 mai 1736 ; citée par Desnoiresterres. *Voltaire*, I, 244.)

La première édition du livre de Mauvillon : *Remarques sur les germanismes*, a été publiée en 1747.

Gestatoire. Littré : Etym. Lat. *gestare*, porter.

Il faut plutôt dire : du lat. *gestatorius*, adjectif employé par Suétone, qui dit de Néron : *Gestatoria sella delatus in theatrum*, ...

Girandole. La Girandole est un grand bassin rempli de dragons, qui jettent quantité d'eau avec une impétuosité étrange et un bruit extraordinaire.

(*Description de la belle cascade de Tivoli*, dans les *Lettres choisies de Messieurs de l'Académie française*, Paris. 1710.)

Girouette. Hatzfeld : en vers, *-rou -et.* — Et cependant Voltaire a compté *-rouet* pour une seule syllabe dans ces vers :

Les girouettes ne tournent plus
Lorsque la rouille les arrête.

(Lettre à M. de Cideville, 19 septembre 1755.)

Glacier. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1757.

Une autre assiette, étreinte de gelée :
Ceus du païs glacier l'ont appellée.

1572. (Peletier, du Mans. *La Savoie.* I, 164.)

Golille. Pour Alvarès et son fils (*personnages d'*Alzire) le mieux serait l'ancien habit à l'espagnole, la veste courte et serrée, la golille, le manteau noir doublé de satin couleur de feu, les bas couleur de feu, le plumet de même... Voilà, madame, tout ce que votre tailleur peut dire.

(Voltaire. Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 15 janvier 1760.)

Gondole. Le maréchal de Saxe, dangereusement malade, était posé dans une gondole d'osier, quand ses douleurs et sa faiblesse l'empêchaient de se tenir à cheval.

(Voltaire. Notes du *Poème de Fontenoy.*)

Je débarrasse encore ma protectrice du logement des histrions. Je prie seulement l'intrépide et exact Gauchet de m'envoyer lundi, à une heure précise, une gondole, et un carrosse à quatre, qui amèneront et ramèneront conjurés et consuls.

(Voltaire. Lettre à la duchesse du Maine, ce samedi .... juin 1753.)

Gothique. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1556.

. . . le latin barbare, . . . sentant encore les vieux siècles de la barbarie gothique.

1554. (Buttet, *Apologie pour la Savoie.*)

De Bèze, ce n'est pas une terre gothique,
Ni une région tartare ni Scythique, ...
Si Gédéon avait commis vos brigandages.
Vos meurtres, vos larcins, vos gothiques pillages...

(Ronsard. *Continuation du discours des misères de ce temps.*)

Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises, qu'on nomme gothique ?. . . Cette architecture qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes.

(Fénelon. *Dialogues sur l'éloquence*, II.)

Si l'on excepte Milan et Naples, l'Italie ne renferme pas un seul monument considérable qu'on puisse appeler *gothique;* et ce nom même, dans la pensée de l'Italie, est synonyme de barbare.

Je ne doute pas que l'origine tant cherchée du nom de *gothique* ne soit italienne. Dans le souvenir de l'Italie, tous les barbares destructeurs de l'empire romain s'appelaient indistinctement *Goti; gotico* devint ainsi synonyme de *barbare; les temps gothiques* sont les temps barbares, et voilà pourquoi la Renaissance, dans son dédain pour les édifices du moyen-âge, les appela *gotici.*

(Renan. Article publié en 1857, et recueilli dans ses *Nouvelles études d'histoire religieuse*, page 403.)

Grandelet. Comme dit le pape Grégoire, ceux-là errent grandement, qui estiment que les enfants grandelets ne sauraient faillir : ce que la Glose entend de ceux qui ont atteint l'âge de sept ans.

(Simon d'Olive. *Actions forenses*, III, 7.)

Granger. Littré cite une phrase des *Confessions* de Rousseau (dans le récit de la promenade à Thônes, au 4e livre) : « Elles baisaient de temps en temps les mains de la grangère. » Non pas *les mains*, mais *les enfants* de la grangère.

Grichard. Ma mère tourmente Charles, elle le querelle.... Je dis quelquefois à Charles : Mon ami, quand nous serons vieux et infirmes, nous serons peut-être aussi grichards que ma mère.

(Mlle de Lespinasse. *Suite du* VOYAGE SENTIMENTAL, chap. 16e.)

Griffon. Littré : Il porte d'or au griffon d'argent.

L'exemple n'est pas bien choisi : ces armoiries ne seraient pas correctes.

Il eût été mieux de copier littéralement le dictionnaire de l'Académie : *Il porte d'or au griffon de sable*, ou de dire, par exemple : Les armes des princes de Wenden sont d'azur au griffon d'or, lampassé de gueules.

Griffonnement. Je les ai lues *(les lettres de Balzac)*... on prendrait les unes pour des grotesques, ou des griffonnements de vitrier, et d'autres pour des originaux de Tempesta.

(Le père Garasse. *Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac.* Œuvres de Théophile, éd. Alleaume, I, ccvj.)

Grimauderie. S'il venait à parler de quelques grimauderies, de quelques déclinaisons de noms, ou bien de quelque *amo, amas*....

(Buttet. *Apologie pour la Savoie*, page 117 de la réimpression faite par M. Mugnier).

Grimeliner. Cet épineux d'Espagnac... devrait bien

plutôt songer à tirer le pays de Gex de la misère, qu'à grimeliner des lods et ventes.

(Voltaire. Lettre au marquis de Chauvelin, 11 décembre 1759.)

Grisse. Je leur donnerais pour jouer de petits bâtons de pain dur, ou de biscuit semblable au pain de Piémont, qu'on appelle dans le pays : des grisses.

(Rousseau, *Emile*, I.)

Cp. le *Glossaire genevois* de Humbert, au mot *glisse*.

Grivoise. On raisonne toujours sur les vices, et rarement sur les vertus. Les enjouées de Languedoc, les coquettes de Paris et de Touraine, et les grivoises de Flandre, sont plus souvent sur le tapis que les simples de Picardie.

(*Furetieriana*, 1696.)

Gruyère. Hatzfeld : Etym. Nom propre : Gruyère, ville de Suisse.

C'est tout le pays de Gruyère — l'ancien comté de ce nom, qui comprend toute la haute vallée de la Sarine, — plutôt que la très petite ville de Gruyère, qui a donné son nom au fromage de Gruyère.

Guerdon.

Autrefois, de ta félonie
Thémis te donna le guerdon.

(Voltaire. *Temple du goût*, variantes. C'est à Jean-Baptiste Rousseau que ces vers s'adressent.)

Guéret. L'agriculture n'est point un sujet riant pour des Parisiens. Ils ne savent pas la différence d'un sillon à un guéret.

(Voltaire. Lettre à l'abbé d'Olivet, 25 avril 1764.)

Même remarque que pour *gazette*.

Guillemet. Plût à Dieu qu'elle (l'*Encyclopédie)* fût en effet un recueil de tout ce que les autres livres renferment d'excellent, et qu'il ne lui manquât que des guillemets !

(D'Alembert. *Préface du 3e volume de l'Encyclopédie.*)

Hadji... avec plus d'ardeur que les adjes ne soupirent après la vue de la pierre noire de la Caaba.

(Voltaire. Lettre à l'abbé Aunillon, oct. 1742.)

Héréticité. L'héréticité du texte d'un livre n'est pas plus un fait, que celle du texte des propositions.

(Fénelon. Lettre au père Lami, 22 mai 1704.)

Hétérodoxie. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1740.

Quel que soit le temps où dans la foi on dise autre chose que ce qu'on disait le jour d'auparavant, c'est toujours l'hétérodoxie : c'est-à-dire une autre doctrine, qu'on oppose à l'orthodoxie.

(Bossuet. *Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise.* I, 28.)

Hippogriffe. Littré et Hatzfeld s'accordent à dire que cet animal fabuleux est moitié griffon, moitié cheval: — le griffon lui-même, autre animal fabuleux, étant selon les mêmes : moitié aigle et moitié lion.

Cette définition de l'hippogriffe implique l'idée qu'il a quelque chose du lion : ce qui n'est pas. Arioste (IV, 18) a décrit en effet le cheval ailé qu'il a imaginé, en ces termes :

....il destrier....
Ch' una giumenta generò d'un grifo :
Simile al padre avea la piuma e l'ale,
Li piedi anteriori, il capo e il grifo ;
In tutte l'altre membra parea quale
Era la madre, e chiamasi Ipogrifo.

Ainsi pour le plumage, les ailes, les pieds de devant, la

tête et le bec, l'hippogriffe est semblable au griffon; mais pour tout cela, le griffon lui-même est semblable à l'aigle.

Le train de derrière du griffon est d'un lion; celui de l'hippogriffe, d'un cheval.

L'hippogriffe n'a donc rien d'un lion; et il faut le définir: animal fabuleux, moitié aigle et moitié cheval, né d'un griffon et d'une jument.

Historiquement. Je le dis historiquement, et vous devez le prendre à la lettre.

(Balzac. Lettre à M. de Lionne, 4 août 1650.)

Huguenot... que Monsr le duc mist tel ordre en ses pays, que ceulx de Genève ne fussent point oultragés, leurs disant *traytres ayguenots :* lequel oultrage et injure ne pourroient endurer.

(Journal du syndic Jean Balard, avril 1526. *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, X. 60.)

Humour. Hatzfeld : Néologisme.

Ils *(les Anglais)* ont ce qu'ils appellent *humour*, qu'ils prétendent leur être singulier.... Cette *humour* est à peu près ce que fait le diseur de bons mots chez les Français.

1725. (Muralt. *Lettres sur les Anglais*, II.)

Les Anglais ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaîté, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute; et ils rendent cette idée par le mot *humeur*, *humour*, qu'ils prononcent *yumor*: ils croient qu'ils ont seuls cette humeur; que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit. Cependant c'est un ancien mot de notre langue, employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille.

(Voltaire. Lettre à d'Olivet, 20 août 1761.)

A vrai dire, le Lexique de Corneille (édition des *Grands*

écrivains) ne cite qu'un seul exemple de *humeur*, au vers 815 de la *Suite du Menteur*.

Hurluberlu. Je soupai hier chez madame de Forcalquier; il y avait la duchesse de Villeroi, avec qui j'ai lié connaissance. C'est une hurluberlue, un drôle de corps.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 18 janvier 1767.)

Mme du Deffand dictait ses lettres, et son secrétaire Wiart, qui a mis *hurluberlu* au féminin, ne saurait passer pour une autorité; mais c'est pourtant un témoin de la bonne prononciation.

Hussard. Je n'ai point dit qu'il *(Grimm)* eût été houzard chez M. le comte de Friesen, qui, lui trouvant quelque esprit, l'avait fait étudier et en avait fait son secrétaire.

(Lettre de Fréron à M. de Malesherbes, 29 mars [1754] citée dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Tourneux, XVI, 257.)

Houzard est pris là dans un sens que n'indiquent ni Littré, ni Hatzfeld.

Hydrophobe. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Le chien... enragé... par sa morsure rend la personne hydrophobe.

1661. (Comenius. *Janua linguarum*, éd. de Duez, page 84.)

Hypercritique. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1703.

A nos seigneurs académiques,
Nos seigneurs les hypercritiques,...

(Ménage. *Requête des dictionnaires.)*

Iconoclaste. Luther et les luthériens ont condamné les brise-images.

(Bossuet. *Réflexions sur l'écrit de M. Molanus.* III, 2.)

Idiome. Je m'accoutumais à réfléchir sur l'élocution,

sur les constructions élégantes; je m'exerçais à discerner le français pur de mes idiomes provinciaux.

(J.-J. Rousseau. *Confessions*, III.)

Ignorer. Le sens de l'allemand *ignoriren* : faire comme si on ignorait, est-il étranger au verbe francais?

Ces actes ne sont point ecclésiastiques; l'Eglise n'a pas besoin de les connaître : Rome peut les ignorer de loin. Combien de fois le Saint-Siège en a-t-il toléré de plus forts!

(Fénelon. Lettre au Père Daubenton, 12 avril 1714.)

Illuminisme. Mme de Staël a employé dans le même sens la forme *illumination* :

Que serait-ce si je parlais des exemples qu'il reste encore d'intolérance superstitieuse, de piétisme, d'illumination..?

(De l'influence des passions, II, 4. *De la religion.)*

Ilote. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Montesquieu.

Ce mot se rencontre plusieurs fois dans la traduction qu'Amyot a donnée du traité de Plutarque : *Apothtegmes des Lacédémoniens.*

Immunité. Par le mot d'*immunité*, on entend ordinairement le droit d'asile ou de franchise; car le respect de la Religion a fait regarder les lieux saints comme des lieux de sûreté, où il n'était permis d'exercer aucune violence, même pour arrêter les criminels..... Voilà en quoi consiste l'*immunité* que l'on appelle *locale*. Il y en a encore deux autres espèces : l'*immunité réelle*, qui exempte les biens ecclésiastiques des charges publiques; et l'*immunité personnelle* qui en exempte les clercs et les religieux.

(Fleury. *Introduction au Droit ecclésiastique*, II, 7.)

Imparfait. *La terre était informe et toute nue, les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux.* — La terre *était*, les ténèbres *couvraient*,

l'esprit de Dieu *était* : ces expressions par l'imparfait du verbe, n'indiquent-elles pas que c'est pendant un long espace de temps que la terre a été informe, et que les ténèbres ont couvert la face de l'abîme?

(Buffon. *Epoques de la nature.*)

Impersonnel. L'Académie dit : « Certains verbes peuvent quelquefois devenir impersonnels », et elle en donne des exemples, soit à ce mot *impersonnel*, soit aux mots *arriver*, *entrer*, *résulter*, *sortir*, *tomber*, *venir*, etc.

Malgré l'expression: « Certains verbes..... », les verbes qui s'emploient ainsi à l'impersonnel ne sont pas en nombre limité. Je ne crois pas que le verbe *errer*, par exemple, ait été jamais employé ainsi avant M. Sully Prudhomme :

La Grande Ourse, archipel de l'Océan sans bords,
Scintillait bien avant qu'elle fût regardée,
Bien avant qu'il errât des pâtres en Chaldée.

Ces verbes accidentellement impersonnels sont surtout des verbes neutres ou pronominaux; quelquefois aussi, des verbes passifs. Ex. :

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques; mais j'en suis très affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard.*

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 14 juillet 1766.)

Improbabilité. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1776.

Si la victoire de Lissa est aussi complète que le roi de Prusse le dit, s'il y a vingt mille prisonniers, comme il s'en vante, malgré l'improbabilité du nombre.....

(Voltaire. Lettre à Tronchin, 3 janvier 1758.)

Inabordable. Chénier était un homme à la fois violent et susceptible de frayeur; inabordable au raisonnement, quand on voulait combattre ses passions, qu'il respectait comme ses dieux pénates.

(Mme de Staël. *Considérations sur la Révolution*, III, 25.)

Incognito. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1647.

Et peut-être que je vous apparaîtrai tout d'un coup en votre chambre, et fendrai la nuée... avec dessein, de plus, de demeurer quelque temps auprès de vous, mais absolument *incognito*, et sans me manifester à qui que ce soit.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 28 déc. 1641.)

Incommunicable. Je vous chercherais des louanges... propres à Votre Eminence, incommunicables à tout autre qu'Elle.

(Balzac. Lettre au cardinal Mazarin, 17 novembre 1647.)

Incunable. Acad. : « Qui date des premiers temps de l'imprimerie. Il se dit substantivement des livres imprimés antérieurs à l'an 1500. »

Le mot doit son origine au livre de Beughem, cité par Hatzfeld : *Incunabula typographiæ*, Amsterdam, 1688 ; c'est un catalogue des livres imprimés au 15e siècle : ce qui concorde avec la date de 1500, marquée par l'Académie. Mais l'usage courant ne s'arrête pas à cette date : on voit des impressions gothiques du commencement du 16e siècle, qualifiées d'incunables.

Indélicat. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1812.

Il n'y a rien de plus indélicat que de reprocher les services qu'on a rendus.

1802 (Mme de Staël. *Delphine*, II, 31.)

Indévotion. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1584.

Et quant à la démolition de la dite esglise parroissiale,..... il viendra à grande incommodité et indevotion des habitants, lesquels, pour la commodité d'icelle, au cœur et milieu de la ville, sont de tant plus ésmus et inclinés à devotion.

(Mémoire de la ville de Chambéry, 9 août 1567, dans les *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, VII, 163.)

Indifférentisme. L'esprit de tolérance peut avoir deux principes très différents : un principe d'indifférentisme, et un principe d'équité naturelle.

(Vernet. *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, éd. de 1766, page 146.)

Individualiser. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1796.

Etes-vous fils de Dieu ? Etes-vous le *fils de Dieu ?* Ce sont deux propositions essentiellement différentes, puisque le mot *fils*, en tant que précédé de l'article, est, dans la seconde, un substantif individualisé : au lieu que dans la première, il n'est qu'adjectif.

Tels sont ceux *(les adjectifs)* qui par eux-mêmes individualisent le nom commun : *ce*, *mon*, *notre*, *ton*, *votre*, *son*, *leur*....

1767. (D'Olivet. *Remarques sur la langue française*, pages 178 et 179.)

Inexact, inexactitude. Hatzfeld. Exemples les plus anciens, de 1701.

Inexact. Ce mot peut avoir sa place aussi bien qu'*inexactitude* ; mais il ne faut point d'affectation.

1689. (Andry de Boisregard. *Réflexions sur l'usage présent de la langue française.)*

Inexprimable. « On ne doit pas, dit Vaugelas, mettre le relatif après un nom sans article. » Règle fausse, que personne ne suit à la rigueur, et qui en bien des occasions, rendrait les plus belles pensées inexprimables, et nous obligerait à chercher de froides et insipides périphrases.

(Desfontaines. *Racine vengé*, p. 129.)

Influenza. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1803.

... l'épidémie courante qu'on appelle l'influenza.

(Lettre de madame d'Epinay au conseiller Tronchin, du

17 juillet 1782, citée par Perey et Maugras. *Dernières années de madame d'Epinay*, p. 562.)

Infructueux. Lorsqu'un arbre est infructueux, on l'amène à fruit en enlevant de l'écorce à ses branches.

(Buffon, *La statique des végétaux*, de Hales, trad. de l'anglais. Chap. IV.)

Innombrablement. Il faut que je vous parle de mon petit chien : je l'aime à la folie; il aboie, il mord, il a innombrablement d'ennemis. Je le bats, mais il ne se corrige point.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 28 mai 1777.)

Inoculer. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1752.

FRANCALEU

Voilà ma pièce au diable, et mon théâtre à bas.

DAMIS

Comment donc?

FRANCALEU

Trois acteurs, l'amant, l'oncle, le père,
Manquant à point nommé, font cette belle affaire.
L'un est inoculé; l'autre aux eaux; l'autre mort.

1738 (Piron. *La Métromanie*, I, 4.)

Inoffensif. Pourquoi voudrait-on affliger une créature aussi inoffensive que moi ?

(Mme de Staël. *Delphine*, I, 3.)

On retenait en exil un colonel anglais, homme d'une bonté et d'une obligeance parfaites, et suivant l'expression anglaise, tout à fait inoffensif.

(Mme de Staël. *Dix années d'exil*, II, 8.)

In partibus. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Des évêques qu'on nomme *in partibus*, c'est-à-dire des évêques auxquels Rome avait donné des titres tirés des églises de certains pays où la religion catholique est éteinte.

C'est ainsi, par exemple, que le Pape a donné à M. Codde le titre d'archevêque de Sébaste en Arménie.

(Fénelon. Lettre à M", 12 juin 1705.)

Insolvabilité. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1671.

L'insolvabilité d'un homme qui devait une somme d'argent assez considérable à l'intimé, lui ayant fait perdre presque tout ce qu'il avait de bien.....

1634 (Lemaistre. *Plaidoyer pour un mari qui a tué le père de sa femme.*)

Intempestif. Vous ne devez pas briser son cœur, en l'immolant tout à coup à des vertus intempestives.

(Mme de Staël. *Delphine*, IV, 6.)

Investigation. Quand j'ai hasardé le mot *investigation*, j'ai voulu rendre un service à la langue, en essayant d'y introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français.

(J.-J. Rousseau. *Lettre sur une nouvelle réfutation de son Discours par un académicien de Dijon.)*

Irrémissiblement. A été employé par Voltaire dans le sens de : sans remettre, sans renvoyer à plus tard ; c'est un sens que l'Académie, Littré et Hatzfeld ne donnent pas :

Je vous demande en grâce de cacheter sur le champ *Eriphile*, ou de me l'envoyer irrémissiblement par la poste.

(Lettre à M. de Cideville, 9 mai 1732.)

Jaboteur, jaboteuse. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1799.

Cette belle-mère est une jaboteuse singulièrement importune.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 20 mars 1772.)

Jeunesse. Mais c'est assez nous défendre, comme si nous étions coupables d'une jeunesse.

(Patru. *Plaidoyer pour un jeune Allemand.)*

Justice. Votre justice *(fourches patibulaires)* est prête à tomber... vous seriez au désespoir que quelque mécréant fût écrasé sous la chûte d'un gibet.

(Lettre de Hennin à Voltaire, 29 novembre 1766.)

Lait. Peut-on dire : manger du lait ?

D'un costé le sein de la mère
M'offre du lait pour en manger.

(S. François de Sales. *Traité de l'amour de Dieu.* V. 2.)

Vous, en pareille circonstance,
Voici ce que vous auriez fait :
Vous auriez mangé votre lait,
Et conservé votre innocence.

(Boufflers. *Aline, reine de Golconde. Epître liminaire.)*

Landgraviat. Hatzfeld a défini *margraviat :* « Dignité de margrave. — Principauté d'un margrave » ; tandis qu'il ne donne à *landgraviat* que la définition : « Dignité de landgrave ».

Cette province *(l'Alsace)* est divisée en haute et basse; la haute est un landgraviat.

(Davity. *Les Etats du monde*, éd. de 1648.)

Evidemment, landgraviat signifie là : principauté d'un landgrave.

Langage. Cercle vicieux du dictionnaire Hatzfeld, qui définit *langage :* « expression de la pensée par la parole » ; et *parole :* « expression de la pensée par le langage articulé ».

Laquais. « Valet de livrée, destiné principalement à suivre son maître ou sa maîtresse. *Grand, petit laquais. Laquais en grande, en petite livrée. Il a trois ou quatre laquais. Il a toujours deux laquais derrière sa voiture.*

« Proverbialement et familièrement, *mentir comme un laquais*, mentir avec impudence, mentir habituellement.

« On dit dans un sens analogue, *avoir l'âme d'un laquais*, avoir l'âme basse. »

L'article qu'on vient de lire est copié dans le dictionnaire de l'Académie. Les éditions du 18e siècle ne donnaient que le premier paragraphe de cet article; le second a été ajouté dans l'édition de 1835; le troisième, dans l'édition de 1877. On voit que le sens de ce mot s'est progressivement noirci et avili.

Le 25 novembre 1600, M. de Bèze, âgé de 82 ans, partit de la ville *(de Genève)* pour aller vers le roi *(Henri IV)*... qui le reçut en toute bénignité... Se ramenturent réciproquement le temps qu'il y avoit de trente et tant d'années qu'ils ne s'étoient vus. M. de Bèze lui ayant souhaité tout bien, et qu'il voudroit estre plus jeune de trente ans pour le servir, mesme de laquais, lui recommanda le bien des Eglises.

(Isaïe Colladon. *Journal.)*

Laissons volontier les sureminences aux ames sureslevees : nous ne méritons pas un rang si haut au service de Dieu ; trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'estre des laquais, portefaix, garçons de chambre.

(S. François de Sales. *Introduction à la vie dévote.* III, 2.)

Bernardin de Saint-Pierre a raconté un entretien qu'il eut un jour avec Rousseau :

Je lui répondis : « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. » Il me répartit, hors de lui et les larmes aux yeux : « Oh, si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais, pour mériter d'être son valet de chambre. »

(Etudes de la nature, dernière note.)

Sainte-Beuve, dans les *Causeries du lundi* (3e volume, article du 4 novembre 1850), cite ce passage, et ajoute : « On sent le manque de goût jusque dans l'émotion. Rousseau,

pendant quelque temps, a été laquais ; on s'en aperçoit. Il ne hait ni le mot ni la chose. »

Cette parole de Sainte-Beuve est sévère, et injuste. Comme Théodore de Bèze, comme saint François de Sales, — comme Pascal et madame de Maintenon : voir les citations que donne Littré, — Rousseau a employé le mot de *laquais* dans le sens pur et simple de *domestique attaché à la personne :* ce qui constitue une position humble et subalterne, mais non pas vile et ignoble.

Enfin, et mieux que tout ce qu'on vient de lire, deux lignes d'un grammairien autorisé vont nous montrer combien peu autrefois étaient haïssables, comme le dit Sainte-Beuve, ou méprisables, et le mot de *laquais*, et la chose :

On n'est pas dégradé de sa noblesse pour avoir été laquais.

(Girard. *La justesse de la langue française.)*

Laure. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Saint-Simon.

La première *(de deux maisons religieuses)* était une laure pour les anachorètes, dont les cellules étaient disposées de rang comme les maisons d'une rue, suivant le sens du mot grec *layra*, qui signifie *vicus*.

(Arnauld d'Andilly. *L'échelle sainte*, de S. Jean Climaque. Justification particulière du 5e degré.)

Lessif.

J'ai beaucoup de tesmoins encores pleins de vie,
Qui les formes ont veu de mainte et mainte ortye
Dans le salé lescifs de leur cendre escoulé,
Lescifs qui, par le froid s'estant un jour gelé,
Dans son cristal glacé tellement représente
Racine, fueille, tige et fleur de ceste plante,
Que l'œil discerne tout, la reconoit soudain !
La bouche aussi la nomme...

(Du Chesne de la Violette *Le grand miroir du monde*, II.)

Lettre de cachet. Au mot *cachet*, Littré avait donné une excellente définition de la *lettre de cachet :* « Lettre au cachet du roi, et contenant un ordre de sa part. En particulier, lettre d'exil ou lettre d'emprisonnement. » Au mot *lettre*, Littré reprend l'expression : *lettre de cachet;* mais il n'en indique que le dernier sens : « Lettre close spéciale par le moyen de laquelle on envoyait, sans jugement, un particulier dans une prison d'Etat ou en exil. »

De même Hatzfeld, qui dit au mot *cachet :* « Lettres de cachet, lettres portant le cachet royal, et, spécialement, celles qui contenaient un ordre d'emprisonnement ou d'exil. » — Et au mot *lettre :* « Lettre de cachet, par laquelle un particulier était envoyé au nom du roi, sans jugement, dans une prison d'Etat. »

Comme exemple de l'expression : *lettre de cachet*, dans le sens général de *lettre au cachet du roi et portant un ordre de sa part*, on peut voir, dans l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, le texte d'une lettre de cachet de Louis XIII, en date du 30 décembre 1635, adressée au Parlement pour le presser de procéder à l'enregistrement des Lettres patentes qui fondaient l'Académie française.

Lévrier. Je suis aussi lévrier qu'autrefois, toujours impatient, obstiné...

(Voltaire. Lettre au président de la Marche, 18 janvier 1761.)

Lez. Le *Dictionnaire* (officiel) *des postes* paraît préférer la graphie *les*. J'ai relevé une soixantaine de noms où figure cette particule ; dans plus des trois quarts, j'ai trouvé *les;* les autres se partagent également entre *lez* et *lès*.

Si cette particule n'a jamais figuré dans un nom de lieu, celui qui l'emploierait quand même, pourrait s'autoriser de

l'exemple de Voltaire qui, dans une lettre de juin 1770 au marquis de Jaucourt, lui parle de Ferney-lez-Versoix.

Lézarde. Hatzfeld : Fente qui a l'aspect d'un lézard exposé au soleil.

N'est-ce pas plutôt : *fente par laquelle passent les lézards à travers un mur* ; et par extension, *toute fente semblable ?*

Liberté.

Ne dire à tous venans tout cela que l'on pense,...
Ne suivre en son parler la liberté de France,
Et pour répondre un mot, un quart d'heure y songer,...
Voilà, mon cher Morel, dont je rougis de honte,
Tout le bien qu'en trois ans, à Rome, j'ay appris.

(Du Bellay. *Les Regrets*, sonnet 85°.)

Il y a une liberté française, et il n'est pas que vous n'ayez entendu prononcer ce mot, qu'on répète, et qu'on fait sonner haut dans les pays étrangers. Cette liberté consiste à oser se dispenser de certaines lois de leur politesse, et à ne pas se gêner plus qu'on ne trouve à propos; à oser se pencher dans son fauteuil quand on est las de s'y tenir droit, à demander à boire et à manger en tous temps chez les personnes que l'on connaît, à dire que le vin n'est pas bon, et en d'autres choses de cette importance.

(Muralt. *Lettres sur les Français*, I.)

J'use, mon cher monsieur, de la liberté française, en vous protestant sans cérémonie que vous avez en moi le partisan le plus dévoué, l'admirateur le plus sincère, et déjà le meilleur ami que vous puissiez avoir en France.

(Voltaire. Lettre à Goldoni, 24 septembre 1760.)

Libertin. Il a ce qu'ont commun tous les Libertins, de se jouer de l'Ecriture sainte, la transfigurant à son plaisir par folles allégories.

(Calvin. *Epistre contre un certain cordelier, suppost de la secte des Libertins*, 1547. — *Opera Calvini*, VII, 346.)

Libertinage. Je suis toujours resté le même, craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage.

(J.-J. Rousseau. *Lettre à M. de Beaumont.*)

Ligne. Les statuts de Bouxières enjoignent aux demoiselles présentées de prouver au Chapitre une filiation noble, tant de quatre lignes paternelles que de quatre lignes maternelles.

(Loyseau de Mauléon. *Mémoire pour le chapitre de Bouxières.*)

Miéry n'était point mon oncle. Il n'était ni le frère de mon père, ni le frère de ma mère. Le sang qui coulait dans ses veines était étranger au mien. Il n'était même, ni de ma famille paternelle, ni de ma famille maternelle. Jamais il ne porta le nom ni les armes d'aucune de mes lignes.

(Loyseau de Mauléon. *Mémoire pour le sieur de Valdahon.*)

La langue française est si pauvre en termes généalogiques, qu'il faut soigneusement recueillir ces anciens sens des mots *ligne*, *descente*, etc.

Liquoreux. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1619.

Prez, champs, vergers, et liquoreux vignoble.

1572 (Peletier, du Mans. *La Savoie*, II, 14.)

Lit. Littré cite une phrase de J.-J. Rousseau, dans le livre IX des *Confessions ;* le philosophe genevois parle de ses relations avec madame d'Epinay : « Il n'y avait que l'excuse d'être à plat de lit, qui pût me dispenser d'accourir à son premier mot. »

Littré dit que cette locution, *à plat de lit*, paraît être genevoise. Toujours est-il qu'on en peut citer d'analogues : à fleur d'eau, à rez de chaussée. Il est vrai que l'absence de l'article a quelque chose d'archaïque. L'ancienne langue disait : *à chef de tour ;* et nous disons : *au bout du compte.*

Litée. Les premières habitudes influent même sur les animaux, jusqu'à détruire en eux l'instinct naturel. Lycurgue en montra un exemple frappant aux Lacédémoniens, dans deux chiens de chasse, pris de la même litée, dans l'un desquels l'éducation avait tout à fait triomphé de la nature.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Etudes de la nature*, VII.)

Loi. Littré : Il se dit quelquefois d'une religion.

Qu'il plaise à Messieurs de Berne mander aux predicantz de Neufchastel de laisser vivre chacun en sa loy *(religion catholique ou religion protestante)* sans les villipender ni contraindre.

(Avis du Conseil de la comtesse de Neuchâtel, 1531. *Musée neuchâtelois*, 1897, page 118.)

Le Roy ne veult que vos predicans viegnent pour prescher à ses subgects autre loy nouvelle que ceste-là qu'ilz tiegnent de present, comme aucuns de vos dictz predicans se sont vantés qu'ils feroient.

(Lettre du président Pellisson aux Syndics et Conseil de Genève, 16 août 1537. *Les Archives de Genève*, Genève, 1877, page 171.)

De cette sorte de prochain
Nous nous soucions peu ; mais le peuple bramin
Le traite en frère ;....
... c'est là l'un des points de leur loi.

(La Fontaine. *La souris métamorphosée en fille.*)

De la loi des chrétiens l'ineffable mystère.....

(Voltaire. *Poème sur la loi naturelle.*)

Les Juifs... sont souvent injuriés et maltraités du peuple, et font paraître un attachement admirable pour leur loi, puisqu'un Juif qui se fait chrétien est fait gentilhomme.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Observations sur la Pologne.*)

Lord. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Ma négligence va si loin, que je n'ai pas vu la cérémonie du jugement d'un lord, qui s'est rendu depuis que je suis à Londres.

1725 (Muralt. *Lettres sur les Anglais*, VI.)

Leurs capitaines partagèrent avec eux les terres des vaincus : de là ces margraves, ces lords, ces barons, ces sous-tyrans, qui disputaient souvent avec leurs rois les dépouilles des peuples.

(Voltaire. *Lettres sur les Anglais*, IX.)

Quand *lord* est suivi d'un nom propre, on supprime aujourd'hui l'article : lord Palmerston, lord Salisbury. Au 18e siècle on ne l'omettait pas.

Le suffrage du lord Chesterfield a un très grand poids : de tous les Anglais, c'est peut-être celui qui a écrit avec le plus de grâces.

(Voltaire. Lettre au roi de Prusse, 16 août 1774.)

Lorsque. L'autorité des autres saints n'est indubitable que lors, dit ce même père, qu'il est bien constant qu'ils ont parlé comme le reste des orthodoxes.

(Bossuet. *Préface sur l'Instruction pastorale de M. de Cambrai*, CXXV.)

Loustig. Mon frère le capitaine est le loustig du régiment,....

(Voltaire. Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*, insérée dans le n° du 15 juillet 1762. — Elle est antérieure au *Dictionnaire philosophique*, où ce mot, d'après Hatzfeld, aurait été employé pour la première fois.)

Machine. Il m'a assassiné avec trois grands manuscrits, ou plutôt avec trois grandes machines in-folio.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 15 août 1636.)

Mais. Le donateur ajoute enfin : *mais demeureront;* cette particule *mais* a je ne sais quelle force, je ne sais quelle énergie !

(Patru. *Plaidoyer pour la Fontaine-Desprez.*)

Maître. Ces êtres si minces, si frivoles, si insignifiants, si incommodes, qu'on appelait autrefois petits-maîtres...

(Mme d'Epinay. *Conversations d'Emilie*, XV. — Elles ont été publiées en 1774).

Maîtresse. Littré : 5° fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. — Hatzfeld : *vieilli.* Etre la maîtresse de quelqu'un, être aimée de lui.

Littré, qui cite sous le n° 5 une longue série d'exemples, ne les partage pas selon les deux sens distincts qu'il a réunis sous un même chiffre :

a) jeune personne qu'on se propose d'épouser;

b) fille ou femme qui possède le cœur d'un homme.

Et Hatzfeld n'indique que le sens *b).* Ces deux sens se confondent souvent sans doute. Ex. :

M. votre père vous menace de vous déshériter, si vous épousez la demoiselle dont vous êtes amoureux. Il y a deux partis à prendre : le parti héroïque, qui est de préférer la belle tendresse à tout; et le parti bourgeois, qui est de ne pas vouloir perdre quinze mille livres de rente pour une maîtresse.

(Fontenelle. *Lettres du chevalier d'Her****, 44.)

Mais Littré, dans son Supplément, donne du sens *a*) un exemple très net. Cet ancien sens est encore très bien compris au 18e siècle. Ex. :

Puisque notre jeune gentilhomme, a dit Locke, est prêt à se marier, il est temps de le laisser auprès de sa maîtresse.

(J.-J. Rousseau. *Emile*, au commencement du Livre V.)

M. John est promis dans son pays à une jeune demoiselle... Cette lettre est de la mère de sa maîtresse.

(J.-J. Rousseau. *Emile*, à la fin du Livre V.)

Nous devons être heureux de tous les maux qui ne nous arrivent pas, comme la maîtresse de l'*Avare* est riche de ce qu'elle ne dépense point.

(Voltaire. Lettre à madame du Deffand, 3 octobre 1764.)

Et de même, le sens *b)*, il y a cent ans, n'était pas encore sorti de l'usage.

L'amant aimé est à la fois étranger à l'envie, et indifférent aux injustices des hommes;... sa pensée est à sa maîtresse.

(Mme de Staël. *Lettres sur J.-J. Rousseau*, II.)

Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse; ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

(Napoléon Ier. *25e bulletin de la Grande Armée*, daté de Schœnbrunn, 16 novembre 1805.)

Cette phrase de Napoléon est peut-être le dernier exemple qu'on puisse citer de l'ancien sens du mot *maîtresse*. Une dizaine d'années plus tard, on voit le sens actuel entièrement établi, quand un des généraux de Napoléon, s'adressant au roi Louis XVIII, lui disait : Vous êtes notre *légitime*; mais l'Empereur est notre *maîtresse !*

Plus anciennement, ce nom de *maîtresse*, qui était donné (sens *a*) à une fiancée, un mari pouvait le donner à sa femme :

N'attendez point de parole de moi en ce triste accident qui, m'ayant ravi ma chère moitié, m'a séparé de moi-même. Dieu m'avait donné une femme selon mon cœur... En ce naufrage, qui a conduit ma maîtresse au port de la félicité,

et m'a laissé dans la mer des larmes et des douleurs, j'aurai soin...

(*Lettres missives*, 21 : à Toulouse, 14 mai 1627, dans les Œuvres du sieur d'Olive du Mesnil.)

Maman. On appelait *maman* la maîtresse de maison, quand on était familier avec elle. Voltaire appelait *maman* sa nièce madame Denis, qui tenait son ménage aux Délices et à Ferney (lettres à madame de Florian, édition Moland, n° 6.587 ; au docteur Tronchin, n° 3.939 ; au conseiller Tronchin, n° 5.340 ; à Gabriel Cramer, lettre publiée par M. Bengesco (Voltaire, *Bibliographie*, III, 311) ; à d'Argental, éd. Moland, n°s 5.483, 5.615, etc. ; à Hennin, n°s 6.539, 7.120, etc. ; à Chabanon, n°s 7.191, 7.197, etc.)

Grimm écrivait dans sa *Correspondance littéraire*, avril 1758 : « Maman Denis, malgré sa laideur amère, a toujours été fort galante. » Il connaissait cette appellation familière de *maman*, par les lettres de madame d'Epinay, qui avait vu aux Délices Voltaire et madame Denis.

Marie Corneille, qui habitait Ferney en 1763, parlant à madame Denis, l'appelait *maman* (lettre de Voltaire à d'Argental, 26 janvier 1763).

De même Jean-Jacques Rousseau, quand il vint s'établir chez madame de Warens, dans l'été de 1729 : « *Petit* fut mon nom, dit-il ; *maman* fut le sien. »

(*Confessions*, livre III.)

Mandarin. Hatzfeld : *Tuer le mandarin*, ne pas avoir le scrupule de s'enrichir par la ruine d'une personne inconnue (allusion à un passage d'un écrivain disant que s'il suffisait de pousser un bouton pour faire mourir un vieux mandarin inconnu au fond de la Chine, et s'enrichir par sa mort, peu d'hommes s'en feraient scrupule).

On a cherché inutilement ce passage [1] dans les œuvres de plusieurs philosophes, J.-J. Rousseau entre autres; en définitive, on n'a rien trouvé de mieux que ces lignes de Chateaubriand, citées par Littré dans son *Supplément :*

« Je m'interroge, je me fais cette question : Si tu pouvais, par un seul désir, tuer un homme à la Chine, et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir? »

(Génie du christianisme, livre VI, chap. 2. *Du remords et de la conscience.)*

A ce texte de Chateaubriand, manque le mot essentiel de *mandarin;* on ne le voit apparaître que plus tard, sous la plume de Balzac et d'Alexandre Dumas :

As-tu lu Rousseau? Te souviens-tu de ce passage où il demande à son lecteur ce qu'il ferait, au cas où il pourrait s'enrichir en tuant par sa seule volonté un vieux mandarin de la Chine?

(Balzac. *Le Père Goriot.*)

Le mauvais côté de la pensée humaine sera toujours résumé par ce paradoxe de Rousseau, *vous savez :* le mandarin qu'on tue à cinq mille lieues, en levant le bout du doigt.

(Dumas. *Monte-Cristo*, 3e volume, chap. IV. *Toxicologie.*)

Marabout. Dans une lettre datée du samedi 6 décembre 1738, où madame de Graffigny décrit l'appartement de Voltaire à Cirey, elle mentionne « une pendule soutenue par des marabouts de forme singulière. »

Que veut dire ici marabout? Littré et Hatzfeld indiquent plusieurs sens; aucun ne satisfait. J'imagine que les mara-

[1] Voir dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, une quinzaine d'articles sur cette question; notamment III, 433; IX, 561; X, 360 et XII, 522.

bouts qui soutenaient cette pendule étaient des statuettes de maures coiffés de turbans.

Marivaudage. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, XVIIIe-XIXe siècle.

O le beau marivaudage que voilà !

(Diderot. Lettre à Mlle Volland, 6 novembre 1760.)

Marivauder. Hatzfeld : Néologisme.

La belle occasion de marivauder !

(Diderot. Lettre à Mlle Volland, 28 octobre 1760.)

Marmot, marmotte. Tout le monde paraît occupé profondément d'une marmotte qui n'est point jolie.

(Voltaire. Lettre à Cideville, 5 sept. 1739.)

Il s'agissait de la fille aînée de Louis XV, qui avait quinze ans, et allait épouser un infant d'Espagne.

La tête de ce pauvre homme est renversée; son économie cède à la passion qu'il a pour cette marmotte.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 19 avril 1779.)

Marotique. Une seule lettre de nos *Selectes* vaut plus sans comparaison que.... toutes les épîtres marotiques des deux amis *(Voiture et Costar)*.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 6 nov^{e} 1645.)

Mât. Littré et Hatzfeld omettent *mât vénitien :* mât portant à son sommet des banderoles ou des flammes, et planté à l'occasion d'une fête dans une rue ou place publique. Ces mâts sont dits vénitiens, parce qu'ils sont imités des trois mâts qu'on voit à Venise sur la place Saint-Marc, et qui portaient autrefois les bannières de Chypre, de Candie et de Morée.

Mèche. « Il n'y a pas mèche. » On peut se demander si dans cette phrase, qui correspond pour le sens à l'italien :

non c'è mezzo, le mot mèche ne dériverait pas de *mezzo*. Le double z italien donne ordinairement en français le son ss (carosse, cuirasse, esquisse, populace.) Mais *guazzo* a donné gouache.

Si l'on admet cette étymologie, on expliquera de même l'expression : être de mèche avec quelqu'un.

Médiatiser. Hatzfeld : Médiatiser une principauté germanique, c'est l'affranchir de l'autorité immédiate de l'Empereur.

Cette définition donne une idée fausse : un prince médiatisé n'est pas *affranchi ;* il est *déchu* du privilège de dépendre immédiatement de l'Empereur.

Meeting. Hatzfeld : Néologisme.

En Angleterre, l'église dominante donne le nom d'assemblée, *meeting*, aux églises de tous les non-conformistes.

(Voltaire. *Questions sur l'Encyclopédie*, art. *assemblée.*)

Mélodrame. Rousseau... voulait faire adopter en France les mélodrames ; il en donna Pygmalion pour exemple.

(Mme de Staël. *Lettres sur J.-J. Rousseau*, V.)

Messe. Ce mot de *messe* signifie *renvoi ;* parce qu'autrefois, au commencement de l'action du sacrifice, on renvoyait, c'est-à-dire on faisait sortir de l'Eglise les catéchumènes et les pénitents.

(Bossuet. *Prières ecclésiastiques.* La messe.)

Métaphysiquer. Leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but que de métaphysiquer sur la morale, la vertu, l'amour, et tout ce qui s'ensuit.

(Madame d'Epinay. *Mémoires*, éd. Boiteau, II. 307.)

Méthodique. Les médecins méthodiques ont toujours en bouche cette maxime, que « les contraires sont guéris

par leurs contraires » ; et les spagyriques célèbrent une sentence opposée à celle-là, disans que « les semblables sont guéris par leurs semblables. »

(S. François de Sales. *Traité de l'amour de Dieu*, XI, 20.)

Cela ne concorde ni avec le sens que Littré et Hatzfeld attribuent aux mots *médecin méthodique*, ni avec la définition que Littré donne du mot *spagyrique*.

Mien. Les *miens*, les *tiens*, les *siens*, les *nôtres*, les *vôtres*, les *leurs*. Quand ces six mots sont employés pronominalement, ils se correspondent parfaitement, et les dictionnaires devraient les qualifier de la même manière. C'est ce qui n'est pas arrivé.

Dictionnaire de l'Académie

Mien. Adjectif possessif. *Vos affaires sont les miennes.*

Tien. Adj. possessif. *Voilà mes livres; où sont les tiens?*

Sien. Adj. possessif. *Mes intérêts et les siens sont les mêmes.*

Nôtre. Pronom possessif. *Vos intérêts sont les nôtres.*

Vôtre. Pronom possessif. *Il a pris ses livres et les vôtres.*

Leur. Adj. possessif. *Leur*, précédé de l'article *le*, *la*, *les*, s'emploie pronominalement. *Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs.*

Dictionnaire de Littré

Mien. Adj. possessif. 3° Avec l'article défini et sans substantif. Cet Achille, l'auteur de tes maux et des miens. Racine. *Iphigénie*, II, 1.

Tien. Adj. possessif. 2° Le plus ordinairement, il se construit avec l'article défini et ne se met jamais devant un substantif. Voici mes livres; où sont les tiens?

Sien. Adj. poss. 1° Avec l'article *le*, *la*, *les*. Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? Boileau, *Epîtres*, II.

Nôtre. 1° Adj. poss. qui s'emploie sans substantif et avec l'article défini *le*, *la*, *les*. Ses intérêts sont-ils plus sacrés que les nôtres? Racine, *Bérénice*, IV, 5.

Vôtre (le, la) Adj. possessif sans son substantif. Rome a ses droits, Seigneur; n'avez-vous pas les vôtres? Racine, *Bérénice*, IV, 5.

Leur. Adj. poss. 4° Leur précédé de l'article *le*, *la*, *les*, s'emploie pronominalement. Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs.

Dictionnaire de Hatzfeld

Mien. Adj. 2° Absolument (le substantif sous-entendu). L'auteur de tes maux et des miens. Racine. *Iphigénie*, II, 1.

Tien. Adj. poss. 3° Absolument. Le substantif étant sous-entendu. Ce livre est le tien.

Sien. Adj. 3° Absolument. Le substantif étant sous-entendu. Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? Boileau, *Epîtres*, 2.

Nôtre. Adj. poss. En sous-entendant le substantif déjà exprimé. Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres. La Fontaine. *Fables*, II, 6.

Vôtre. Adj. poss. En sous-entendant le substantif déjà exprimé. J'ai mon Dieu que je sers, vous servirez le vôtre. Racine. *Athalie*, II, 7.

Leur. Adj. poss. En sous-entendant le nom de la chose. Il n'y avait point de puissance plus inévitable, ni plus tyrannique que la leur. Bossuet. *Histoire universelle*, II, 3.

Mièvreté,... condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 25 mai 1767.)

Milliaire. Presque jamais notre sainte mère ne datait ses lettres du milliaire.

(*Epître dédicatoire des Lettres de madame de Chantal*, 30 juillet 1644.)

Million. Hatzfeld : Etym. Dérivé de *mille*.

Ce mot ne vient-il pas de l'italien *milione ?*

Milord. On employait autrefois ce mot avec l'article :

...sans attendre de voir si la dignité de Protecteur serait conservée en la personne de M. le milord Richard [Cromwell]...

Je ferai chercher deux beaux barbes pour les envoyer au milord Faulconbrige.

(Mazarin. Lettres à M. de Bordeaux, 1658.)

Mitigé. Littré : *S. M.* Les mitigés, se disait, sous la Fronde, de ceux qui avaient des opinions modérées.

Soixante ans après la Fronde, Fénelon employait encore cette expression :

Si les mitigés étaient sincèrement zélés pour la bonne cause,...

(Lettre à M***, 20 janvier 1714.)

Mois. Hatzfeld a donné, pour les mois du calendrier révolutionnaire, des définitions qui ne sont parfaitement exactes que pour un seul des douze mois, celui de messidor. J'énumère ces mois dans leur ordre.

Vendémiaire. « Premier mois du calendrier républicain, commençant le 22 septembre. » — Le 1er vendémiaire an IV correspond au 23 septembre 1795; de même en l'an VIII, en l'an IX, en l'an X, en l'an XI; de même en l'an XIII, en l'an XIV. Le 1er vendémiaire an XII correspond au 24 septembre 1803. (*Manuel pour la concordance des calendriers*

républicain et grégorien [par Louis Rondonneau]. Paris, 1805; seconde éd., 1806.)

Brumaire. « Deuxième mois du calendrier de la république française, commençant le 23 octobre et finissant le 21 novembre. » — Le 1er brumaire an I correspond au 22 octobre 1792; de même en l'an II, en l'an III; de même en l'an V, en l'an VI, en l'an VII.

Frimaire. « Troisième mois du calendrier républicain, du 21 novembre au 20 décembre. » — Le 1er frimaire an IV correspond au 22 novembre 1795; de même en l'an VIII, en l'an IX, en l'an X, en l'an XI; de même en l'an XIII, en l'an XIV. Le 1er frimaire an XII correspond au 23 novembre 1803.

Nivôse. « Quatrième mois du calendrier républicain, du 21 ou 22 décembre au 20 ou 21 janvier. » — Il fallait dire : au 19 ou 20 janvier. — Le 1er nivôse an XII correspond au 23 décembre 1803.

Pluviôse. « Cinquième mois du calendrier républicain, du 20 janvier au 18 février. » — Le 1er pluviôse an IV correspond au 21 janvier 1796; de même en l'an VIII, en l'an IX, en l'an X, en l'an XI; de même en l'an XIII. Le 1er pluviôse an XII correspond au 22 janvier 1804.

Ventôse. « Sixième mois du calendrier républicain, commençant le 20 février. » — Le 1er ventôse an I correspond au 19 février 1792; de même en l'an II, en l'an III, en l'an V, en l'an VI, en l'an VII. Le 1er ventôse an XII correspond au 21 février 1804.

Germinal. « Septième mois du calendrier républicain, du 21 mars au 19 avril. ». — Le 1er germinal an VIII correspond au 22 mars 1800; de même en l'an IX, etc., jusqu'en l'an XIII.

Floréal. « Huitième mois du calendrier de la république

française, commençant le 20 avril et finissant le 19 mai. » — Le 1er floréal an VIII correspond au 21 avril 1800; de même en l'an IX, etc., jusqu'en l'an XIII.

Prairial. « Neuvième mois du calendrier républicain, du 20 mai au 18 juin. » — Le 1er prairial an VIII correspond au 21 mai 1800 ; de même en l'an IX, etc., jusqu'en l'an XIII.

Messidor.

Thermidor. « Onzième mois du calendrier républicain, du 19 juillet au 17 août. » — le 1er thermidor an VIII correspond au 20 juillet 1800; de même en l'an IX, etc., jusqu'en l'an XIII.

Fructidor. « Douzième mois du calendrier républicain, du 18 août au 16 septembre. » — Le 1er fructidor an VIII correspond au 19 août 1800; de même en l'an IX, etc., jusqu'en l'an XIII. — On sait que le calendrier républicain cessa d'être en usage à compter du 1er janvier 1806.

Moment psychologique. Hatzfeld a donné de cette expression deux définitions qui ne concordent point. Au mot *moment : Fig. Néolog.* Circonstance déterminante de la résolution. — Au mot *psychologique :* Le moment où l'âme est dans l'attente de quelque chose qui doit s'accomplir.

Un de leurs journaux (1), la *Gazette de la Croix*, si j'ai bonne mémoire, avait écrit sur ce sujet (*le retard du bombardement de Paris)* un article où il essayait de calmer l'impatience de ses compatriotes : « Soyez tranquilles, leur disait-il; on les bombardera; mais M. de Bismark sait ce qu'il fait; c'est un malin. Il attend le moment psychologique. »

(1) Celui qui retrouverait le texte allemand de l'article qui fit tant de bruit, et qui rechercherait les commentaires qu'on en fit dans les journaux de Paris, ferait un travail intéressant.

Et l'écrivain prouvait que le bombardement n'ayant d'autre effet que celui d'agir sur l'imagination, il fallait choisir juste l'heure où cette imagination était le plus propre à être ébranlée : il était bon que nous eussions d'abord souffert de la faim, puis de la guerre civile; et qu'alors le bombardement, venant par là-dessus, produirait le résultat qu'on serait en droit d'espérer : ce serait le moment psychologique.

Vous pensez si l'on avait ri chez nous de ce *moment psychologique*. Le mot était devenu à la mode, et avait passé dans la conversation ordinaire. On disait couramment : « J'ai faim; c'est le moment psychologique de se mettre à table. »

(Sarcey. *Le Siège de Paris*, page 303.)

Das psychologische Moment ne signifie pas du tout : le moment ou l'instant psychologique ; en effet, *moment* n'a pas chez les Allemands le même sens qu'en français. Ils s'en servent pour désigner les divers éléments d'un problème : quand on assiège une ville, on ne doit pas, pensent-ils, négliger l'élément psychologique; nous dirions qu'il faut tenir compte du moral, agir sur le moral des assiégés.

(Colani. *Le Courrier littéraire*, 25 septembre 1877. Page 635.)

Mon. Le dictionnaire de l'Académie désigne mon, ton, son, comme adjectifs possessifs. Mais il dit au mot *soûl : soûl* s'emploie comme substantif avec les pronoms possessifs *mon*, *ton*, *son*, pour dire : Autant qu'il suffit, autant qu'on veut.

Mondainement. N'ayez pas peur que j'augmente mondainement ma dépense.

(Bossuet. Lettre au maréchal de Bellefonds, 9 sept. 1672.)

Monde. Les deux mondes, les deux moitiés de la terre habitée, l'ancien et le nouveau continent.

Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes.

(Voltaire. *Alzire*, scène première.)

Les trois mondes, titre d'un ouvrage de La Popelinière (Paris, 1582.)

Monseigneur. On serait cité devant l'Official, si parlant d'un évêque, on ne l'appelait monseigneur.

(La Faye. *Réplique chrétienne à la réponse de M. F. de Sales, se disant évêque de Genève*, 1604, p. 62.)

Je veux bien néanmoins vous défendre de m'appeler monseigneur; car encore que c'est la coutume de deçà d'appeler ainsi les évêques, ce n'est pas la coutume de delà; et j'aime la simplicité.

(S. François de Sales. Lettre à madame de Chantal, 21 novembre 1604.)

Voici un fidèle recueil de ce que feu monseigneur le cardinal du Perron a faict imprimer de son vivant, et de tout ce qu'il a laissé, qui n'estoit encore mis en lumière, et qui a esté conservé, tant par feu monsieur l'Archevesque de Sens, son frère, que par monsieur du Perron son neveu...

(*Avis de l'imprimeur au lecteur*, en tête des Œuvres du cardinal du Perron, 1629.)

Si les évêques sont princes, et si leur dignité est égale ou supérieure à celle des rois, ferons-nous difficulté d'appeler un prélat monseigneur; et l'estimerons-nous moins qu'un grand d'Espagne, ou qu'un comte d'Angleterre?

(Balzac. *Lettres*, VI. 58. A M. Girard. — Dans le même recueil, on trouve cependant des lettres adressées à *monsieur* l'évêque d'Angoulême, à *monsieur* Coeffeteau, évêque de Marseille, à *monsieur* l'évêque de Nantes.)

Dans un discours adressé à M. Colbert, membre de l'Académie, M. Charpentier avait débuté de la sorte ; *Monsieur (car vous nous avez ordonné de vous parler ainsi)*; paren-

thèse d'autant plus remarquable, qu'elle montre le prix que ce ministre attachait à l'égalité académique. Ce trait de modestie ne fut pas imité par un prélat académicien; il trouva bon et peut-être il exigea que, dans un discours que M. Charpentier jugea à propos de lui adresser dans un jour d'assemblée publique, cet académicien l'appelât *monseigneur*. Le harangueur n'aurait pas dû ignorer que l'académie n'a jamais donné ce titre aux évêques.

(D'Alembert. *Eloge de Charpentier.*)

Monsieur. Comme elle apppelait toujours le Roi, *Sire*, Sa Majesté lui a dit de l'appeler dorénavant *Monsieur*, ce qui décide le rang et le traitement de duchesse de Bourgogne.

(Bossuet. Lettre à son neveu, 5 novembre 1696.)

Mont. Dans l'expression *promettre monts et merveilles*, est-ce que *mont* = *montagne*, comme le dit Hatzfeld? Ne serait-ce pas l'ancienne forme *mont* de notre mot *monde?*

Montré. Quand on jouera *Cassandre*, mon avis est que Clairon ou Dumesnil soit Statira, et quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

(Voltaire. Lettre à M. d'Argental, 23 novembre 1761.)

Morguer.

Trois conseillers et quatre bons bourgeois
Auprès de là criaient à pleine tête,
Et se morguaient d'un air très malhonnête.

(Voltaire. *Guerre civile de Genève*, chant V.)

Motival. Les conjonctions motivales renferment dans la force de la liaison une idée de motif. Elles sont huit : afin [*de* ou *que*], parce que, puisque, car, d'autant que, comme, aussi, attendu.

(Girard. *Les vrais principes de la langue française*, XII).

Mouette. Hatzfeld : Oiseau de mer.

Mais nous avons des mouettes au bord du lac Léman.

Moule. Je vous demandai quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

(Voltaire. Lettre à M. de Brosses, 20 octobre 1761.)

Mousser. Faire mousser : faire valoir une chose au-delà de sa valeur (Littré).

Faire mousser une personne : la vanter en l'élevant très haut (Hatzfeld).

On dirait, d'après Littré, que *faire mousser* ne s'emploie qu'en parlant des choses; d'après Hatzfeld, que *faire mousser* ne se dit que des personnes.

Moyen âge. Je résume le compte rendu que M. Kurth a donné (*Qu'est-ce que le moyen âge?* Bruxelles, 1898, 33 pages) de l'origine de cette locution :

Dans les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, jusqu'à celle de 1798, on lisait : « On appelle auteurs du moyen âge les auteurs qui ont écrit depuis la décadence de l'empire romain *jusque vers le dixième siècle*, ou environ.» *Moyen âge* en effet a signifié d'abord une période de l'histoire du latin, intermédiaire entre la haute époque, l'âge classique, et la basse latinité. Ducange, en 1678, prenait *media* dans ce sens, quand il a institué son célèbre ouvrage : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.*

C'est Christophe Keller (Cellarius) qui paraît avoir le premier, dans le titre de son livre : *Historia medii aevi, a temporibus Constantini magni ad Constantinopolim a Turcis captam, deducta*, Jena, 1688, prolongé cette période de l'histoire jusqu'à la limite actuelle.

Mythologiste. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Voltaire.

Le *Pantheum mythicum*, après tous les mythologistes, dit qu'Apollon....

1697. (*L'Enterrement du Dictionnaire de l'Académie*, page 81.)

Naissant. Littré : Tête naissante, tête nouvellement rasée, où les cheveux commencent à repousser.

Misson, dans son *Nouveau voyage d'Italie*, Lettre XXVI, a fait le portrait de la reine Christine de Suède :

« Elle a.... les cheveux châtain clair, longs comme le travers de la main, poudrés et hérissés, sans coiffure en tête naissante... »

Si je comprends bien, une coiffure en tête naissante est celle où la brosse a aplati sur la tête les mèches de cheveux.

Naroues. En l'ode seconde du premier livre, tu trouveras ce mot *Naroues*, duquel usoient les anciens Gaulois, qui signifie les Parques, mot qui (encores qu'il ne soit plus dès long tens en usage) toutefois doit estre r'appellé... je l'ai tiré d'un vieil romant rymé, en ces vers :

Les Naroues ce malencontre
Lui avoient fillé, si m'aist Dieux.

J'ai encore trouvé Navondes (que nous disons, en écorchant le latin, Naïades).

(Claude de Buttet, *Amalthée*. L'auteur au lecteur.)

Naturalisme. Le premier exemple qu'on ait trouvé de ce mot est dans les *Fables* de Lamotte (II, 14) publiées en 1719 :

Nous autres inventeurs de fables,
Nous pouvons, s'il nous plaît, donner pour véritables
Les chimères des temps passés.
Un fait est faux? N'importe. On l'a cru : c'est assez.
Phénix, Sirènes, Sphinx, sont de notre domaine.
Ce Naturalisme menteur
Sied bien dans une fable; et le vrai qu'il amène
N'en perd rien aux yeux du lecteur.

Ce naturalisme menteur... peut être paraphrasé ainsi : Cette mythologie païenne, ces êtres fictifs, éclos dans l'imagination humaine abandonnée à sa pente naturelle.

Les définitions de Littré : « Qualité de ce qui est produit par une cause naturelle », et de Hatzfeld : « Conformité à la nature », ne s'accordent pas avec le premier emploi de ce mot.

Naturé. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Condillac.

Apres la description de Nature naturee, je viens bastir ce bas univers sur les quatre piliers des Elemens, que je fonde par les plus fermes arguments des philosophes, m'estendant sur ceste matiere bien au long...

1593. (Du Chesne de la Violette. *Le grand miroir du monde*. Préface.)

Navondes.

Nymphes des eaux,....
Gentiles seurs, et follatres Navondes,
Couvrez vos fronts d'un vert jonc triumphal,
Et saillés hors du liquide crystal,
Pour arriver en ces vertes épondes (1).

(Claude de Buttet. Amalthée, 1re éd., XXXIII.)

Noble. La qualité de *Noble* n'est point un titre de noblesse, dans la généralité de Lyon.

(*Remontrance des médecins de Lyon*, en 1696, dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, tome VI, Lyon, 1901, page 480.)

Noblesse. Hatzfeld : La noblesse ancienne reprend ses titres ; la nouvelle conserve les siens. *Charte de 1830.*

C'est la Charte de 1814 qu'il fallait citer ; le mot *reprend* était déplacé en 1830, et il ne s'explique que parce que l'article a passé tel quel d'une Charte dans l'autre.

(1) Ital. *Sponda*, bord, rive.

Noli me tangere. Expression d'origine biblique : Evangile selon saint Jean, XX, 17.

Nonchaloir. Je crois que le plus grand des malheurs est de naître faible; il n'y a de remède à cela que le repos et le nonchaloir : ce mot est gaulois, mais vous l'entendrez.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 11 déc. 1773.)

Non-sens. La demande est donc précisément ce qu'on appelle en anglais un *non sens.*

(Joseph de Maistre. *Du Pape.* I, 3.)

Ce mot existait en ancien français, comme le montrent les exemples cités par Littré et Hatzfeld ; mais il me semble qu'en français moderne, il vienne de l'anglais *nonsense.*

Nouveau. Hatzfeld définit l'adjectif *nouveau :* 1° Qui apparaît pour la première fois, ou est apparu depuis peu de temps. Allons voir la pièce nouvelle. 2° Qui apparaît après un autre qu'il remplace. Le nouvel an.

De nouveau, locution adverbiale, ne se rattache aujourd'hui qu'à la seconde signification; et Hatzfeld le définit : Pour la seconde fois, en ajoutant la seconde tentative à la première.

Autrefois, cette loc. adv. se rattachait aussi au premier sens de l'adjectif. Dans le privilège du roi, qui est daté du 16 mars 1616, du *Traité de l'amour de Dieu,* de saint François de Sales, il est dit que l'imprimeur « désire faire imprimer de nouveau ce livre ». Or la permission d'imprimer la première édition est datée du 26 mai 1616, et l'achevé d'imprimer, du dernier jour de juillet 1616.

Il est clair que « de nouveau » dans le privilège, signifie : pour la première fois.

Nutation. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1759.

D'Alembert a publié en 1749 ses *Recherches sur la pré-*

cession des équinoxes et sur la nutation de l'axe de la terre, dans le système newtonien.

O. Continuez votre retraite, et dites *ô* en silence, n'y ajoutant rien. O adorer! ô louer! ô délivrer!... ô être ardent! ô être fidèle! Qu'y a-t-il de moins qu'un ô? mais qu'y a-t-il de plus grand que ce simple cri du cœur?

(Bossuet. Lettre à la sœur Cornuau, 16 décembre 1695.)

Obit. Vendredi, je célèbrerai, en attendant mon *obit*, l'anniversaire de mon sacre.

(Bossuet. Lettre à son neveu, 17 septembre 1696.)

Office. Hatzfeld omet un sens spécial de ce mot, que Littré indique sous le n° 4 : Terme de diplomatie. Avis, message, pièce.

M. d'Oubril... serait obligé d'écrire à sa cour, si son office était totalement dédaigné, ou suivi d'une réponse qui n'offrît aucune sorte d'explication satisfaisante... Je pense qu'il conviendrait de faire d'abord un accusé de réception à à M. d'Oubril, lui exprimer le regret de n'avoir pu mettre son office sous les yeux de V. M.

(Talleyrand. Lettre à Napoléon, 29 juillet 1804.)

Oïl. Au mot *trouvère*, l'Académie écrit langue d'*oïl*, sans tréma sur l'*i*. Est-ce une faute d'impression, ou l'orthographe *oïl* est-elle admise?

Ombre. Ce mot avait au moyen âge le sens d'*image réfléchie dans l'eau.*

Il *(Narcissus)* musa tant à la fontaine,
Qu'il ama son ombre demaine.

Roman de la Rose, vers 1502.

Il s'est acotés sor le puis
Qui n'estoit que toise et demie
Parfons; si ne meschoisi mie,

En l'eve qui ert bele et clere,
L'ombre de la dame qui ere
La riens el mont que plus amot.

Le lai de l'Ombre, vers 882.

Dans la fable de La Fontaine, *le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre*, le mot *ombre* a encore cet ancien sens. C'est un archaïsme dont la plupart des lecteurs ne se doutent pas : ils prennent le mot ombre dans le sens courant.

Opposition. Un sens particulier de ce mot : *le parti opposé au gouvernement*, est d'origine anglaise ; comme le montre ce passage d'une lettre de madame du Deffand à Walpole, du 7 janvier 1772 : Il est du bel air actuellement d'être dans ce que nous appelons aussi l'opposition.

Oppressivement. Mon ambition est uniquement concentrée dans le rétablissement de mon commerce et de ma marine; et oppressivement, l'Angleterre s'oppose à l'un et à l'autre.

(Napoléon. Lettre à l'empereur d'Autriche, 3 nov. 1805.)

Or. *Or Dieu dit*... le mot *or* suppose des choses faites, et des choses à faire.

(Buffon. *Epoques de la nature.*)

Ord. Ils (*les habitants de la Rochelle, lors du siège de 1628*) ont mangé pour vivre tout ce qu'on pourrait manger pour mourir; ils se sont nourris de tout ce qu'il y a de plus ord et de plus sale en la nature.

(Patru. *Plaidoyer pour le sieur de la Rochelle.*)

Organisation. Aux deux sens que Hatzfeld indique pour ce mot (1. Etat d'un corps organisé ; 2. Etat d'un ensemble constitué en vue d'une action à accomplir), il y a lieu, je crois, d'en ajouter un troisième : Constitution d'un ensemble capable de durée et d'action.

Je laisse à discuter à ceux qui en savent plus que moi, si notre âme existe avant, ou après l'organisation de notre corps.

(Voltaire. *Lettres sur les Anglais*, XIII.)

Où. Les précautions ne sauraient être excessives, où la faute est irréparable.

(Massillon. *De la vocation à l'état ecclésiastique.)*

Outrageux. J'ôterai, si vous voulez, le mot d'*outrageuse*, quoiqu'il soit dans Boileau et dans Corneille.

(Voltaire. Lettre au comte d'Argental, septembre 1744.)

Outrecuider. Vous serez bientôt outrecuidé d'un mémoire sur Tourney.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 23 juin 1759.)

Pajoniste. On peut voir ce que Littré a écrit sur ce mot; à sa place j'aurais rédigé l'article ainsi:

Partisan de Pajon, pasteur protestant et professeur de théologie à Saumur, mort en 1685, dont le système sur la grâce fut vivement discuté en son temps.

Un de ces protestants indifférents: Sociniens, Pajonistes, Arminiens, si l'on veut; car tous ces noms symbolisent fort...

(Bossuet, 6e *Avertissement aux protestants.* III, 17.)

Palabre. Les Jésuites introduisaient dans leurs livres et cherchaient à franciser certains mots tirés de l'espagnol. *Palabre*, en espagnol *palabra* (parole) est un de ces mots. Il se trouve notamment dans un écrit du père Petau contre Antoine Arnauld, c'est-à-dire dans ses *Remarques judicieuses sur le livre de* LA FRÉQUENTE COMMUNION, et dans une *Réponse* des Jésuites *à l'Apologie de l'Université.*

(Ch. Nisard, préface aux *Mémoires* de Garasse, p. XXVII.)

Palafitte. Le nom allemand de *Pfahlbauten* (construction sur 'pilotis) proposé par M. Ferdinand Keller, et au-

jourd'hui très populaire en Allemagne et en Suisse, a été adopté par les archéologues italiens sous la forme de *palafitta*. C'est cette appellation de *palafitte* que nous proposons d'introduire dans notre langue.

(Desor. *Les palafittes ou constructions lacustres*. 1865.)

Paraboliquement. L'Ecriture ne s'explique que paraboliquement sur l'état des âmes séparées des corps.

(Marie Huber. *Sentiments différents de quelques théologiens, sur l'état des âmes séparées des corps*, lettre VIII.)

Parenthèse. Il y avait autrefois deux caractères, qu'on nommait *parenthèses*, faites en ligne courbe comme des espèces de croissants. On les plaçait de façon qu'ils répondaient l'un à l'autre par leur côté concave, pour enfermer ce qu'on insérait dans le milieu d'un discours comme un hors-d'œuvre, et par là le détacher de ce qui le précédait et le suivait. Aujourd'hui ils ne sont plus en usage, parce que la virgule suffit pour les courtes parenthèses, et que les longues ne sont plus souffertes dans le style.

(L'abbé Girard. *Les vrais Principes de la langue française*, xv (1747.)

Voilà un bel exemple de ce qu'a dit Horace : *Multa renascentur quae jam cecidere.*

Parpaillot. Hatzfeld : Mot provençal, signifiant proprement « papillon », appliqué d'abord comme terme d'injure aux sectateurs de Calvin.

N'y a-t-il pas eu là plutôt, au temps où les protestants mouraient sur le bûcher, une allusion cruelle aux papillons qui viennent se brûler à la flamme des chandelles ?

Cette idée se retrouve dans un des écrits de Sagon contre Marot :

Dieu gard Marot : car, s'il est infidèle,
Il se viendra brûler à la chandelle!

Partir. Hatzfeld : (Blason.) Partager en parties égales. *Ecu parti*; et elliptiquement : *Il porte parti d'or et de gueules.*

Hatzfeld avait bien défini l'écu coupé : (Blason) *Ecu coupé*, écu divisé en deux parties par une ligne horizontale.

Il fallait dire que l'*écu parti* est partagé en parties égales par une ligne verticale.

Pasquinade. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1680.

Si j'entreprenais les Italiens, je les battrais en ruine, avec leurs faibles et misérables pasquinades.

(Balzac. Lettre à Conrart, 2 janvier 1651.)

Passion. Le père (*Garasse*) qui n'entend pas le français, ne sait pas qu'avoir de la passion pour quelque chose, se prend ordinairement pour le simple mouvement d'une légère affection, qui nous fait plaire à quelque objet agréable, comme on dit : J'aime cette couleur avec passion, ou cette senteur.

(Théophile. *Œuvres*, éd. Alleaume, II, 272.)

Patard. Le blé avait enchéri à Tournay, avant mon départ, de dix patards sur la rasière.

(Fénelon. Lettre à l'abbé de Beaumont, 16 mai 1702.)

Patchouli. C'était le parfum que Lavinia préférait : c'était une espèce d'herbe aromatique qui croît dans l'Inde, et dont elle avait coutume jadis d'imprégner ses vêtements et ses meubles. Le parfum de patchouli, c'était tout un monde de souvenirs, toute une vie d'amour; c'était une émanation de la première femme que Lionel avait aimée.

(Georges Sand. *Lavinia.*)

Patraque. Les plaisirs de Paris n'ont pas été dérangés un instant (*par les événements du 30 prairial an VII*). On

s'est dit, à Tivoli, *qu'on allait être pis que jamais.* On appelle la patrie, *la patraque.*

(La Fayette. Lettre à madame de Tessé, 14 juillet 1799.)

Pâtre. Despréaux, admirateur passionné des bergers de Théocrite et de Virgile, quelquefois plus pâtres que bergers...

(D'Alembert. *Eloge de Segrais.*)

Pécheur. *Dieu ne veut pas la mort du pécheur.* C'est une parole d'origine biblique : « Je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur : retournez à moi, et vivez ! » Ezéchiel, XVIII, 32.

Peine. C'est parmi les gens de peine que l'on trouve encore quelques vertus.

(Bernardin de Saint-Pierre. *Voyage à l'île de France*, III.)

Pensionnaire. La définition de Littré : « élève à demeure dans une maison d'éducation », et celle de Hatzfeld : « élève qui est en pension », laissent échapper un sens essentiel de ce mot : jeune fille qui est encore dans l'âge ingrat, ou qui en est à peine sortie, et qui en a les manières ; c'est l'allemand *backfisch :*

.... des grimaces, des moqueries ; des haussements d'épaules : enfin de petites vengeances de pensionnaire.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 2 novembre 1769.)

Cette jeune femme, en face de ces passions qu'elle excitait, avait des imprudences, des confiances, des curiosités presque d'une enfant ou d'une pensionnaire.

(Sainte-Beuve. *Mme Récamier.*)

Perfectibilité. Le premier ex. de ce mot, d'après Hatzfeld, se trouverait au XVIIIe siècle, dans les *Mémoires* de Trévoux, cités par le Dictionnaire de Trévoux, édition de 1771. Mais ouvrez ce Dictionnaire : vous y voyez que la cita-

tion des *Mémoires* est empruntée à un compte-rendu du *Discours sur l'inégalité*, de Jean-Jacques Rousseau. Vous êtes donc renvoyé à ce Discours, qui a paru en 1755, et où on lit en effet : « L'homme reperdant par la vieillesse ou d'autres accidents, tout ce que sa *perfectibilité* lui avait fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même. »

Perfidie. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1635.

« Perfidie, *perfidia*, *malitia*, *sceleratezza*. »

(*Tesoro de las tres lenguas*. Genève, 1609.)

Perfidie a peut-être été emprunté à l'italien.

Perturbatif. Sa Majesté sera suppliée de le faire supprimer (*un ouvrage de M. Cailly*, *institulé* DURAND COMMENTÉ) comme pernicieux, et perturbatif de la tranquillité de l'Eglise et du royaume.

(Bossuet. Lettre à l'évêque de Bayeux, 9 février 1701.)

Pesant. Tout ce qu'il dit me paraît pesant sans avoir de poids.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 15 novembre 1771.)

Péter. Hatzfeld cite une phrase d'une comédie de Regnard : *Nous plaiderons*, *morbleu*, *nous plaiderons ; la gueule du juge en pétera ;* et il en interprète les derniers mots en ces termes : « nous lui romprons la tête. »

Je les comprends autrement, et je crois qu'il faut les traduire : « La bouche du juge crachera un jugement. »

Petit-gendre. Le Chabrillan, petit-gendre de madame d'Aiguillon, a perdu, au trente et quarante, 73,000 francs.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 3 avril 1768. Le marquis de Chabrillan avait épousé en 1766 la petite-fille de la duchesse douairière d'Aiguillon.)

Au moment où la Révolution de 89 a l'air de faire trève, il [Chateaubriand] part pour l'Amérique du Nord, muni des

instructions de M. de Malesherbes, dont son frère aîné était le petit-gendre.

(Sainte-Beuve. *Chateaubriand.* 3e leçon.)

Ce mot est rarement employé ; mais il est aussi bien formé que petit-fils et petit-neveu ; et la langue française est si pauvre en termes généalogiques, que le lexicographe doit recueillir avec soin tous ceux qui peuvent être employés.

Pétitionner. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1792.

Littré a donné pour ce verbe une citation de Saint-Evremond.

Petit-neveu. Je vous entretiendrai aujourd'hui d'un vieux fou, qui est Pierre Corneille, petit-neveu (à la mode de Bretagne) de Pierre Corneille *(du grand Corneille).*

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 29 mars 1766.)

Pétrissable. Hatzfeld : Néologisme.

Littré a donné pour cet adjectif une citation de Buffon.

Philippique. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1798.

J'ai renoncé pour jamais aux philippiques et à toutes les matières querelleuses.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 20 décembre 1637.)

Philosopher. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, dans Montaigne.

C'est une chose de belle apparence, qu'un homme se retire des compagnies communes, pour philosopher en son secret.

(Calvin. *Opera*, IV, 871.)

Je philosophe en ce lac argentin.
Qu'allons nous donq en vain philosophant?

(Buttet. *Œuvres*, éd. Scheuring, pages 329 et 332.)

Piano. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1778.

Cela est assez bon pour un piano-forté, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin.
(Voltaire. Lettre à madame du Deffand, 8 décembre 1774.)

Pied. Nous ne passons par aucune ville considérable, dont il ne fasse le tour sur les remparts, et cela le plus souvent de son pied mignon : car on ne trouve pas partout des carrosses.

(Le Pays. *Relation d'un voyage en Flandre.*)

Pierre. Littré dit: « Par exagération. Les pierres mêmes parleront, se dit de quelque fait révoltant qui soulève la conscience publique. » Cette locution est d'origine biblique. A l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, quelques-uns des pharisiens de la foule lui dirent : « Maître, réprimande tes disciples! » Et il leur répliqua : « Je vous déclare que si ceux-ci viennent à se taire, les pierres crieront. » Luc. XIX, 40.

Piétiste. Littré, et l'Académie d'après lui, donnent de ce mot la définition suivante : Membre d'une secte chrétienne (*Acad.* : d'une secte protestante) qui s'attache à la lettre de l'Evangile.

Cette définition n'est pas bonne. Un piétiste est un protestant qui se détache de l'église nationale de son pays, en aspirant à une piété plus vivante et plus intime. Le mot est venu d'Allemagne, et je ne sais si on en trouverait un exemple plus ancien que celui-ci :

Vous avez sans doute ouï dire qu'il y a dans les cantons suisses protestants une espèce de quiétistes. On les appelle *la Société philadelphique*, ou *Fraternité piétiste.*

(Bayle. Lettre à Janiçon, 8 octobre 1699.)

Plâtreux. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1616.

Cicones Thraciens, ne trouvez pas estrange
Qu'une vostre fontaine en pierre le bois change,
Qu'elle emmarbrisse encor de ses plastreuses eaux,
A quiconques en boit, les molastres boyaux.

1593. (Du Chesne de la Violette. *Le grand miroir du monde*, livre 6e.)

Pléiade. Hatzfeld : « Figurément, la *pléiade poétique*, groupe de sept poètes, à Alexandrie ; en France, au 16e siècle ».

Ce que c'est que de manquer de littérature, même quand on est un homme de grand talent ! Dans son discours du 15 septembre 1867, à Nantes, M. Rouher, célébrant M. Billault, termine en disant que l'histoire lui assignera sa place « au premier rang de cette *Pléiade* de grands hommes qui, depuis 1789, ont illustré nos assemblées parlementaires ». Or la *Pléiade* n'est composée que de *sept* étoiles, de *sept* noms ; et depuis 1789, si l'on choisit *sept* grands orateurs seulement, M. Billault ne sera ni au premier rang, ni même l'un des sept. Mais M. Rouher n'a jamais su, littérairement pas plus qu'astronomiquement, ce que c'est qu'une *Pléiade ;* de là sa faute. Il a cru évidemment que *Pléiade* signifie simplement une grande quantité.

(Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, XIII ; note de l'article sur Joachim du Bellay.)

M. Rouher avait-il si grand tort ? Le mot *pléiade*, sans majuscule, ne s'emploie-t-il pas dans le sens de *groupe*, plus ou moins nombreux, *d'hommes de talent ?*

Plein. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite tout plein de bonnes années.

(Voltaire. Lettre à M. Bertrand, 7 janvier 1771.)

Pleurnicher. Pour l'intercalation de *n*, remarquer un

mot de notre parler romand : *piorne*, femme qui se plaint toujours.

Pleutre, poltron. N'a-t-on pas là deux formes du même mot, au cas sujet et au cas régime, comme *gars* et *garçon*, avec métathèse de la lettre *l* ?

Plongeon. A l'historique de ce mot, Littré cite des vers de Desportes :

> Ores demy lassé je me couche sur l'herbe,
> Ores plus mesnager, j'aide à serrer la gerbe,
> A faire des plongeons et les bien entasser,
> De crainte que le vent les fasse renverser.

Le lecteur ne comprend pas ce que veulent dire les mots *entasser des plongeons*. Littré aurait dû emprunter au dictionnaire de Trévoux la mention qu'il fait d'un sens particulier de ce mot : « On appelle *plongeons*, en plusieurs provinces, les gerbes entassées et renversées ».

Poêle ou **poile.** Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires : leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique, et pour un cabinet de physique expérimentale.

(J.-J. Rousseau. *Lettre à d'Alembert.)*

Dans cet exemple, comme dans les trois autres que donne Littré, l'emploi du mot *poêle*, dans le sens de *chambre chauffée*, est localisé en dehors des frontières de la France.

Politicien. Hatzfeld : Dérivé de *politique*, d'après le type latin *politicus*.

Ce mot ne vient-il pas de l'anglais *politician ?*

Pompon. Les termes de pompons et de calotins, mots que j'ai vu naître dans notre langue...

(Voltaire. Lettre à M. Lacombe, 13 juin 1763.)

Port. Il y a une demy-douzaine de villes, pour le moins, qui se vantent d'avoir le suaire de la sepulture (de Jésus-Christ) tout entier, comme Nice... item une ville de Lorraine, assise au port d'Aussoys *(item, oppidum quoddam Lotharingiae, Alsatiae vicinum*, dit la traduction latine).

(Calvin. *Traité des reliques. Opera*, VI. 424.)

Port a ici le même sens que dans « port d'Espagne » (Chanson de Roland).

Pote. Pardonnez à ma main droite, un peu pote, si je vous ennuie par une main étrangère.

(Voltaire. Lettre à M. de Chauvelin, 14 mars 1759.)

Pouding. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1754.

Plusieurs Français m'ont assuré qu'un certain manger, que les Anglais nomment *podding*, était un mets exquis ; et je ne puis croire qu'il vaille mieux que nos franchipanes.

1721. (Saint-Hyacinthe. *Lettres écrites de la campagne.)*

Pour. Dans les extraits des mémoires de madame d'Epinay, donnés par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras *(La jeunesse de madame d'Epinay*, page 257) je remarque une phrase : « Pardi ! le prétendu se fait bien attendre. *Qu'est-ce que c'est que ça pour un* amoureux ? » qui passerait pour un germanisme *(Was für ein....)* si on la rencontrait dans les écrits d'un Suisse.

Pourtant. Ce mot a passé de son premier sens : *pour tout cela, en raison de tout cela*, au sens opposé : *malgré tout cela.*

Les exemples suivants, où *pourtant* a été pris par l'écrivain dans le premier sens, et pourrait être pris par le lecteur dans le second, peuvent servir à montrer combien la transition a été naturelle et facile :

.... et se, en son corps deffendant, il avoit occis Charlot, pour tant n'estoit pas digne de mort.

(*Romania*, XXIX, 213.)

Si quelqu'un ne peut comprendre tout le contenu, il ne fault pas qu'il se désespère pour tant ; mais qu'il marche toujours oultre, espérant qu'un passage lui donnera plus familièrement exposition de l'autre.

(Calvin. *Opera*, III, XXIII.)

Préadamite. Un évêque, qui avait de la naissance, en était si fier qu'il ne parlait que de l'antiquité de sa race. Il croyait sa noblesse, pour ainsi dire, préadamite.

(Lesage. *Mélange amusant.*)

Précédent. Lord Byron est encore à Genève ; toute la société a refusé de le voir. Vous voyez que s'il arrive à Florence, il y aura *a precedent*, comme disent les Anglais, pour lui faire éprouver quelque mortification.

(Sismondi. Lettre à madame d'Albany, 11 juillet 1816.)

Prédécès. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1690.

Si la femme qui, par le second mariage, a perdu la propriété des libéralités de son premier mari, la reprend par le prédécès de ses enfants ?

1638. (Œuvres du sieur d'Olive du Mesnil. *Questions notables du Droit.* III, 20.)

Prédéterminant. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Les anciens Dominicains, qui ont réfuté les protestants, ne paraissaient pas prédéterminants. On croit que Bannès est le premier qui a développé cette opinion.

(Fénelon. Lettre au père Lami, 16 juillet 1706.)

Préfinition. L'autre *(thèse)* se sert de cette doctrine *(de Molina)* comme tirée de saint Augustin même, dans le

livre *de bono perseverantiae*, et propre à établir les préfinitions de Suarez.

(Bossuet. Lettre à son neveu, 30 décembre 1696.)

Préhistorique. Définition de tous les dictionnaires : Antérieur à l'histoire.

Bien; mais alors il fallait indiquer au mot *histoire* un sens essentiel : époque sur les évènements de laquelle on a des renseignements écrits. *Depuis le commencement de l'histoire. L'histoire a commencé avec les plus anciens monuments de l'Egypte et de la Chaldée.*

Préjugé. Un des sens de ce mot a été ainsi défini : Opinion adoptée sans examen. *Acad.* — Opinion qu'on reçoit, qu'on s'est faite sans examen. *Littré.* — Opinion qu'on s'est faite sans examen. *Hatzfeld.*

La définition de Littré me semble meilleure que celle de Hatzfeld, puisque beaucoup de préjugés sont héréditaires.

Preneur. On nous fait, tant dans ce livre que dans plusieurs autres qui nous viennent de France, une étrange peinture des femmes de Paris. Elles sont devenues, dit-on, grandes buveuses d'eau-de-vie, et grandes preneuses de tabac, sans compter les autres excès.

(Bayle. Lettre à Dubos, 29 octobre 1696.)

Presbytérien. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1718.

Le gouvernement ecclésiastique d'Ecosse est presbytérien : c'est-à-dire qu'ils se gouvernent par des Consistoires, Colloques, Synodes provinciaux et nationaux... Les Episcopaux exercèrent sur les Presbytériens autant de violence que les catholiques aient jamais fait sentir aux protestants.

1715. (Georges-Louis Le Sage. *Remarques sur l'Angleterre.)*

Prétexter. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, dans Corneille : *Œdipe*, tragédie représentée pour la première fois le 24 janvier 1659.

Si l'on veut bien parler, on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*, d'*ambition* et d'*occasion*, non plus que *prétexter*, pour *prendre prétexte*. Je sais bien qu'ils sont dans la bouche de la plupart du monde, mais non pas dans les écrits des bons auteurs.

1647. (Vaugelas. *Remarques sur la langue française.*)

Prêtraille. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1572.

... ceste infame prestraille
Les a establis ducs et chefs de la bataille.

1555. (Conrad Badius, cité dans les *Opera Calvini*, V, xlix.)

Prévôt. Au nombre des sens de ce mot, Littré indique : « Dans quelques églises, cathédrales et collégiales, le bénéficier qui était le chef du chapitre » ; tandis que d'après Hatzfeld, le prévôt est seulement « le chef du chapitre d'une église collégiale ».

La *Bibliothèque sacrée, ou Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, de Richard et Giraud, donne raison à Littré : « En général, dit cet ouvrage, dans les cathédrales et collégiales de Languedoc, Dauphiné et Provence, la dignité de prévôt était la première, comme celle de doyen dans les autres provinces de France. »

A Genève, comme dans les provinces du midi, le chapitre de l'église cathédrale de Saint-Pierre avait à sa tête un prévôt ; et il a compté, parmi ses prévôts, saint Anthelme et saint François de Sales.

Primeur. Dans l'historique de ce mot, Littré cite un passage d'Olivier de Serres, où *primeur* a le sens de raffine-

ment. Pris dans ce sens, *primeur* dérive de l'espagnol *primor*.

Dans le dictionnaire français-espagnol d'Oudin (1645) on trouve : *Primeur, *primor;* avec une astérisque indiquant que le mot *primeur* est ancien, ou hors d'usage.

Principipule. Les méchants font parler les sots pour leur servir ensuite d'écho, et mon principicule *(sic)* est un des meilleurs instruments de ce genre d'opération.

(Benjamin Constant. Lettre à Madame de Nassau, 8 janvier 1794. *Journal intime et lettres*. Paris, 1895, page 185.)

Procrastination. Elle s'est laissée aller à une sorte de procrastination, mêlée de découragement.

(Benjamin Constant. Lettre à Madame de Nassau, du 7 octobre 1809.)

Ce démon de la procrastination, que Benjamin Constant avait déjà nommé, et que lui-même (*Fauriel)* connaissait si bien, l'emporta.

(Sainte-Beuve. *Portraits contemporains*, IV, 241.)

Tâchez qu'il n'y ait pas d'hésitation et de procrastination.

(Guizot. Lettre à M. Vitet, du 19 février 1871.)

Cp. Littré. *Additions au supplément.* — Le plus ancien exemple que je connaisse de ce mot, est dans une lettre du 10 août 1784, adressée par Georges-Louis Le Sage à Reybaz : « Mes procrastinations passées vous ont rendu très défiant. » Galiffe. *D'un siècle à l'autre*, I, 166.

Promesse. Les dictionnaires omettent : Absolument, *les promesses* : ce que Dieu a promis.

L'Eglise toujours renouvelée suivant les promesses, ne vieillit jamais.

(Fénelon. Lettre à l'abbé Passionei, 22 novembre 1713.)

Hatzfeld : *Théologie catholique*. Les enfants de la pro-

messe, les élus. — Mais cette expression est d'origine biblique ; elle est chrétienne par conséquent, et non pas seulement catholique. Saint Paul a dit : Ceux qui sont enfants d'Abraham selon la chair, ne sont pas pour cela enfants de Dieu ; mais ce sont les enfants de la promesse, qui sont réputés être les enfants d'Abraham. *Epître aux Romains*, IX, 8.

Protestant. *Papiste* et *Calviniste* sont les deux termes de faction. *Huguenot* est votre nom de guerre, imposé à vos premiers pères fortuitement et par le hasard. Ce nom ne loue ni ne blâme : il marque et distingue seulement. Je voudrais bien que *protestant* fût aussi usité en France, qu'en Allemagne ; et je m'en servirais très volontiers, si le peuple l'entendait.

(Balzac. Lettre à Conrart, 14 août 1651.)

Provincial. Hatzfeld cite pour ce mot un exemple du XIIIe siècle. Mais dans le sens de : *qui est de la province, et non pas de Paris*, ce mot ne remonte qu'au règne de Louis XIII.

Je confesse que je suis le plus rustique provincial qui soit d'ici à Paris.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 20 décembre 1640.)

Je n'ai plus que des pensées provinciales et rustiques.

(Balzac. Lettre à M. de Borstel, Livre VI, lettre 34.)

Psaume. Hatzfeld définit ce mot : cantique religieux. Mais tous les cantiques sont religieux. Cette définition ne dit pas quels sont les cantiques à qui on donne le nom de *psaume*. L'Académie et Littré avaient donné une définition à laquelle il fallait se tenir.

Puisque. *Acad.* : Conjonction servant à marquer une cause.

Littré : Conjonction qui marque la cause.

Le génie de la langue, en donnant ce sens à un dérivé de *post*, semble être tombé dans le piège du sophisme : *post hoc, ergo propter hoc*, contre lequel tous les traités de logique nous mettent en garde.

Pulmonaire. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1611.

On voit partout l'odorant pouliot ;
Assez y sont en leurs lieux ordinaires
Et l'hépatique, et les deus pulmonaires.

1572. (Peletier, du Mans. *La Savoie*, III, 466.)

Punch. D'après Hatzfeld, ce mot, au 18e siècle, ne se rencontrerait que sous la forme *ponche*.

... à peu près comme si quelqu'un, pour démontrer la bonté du punch, donnait une liste des gosiers anglais qui en boivent dans les tabagies.

(Toussaint. *L'Abeille du Parnasse*, 5 décembre 1750.)

Puritain. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, dans Bossuet.

Mais MM. Hatzfeld et Darmesteter avaient publié (*le Seizième siècle en France*, II, 231) un morceau de Ronsard où se trouve ce mot.

Quaker. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Ces *Kouacres* ou *trembleurs* sont ainsi nommés du mot de *quaken*, qui veut dire *trembler*, parce qu'ils affectent de trembler, quand ils prophétisent ou quand ils prient.

1695. (Catrou. *Histoire des Anabaptistes.)*

Les Quakers ou *trembleurs* sont une des curiosités d'Angleterre. L'on les connaît par leurs habits, qui sont d'une simplicité extraordinaire... Ils ne tirent jamais le chapeau, etc.

1715. (Georges-Louis Le Sage. *Remarques sur l'Angleterre.)*

J'allai trouver un des plus célèbres quakers d'Angleterre.
1734. (Voltaire. *Lettres sur les Anglais.)*

Qualifié. Comme exemple de l'emploi de ce mot dans le sens de : *qui a des titres de noblesse*, Littré cite une phrase de Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs* : « Les Genevois eurent la hardiesse de faire pendre treize officiers qualifiés. »

On permettra à un Genevois de remarquer en passant, à cette occasion, qu'il y a là une erreur de Voltaire, déjà relevée au 18e siècle par le pasteur Jacob Vernet dans les *Lettres critiques d'un voyageur anglais*. Le nom de quelques-uns des treize pendus suffit à montrer qu'ils n'étaient pas tous *qualifiés :* Jacques Bovier, dit le caporal la Lime, de Seyssel; Pierre Mathieu, d'Uzès, cardeur, etc.

Qualité. Les célèbres avocats peuvent tenir rang parmi les gens de qualité.

(Bouhours. *Suite des remarques sur la langue française*, article : *maison des champs.)*

Le Père de la Chaise,... qui était gentilhomme, voulait être homme de qualité.

(Saint-Simon. Mémoires, édition Boislisle, XIV, 103.)

Quartaïeul. L'Almanach de Gotha (année 1899, page 42) emploie la forme *quadrisaïeul. Quartaïeul* vaut mieux ; c'est une forme qui correspond avec celle de *quintaïeul.*

Quartier, terme de généalogie, est très mal défini par l'Académie, que Littré et Hatzfeld ont copiée : Chaque degré de descendance dans une ligne, soit paternelle, soit maternelle.

On désigne sous le nom de quartiers, dans un tableau d'ascendants, les quatre aïeuls et aïeules, ou les huit bisaïeuls et bisaïeules, ou les seize trisaïeuls et trisaïeules, ou

les trente-deux quartaïeuls et quartaïeules, ou les soixante-quatre quintaïeuls et quintaïeules, etc., jusqu'auxquels on poursuit l'ascendance d'une personne : lesquels aïeuls, bisaïeuls, etc., devaient tous appartenir à la noblesse, pour que la personne qui descendait d'eux pût obtenir certains privilèges : par exemple, l'entrée dans un chapitre noble.

« Il y aurait des difficultés sur certains chapitres, où l'on trouve des évêques de l'Eglise anglicane. Ces quartiers sont bons, et même en honneur, selon les lois et l'usage d'Angleterre. On dit même qu'ils sont reçus sans hésitation dans l'ordre de Malte ; mais ils pourraient surprendre un chapitre de chanoinesses, qui n'est pas accoutumé à de telles idées. »

(Fénelon. Lettre à M***, 24 septembre 1713.)

Quatre-vingts. Hatzfeld cite une phrase de Buffon : La mort termine, *ordinairement à l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans*, la vieillesse et la vie.

Mais Buffon a dit : ordinairement AVANT l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans....

Quatuor. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1835.

Il n'y a point de vrais quatuor, ou ils ne valent rien.

1767. (J.-J. Rousseau. *Dictionnaire de musique*, au mot *quatuor.)*

Quelque. Il y a quelque deux cents ans.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 3 avril 1765.)

Voltaire était contemporain de l'abbé Girard qui prétendait, nous l'avons vu, que *quelque* n'était plus en usage dans le sens de *environ*. Voltaire, qui a employé ce mot adverbialement dans l'exemple qui précède, l'avait employé adjectivement dans celui qui suit :

Il vaudrait mieux vous accommoder avec un libraire qui se chargerait des frais et des risques, en vous donnant cinquante

ou soixante pistoles... Encore une fois, je crois qu'il vaudrait mieux, pour vous, conclure votre marché à quelque cinquantaine de pistoles, pour vous épargner les embarras et les craintes inséparables de pareilles entreprises.

(Lettre à Thierrot, 20 juillet 1724.)

Queue. Ce banc n'a nulles marques de seigneurie : il n'est point à queue, comme on parle en ces matières; il n'y a ni armes peintes ou gravées; il n'y a ni bras, ni clôture: et ne diffère en rien d'un simple banc de paroisse.

(Patru. *Factum pour le sieur des Réaux.)*

J'avoue que je ne sais pas ce que c'est qu'un *banc à queue.*

Qui. Vous verrez que j'ai adouci, dans cette nouvelle copie, une partie des choses que vous craignez qui ne révoltent.

(Voltaire. Lettre à M. de Cideville. Ce samedi.... 1732. Ed. Moland, n° 297.)

Le sieur Rey est parti de là pour faire insérer dans la *Gazette de Hollande* un article très indiscret, très choquant, que je crains qui ne vous fasse de la peine, et qui m'en fait encore plus, à divers égards.

(J.-J. Rousseau. Lettre à Duchesne, 6 février 1763.)

Il est des malheurs qu'on croit qui pourraient cesser.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 15 novembre 1771.)

Voilà une tournure commode. On serait heureux qu'elle fût autorisée par l'Académie. « D'après les règles actuelles, un pronom relatif ne peut pas avoir pour antécédent un autre pronom relatif » dit M. Clédat à propos de cette phrase de Joinville : *ce que je croi, qui ne plaist mie à Dieu.* (*Extraits de la Chronique de Joinville*, page 11.)

2. **Ramasser.** Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1606.

La les marrons, quand les neiges tout couvrent,
Vous vont guidant, par les chemins qu'ilz ouvrent.
Puis, quand faudra par deça repasser,
Le long du val vous viendront ramacer.

1572. (Peletier, du Mans. *La Savoie*, II, 581.)

Ramuscule. La musique est, dans la sphère du sentiment, un instrument d'analyse infiniment plus délicat que la langue parlée. Tandis que celle-ci n'a qu'une cinquantaine de mots : *rêverie*, *espérance*, *tristesse*, *passion*, *allégresse*, etc., pour rendre les divers états du sentiment, la musique peut exprimer cent, deux cents, mille nuances de chacun de ces états. Le dernier, le plus délié ramuscule du langage, n'est pour la musique encore qu'une grosse branche informe : elle se charge, c'est son privilège, de l'analyser, de la subdiviser, de la ramifier en tiges, feuilles, nervures, fibrilles, indéfiniment.

(Amiel. *Grains de mil*, page 188.)

Rapporter. Incidemment, en donnant des exemples de l'emploi du mot *rapporter*, l'Académie formule une règle de syntaxe : *On ne doit point séparer le relatif* Qui *du substantif auquel il se rapporte.*

C'est dans l'édition de 1740 que cette règle a été introduite par l'abbé d'Olivet, et celui-ci l'avait déjà formulée en 1738 dans ses *Remarques sur Racine*, à propos de deux vers d'*Andromaque :*

Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès
Dans un fort, éloigné du temple et du palais.

« On ne saurait être, disait l'abbé d'Olivet [1], trop ré-

[1] Dans la seconde édition des *Remarques sur Racine* (1767) les termes de cette remarque ont été légèrement modifiés ; c'est ce dernier texte que je reproduis.

servé à formuler des règles générales; et cela me regarde plus que personne. Mais pourtant notre syntaxe ne se fera pas toute seule. Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près. Quant à Ménage et au père Bouhours, ils ne consultent guères que l'usage, et rarement ils remontent aux principes. Il serait donc à souhaiter que chaque particulier, à mesure qu'il croit avoir découvert une règle nouvelle, eût le courage de la proposer, afin qu'elle fût examinée à loisir. J'appelle *règles nouvelles*, celles qui ne se trouvent pas encore dans nos grammairiens.

« Telle est la règle fondamentale, que je propose en ces termes : *Quand le pronom relatif* Qui *est un nominatif*, il ne saurait être séparé du substantif auquel il se rapporte.

« Je dis : *quand c'est un nominatif*, parce qu'il ne l'est pas toujours; car il est régime quelquefois, mais d'une préposition, comme : *la personne* pour *qui je m'intéresse; la personne* de *qui l'on vous a dit du bien.*

« A l'égard des phrases où *Qui* forme une répétition, par exemple : « Un auteur qui est sensé, qui sait bien sa langue, qui médite bien son sujet, qui travaille à loisir, qui consulte ses amis, est presque sûr du succès » : tous ces *Qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif; et par conséquent, il n'y a rien là que de conforme à la règle générale.

« Présentement, on voit en quoi consiste la faute que je reprends dans ce vers :

Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès

« Il y a une séparation totale entre le *Qui* et son substantif. »

L'abbé Desfontaines, dans son *Racine vengé, ou Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine* (1739) semble acquiescer à la règle posée

par l'abbé d'Olivet : « En général, dit-il, je crois qu'il a raison. Mais, en vers, il ne faut pas prescrire des lois si sévères. La censure de M. l'abbé d'Olivet attaque une foule de poètes qui se sont exprimés ainsi. »

Cette règle nouvelle était en effet contraire à un usage constant chez les poètes, et chez les prosateurs aussi, comme le montre la série des exemples que j'ai recueillis :

Les gens m'ennuyoient qui parloient.

(*L'amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, vers 692.)

Celuy n'exerce point règne, mais briganderie, qui ne règne point à cette fin : de servir à la gloire de Dieu. Or celuy est abusé qui attend longue prospérité en un règne qui n'est point gouverné par le sceptre de Dieu, c'est à dire sa saincte Parole.

(Calvin. *Institution chrestienne.* Epistre au roy de France. Première édition française, citée par M. Doumergue : *Calvin*, Lausanne, 1899, page 510.)

Il est piquant de remarquer que Calvin, dans une édition postérieure, a changé ces deux phrases : comme si, deux siècles avant l'abbé d'Olivet, il eût prévu que ce grammairien poserait la règle que nous avons vue. Calvin a corrigé son texte ainsi :

Celuy qui ne règne point à ceste fin de servir à la gloire de Dieu, n'exerce point règne, mais brigandage. Or on s'abuse si on attend longue prospérité, etc.

(*Calvini Opera*, III, 12 et 13. Les éditeurs y ont reproduit l'édition publiée en 1560 de la traduction française de l'*Institution.*)

Mais plus loin, dans cette édition de 1560, on voit d'autres phrases où se retrouve la liberté de la syntaxe. Ex :

Celuy estoit au nombre des Peres, qui a nié qu'au sacrement de la Cene, sous le pain soit enclos le corps de Christ.

(*Calvini Opera*, III, 22.)

Celuy seroit bien mal accompaigné de jugement, qui voudroit fonder sur quelque raison, ou tirer en consequence les verves et caprices d'un poëte melancholique et fantastiq.

(Ronsard. *Epître au lecteur. Œuvres*, éd. Blanchemain, VII, 144.)

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes.

(Malherbe. *Prière pour le roi Henri le Grand, allant en Limousin.)*

Mon cœur, La Chenée revint au soir, qui m'apporta de vos nouvelles, non de vos lettres.

(Henri IV. Lettre à Marie de Médicis, 1608. *Revue des autographes*, n° 337.)

Force gens ont fait de grandes actions, qui ont commencé leur vie par de grandes fautes.

(Balzac. Lettre à Boisrobert, 4 août 1623.)

Cet Italien avait quelque raison, qui appelait bons anges les diables qui guérissent de la fièvre.

(Balzac. Lettre à son frère, 25 janvier 1624.)

Je n'ai jamais recommandé de procès, sans faire une infinité d'incongruités. Pour vous, monsieur, vous n'en seriez pas de même, qui êtes capable de tout.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 24 février 1641.)

Si donc vous avez quelques raisons pour me consoler, qui ne soient point tirées de Sénèque, ...

(Voiture. *Lettres amoureuses*, n° 20.)

Leurs lettres en font foi, qu'elle vient de me rendre.

(Corneille. *Sertorius*, I.)

N. B. — Voltaire, dans son commentaire sur les tragédies de Corneille, met en note à ce passage : « Cela n'est pas

français; il faut: Leurs lettres qu'elles viennent de me rendre en font foi. » — A vrai dire, il s'agit ici du pronom *que*, et non pas du pronom *qui*.

Quand le pronom relatif est séparé du démonstratif par un verbe qui est entre deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme *ceux-là se trompent, qui croient, etc.*

(Vaugelas, *Remarques*, éd. Chassang, I, 447.)

On voit qu'en formulant sa *règle nouvelle*, l'abbé d'Olivet se mettait en désaccord avec Vaugelas.

Il est temps que Dieu suscite des disciples intrépides au Docteur de la grâce, qui, ignorant les engagements du siècle, servent Dieu pour Dieu.

(Pascal. *Lettres provinciales*, II.)

Un homme n'est-il pas fou, qui croit être sage en ne s'amusant et ne se divertissant de rien?

(Mme de Sévigné. Lettre à madame de Grignan, 10 février 1672.)

Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui détaché de toute autre cause et ne tendant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité: c'est Jésus-Christ et son Église.

(Bossuet. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.)*

Un roi a été donné à nos jours, que vous nous pouvez figurer en cent emplois glorieux et sous cent titres augustes: grand dans la paix et dans la guerre, au dedans et au dehors, dans le particulier et dans le public; on l'admire, on le craint, on l'aime.

(Bossuet. *Discours de réception à l'Académie française.)*

La déesse, en entrant, qui voit la nappe mise,
Admire un si bel ordre, et reconnaît l'Eglise.

(Boileau. *Le Lutrin*, I.)

Une fille en sortit, que sa mère a celée.

(Racine. *Iphigénie*, dernière scène.)

N. B. — Ici encore, comme dans les passages cités de Corneille et de Bossuet, il s'agit du pronom *que;* mais il y a une telle analogie entre les deux pronoms, qu'il n'était pas à propos d'écarter ces exemples.

Tel soulage les misérables, qui néglige sa famille et laisse son fils dans l'indigence; un autre élève un nouvel édifice, qui n'a pas encore payé les plombs d'une maison qui est achevée depuis dix années.

Ceux-là font bien, ou font ce qu'ils doivent, qui font ce qu'ils doivent.

(La Bruyère. Des jugements. 80. 81.)

Elle craint que vous n'ayez d'autres choses à demander, qui tirent à conséquence contre madame l'abbesse.

(Fénelon. Lettre à Bossuet, 16 décembre 1694.)

Que celui-là se montre, qui puisse seulement avancer que j'aie jamais applaudi un de ces écrits dont le mérite consiste à flatter la malignité humaine.

(Voltaire. Lettre aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, juin 1731.)

Celui-là certes a eu raison, qui a dit que Jean-Jacques descendait en droite ligne du barbet de Diogène, accouplé avec une des couleuvres de la Discorde.

(Voltaire. *Notes sur une lettre à M. Hume.* 1766.)

Un coup d'œil m'atteignit, que je ne cherchais pas.

(Sainte-Beuve. *Consolations*, IV.)

Ceux-là peuvent comprendre le Christ, qui y ont cru.

(Renan. *L'Avenir de la science*, page 291.)

Une voix est en nous, que seules les bonnes et grandes âmes savent entendre, et cette voix nous crie sans cesse :

« La vérité et le bien sont la fin de ta vie ; sacrifie tout le reste à ce but. »

(Renan. *Réponse à M. Pasteur.*)

On remarquera que les exemples, si nombreux jusqu'à la fin du XVIIme siècle, se font rares après Fénelon.

De nos jours, l'ancienne liberté s'est retrouvée ; et il serait facile de réunir des phrases empruntées aux meilleurs auteurs vivants, dans lesquelles la règle posée par l'abbé d'Olivet, sanctionnée encore aujourd'hui par l'Académie, est violée sans scrupule.

Rarissime. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1798.

Notre langue n'a aucun nom qui soit de lui-même superlatif ; car pour ceux d'*Illustrissime*, *Excellentissime*, *Eminentissime*, *Sérénissime*, qui sont des formules de titres ; et pour quelques autres que l'usage peut avoir introduits dans la conversation, comme *bellissime*, *rarissime*, ce sont des termes qu'elle a empruntés de la langue italienne, et qui n'étant point du génie de la nôtre, ne sont ici regardés que comme étrangers.

1706. (Regnier Desmarais, *Grammaire.*)

Ravaler. La phrase de Rousseau : *Ravaler le ventre d'un magot*, citée par Littré comme exemple du sens 1°, serait mieux placée comme exemple du sens 6°.

Recez. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1798.

Littré a donné pour ce mot une citation de Voltaire.

Réformé. Musset a dit dans *la Coupe et les lèvres :*

Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises ;
Quant à ces choses-là, je suis un réformé.
Je n'ai plus de système, et j'aime mieux mes aises.

Je ferai remarquer que pour l'exactitude du sens, il ne faudrait pas dire un *réformé ;* car les *réformés*, c'était préci-

sément ceux qui prétendaient à bien rimer, et à réformer la poésie ; et les réformés en religion, les calvinistes, n'étaient pas non plus des plus coulants. Musset a voulu dire un *relâché*.

(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome XI. *Notes et pensées*, CLXI.)

Il me semble que Musset, en parlant d'un *réformé*, entendait non pas *un chrétien réformé*, mais *un officier réformé*, qui n'est plus au service, qui est à son aise et fait ce qui lui plaît, n'obéit plus à la consigne et n'est plus soumis à la discipline militaire.

Réformer. Hatzfeld : « III. Retirer du service (ce qui y est devenu impropre). Réformer un officier. » — Mais un militaire peut avoir été réformé, simplement par raison d'économie.

.... des Français réformés par la paix, et qui, faute de mieux, allaient faire le métier de brigands en Pologne.

(Lettre du roi de Prusse à Voltaire, datée du 1er novembre 1772 dans l'édition de Kehl, et dans celle de Moland, du 2 du même mois.)

Régleur. Un sens que l'Académie, Littré et Hatzfeld ont laissé de côté, est celui-ci : ouvrier qui règle la marche des montres.

La Société des Arts, à Genève, donne des diplômes de *régleur* à ceux qui s'entendent le mieux en cette partie.

Rehaussement. Une peinture faite à plaisir avec les couleurs et les rehaussements de la poésie.

(Théophile. *Epître d'Actéon à Diane.)*

Religion. Quant à la fin de votre Institut, il ne la faut pas chercher en l'intention des trois premières sœurs qui commencèrent, non plus que celle des Jésuites au premier des-

sein qu'eut saint Ignace : car il ne pensait à rien moins qu'à faire ce qu'il a fait par après, comme de même saint François, saint Dominique, et les autres qui ont commencé des religions.

(S. François de Sales. *Entretiens spirituels*, XIII. Œuvres, éd. de dom Mackey, VI, 227.)

Reliquaire. Je vous conjure de me faire faire à Paris un fort petit reliquaire d'or d'une très belle façon, et de me l'apporter quand vous reviendrez. J'y veux mettre un petit morceau de la mâchoire de saint Louis.

(Fénelon. Lettre à l'abbé de Langeron, 12 mai 1709.)

Remarque. J'ai trouvé plusieurs plantes de remarque, dans des lieux où elles ne sont point indiquées.

(J.-J. Rousseau. Lettre à Malesherbes, sans date.)

Remarquer. Je vous ai, Messieurs, tantôt remarqué que.....

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.)*

Remuable. Manuel était un homme remuable, entraîné par ses passions, mais capable de mouvements honnêtes.

(Mme de Staël. *Considérations sur la Révolution*, III, 10.)

Rendre. Littré, sous le chiffre 28, cite un passage d'une lettre de J.-J. Rousseau à madame d'Epinay : « Elle [Thérèse] est sa maîtresse absolue, va, vient, sans compte rendre. 13 déc. 1766. »

Cette lettre est de l'année 1756. Rousseau y parle de la mère Le Vasseur, et non pas de Thérèse.

Répondre. Il y a bien de la différence, comme tout le monde sait, entre répondre une requête, et répondre à une requête.

(Desfontaines. *Racine vengé*, page 123.)

Respectueux. Le langage politique et officiel aime employer aujourd'hui cet adjectif avec un régime qui lui est joint par la préposition de : particularité que Littré et Hatzfeld n'indiquent pas.

Ce qu'il a été ici, vous le savez tous : administrateur scrupuleux et vigilant; respectueux des prérogatives de vos mandataires élus, mais gardien jaloux des droits qui lui appartenaient comme représentant du pouvoir central.

(Discours de M. Laffon aux obsèques de M. Barrême, préfet de l'Eure, 18 janvier 1886.)

Rester. « C'est une faute, remarque Littré, de se servir de *rester* au lieu de *loger* ou *demeurer*. » Beaumarchais a employé le mot *rester* en ce sens-là dans le *Barbier de Séville*, II, 2.

Figaro. Figurez-vous la plus jolie petite mignonne, douce, tendre, accorte et fraîche, agaçant l'appétit; pied furtif, taille adroite, élancée, bras dodus, bouche rosée, et des mains, des joues, des dents, des yeux... Rosine. Qui reste en cette ville? Figaro. En ce quartier.

Révolter. Se révolter, dans le sens de *passer au catholicisme*, était une expression courante chez les protestants du 17e siècle.

Vous savez que Papin s'est révolté.... Papin eut beau chercher du pain en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, il y trouva partout la porte fermée. Ainsi la faim le fit retourner en France, où il a remis à M. l'évêque de Meaux les lettres, etc.

(Bayle. Lettre à Minutoli, 11 novembre 1692.)

Revue. Quand je vous écrivis que vous rendissiez compte de temps en temps à votre ancien confesseur, je ne voulais

pas dire que vous fissiez des revues ; car il suffit que ce soit d'année en année, à celui que vous voudrez.

(S. François de Sales. Lettre du 14 août 1618, à une religieuse.)

Rider. Hatzfeld cite à ce mot les vers de Corneille :

Le temps.... saura faner vos roses,
Comme il a ridé mon front.

qui sont, dit-il, dans les *Stances à une marquise*. Lisez : dans les *Stances à Marquise*. Marquise était le nom de baptême d'une actrice, la Duparc, à qui ces vers sont adressés. Marquise, dit M. Bleton [1], était un prénom assez répandu à Lyon. Brouchoud le relève un bon nombre de fois, sur les seuls registres de la paroisse Saint-Nizier, pendant la période correspondante [au séjour de Molière à Lyon].

Rien. Les quatre mots du grand apôtre nous doivent servir d'épithème : *Opportune, importune, in omni patientia et doctrina :* il met la patience la première, comme plus nécessaire, et sans laquelle la doctrine ne sert pas de rien.

(S. François de Sales. Lettre à un évêque, sans date.)

Cp. les *Femmes savantes*, acte II, 6e scène :

Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.

Roguement. Il répond au roi, plus roguement que jamais, que c'était trop presser un homme de bien.

(Matthieu. *Histoire de Henri IV*, Livre V, 3. § 9.)

Roi. Les trois Rois, les mages venus pour rendre hommage à l'enfant Jésus.

Quant à l'imposition des noms qui se fait au saint baptême, afin d'en exclure toutes profanations, avons ordonné de défendre que nul n'ait à imposer le nom de Claude, ou les

[1] *Molière à Lyon,* dans le Livre d'or du deuxième centenaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

noms de ceux qu'on a appelés les trois Rois *(Balthasar, Gaspard, Melchior)* d'autant qu'ils ont été appliqués à l'idolâtrie en ce pays, et à quelque manière de sorcellerie.

(Ordonnances ecclésiastiques de l'église de Genève. 1609. article 41.)

Roide... Aliénation de quelques îles, bois et rives de la rivière de l'Allondon, en faveur des habitants de Dardagny, afin de leur servir de communes pour y faire pâturer leur bétail, et y couper le bois nécessaire pour leur affouage... acte de cession des îles, que l'on prétend avoir été fait déjà en l'an 1321, par Valerius de Dardagny, aux conditions que chacun de ceux qui tiendraient des bêtes pour la charrue, en feraient annuellement trois corvées ou journées, et chacun des autres, trois roides ou journées d'homme...

(Document déjà cité au mot *Corvée.*)

Romancer. Toutes les histoires de l'Astrée ont un fondement véritable; mais l'auteur les a toutes romancées, si j'ose user de ce mot : je veux dire que pour les rendre plus agréables, il les a toutes mêlées de fictions, qui quelquefois sont des fictions toutes pures, mais le plus souvent ce ne sont que voiles, d'un ouvrage exquis, dont il couvre de petites vérités.

(Patru. *Eclaircissement sur l'histoire de l'Astrée.)*

Romand. Aussi s'estendoit la domination du dict royaume (*le second royaume de Bourgogne*) sur trois langues principalles et différentes l'une de l'autre, c'est assçavoir : germanique, romande ou walonne, et italienne.

(Bonivard. *Chroniques de Genève*, I, 14.)

On appelle *le Pays roman* cette partie du canton de Berne où l'on parle français. On l'appelle aussi *le Pays de Vaud.*

(Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus. 1726, p. 44.)

Il y a dans mon petit pays roman — car c'est son nom — beaucoup d'esprit, beaucoup de raison, point de cabales, point d'intrigues.

(Voltaire. Lettre à madame de Fontaine, datée de Monrion près Lausanne, 6 mars 1757.)

Vous me parlez, monsieur, d'un voyage philosophique vers mon petit pays roman. Vos lettres inspirent le désir de voir celui qui les écrit. Ma retraite serait très honorée, et je serais charmé.

(Voltaire. Lettre à Sénac de Meilhan, datée des Délices près Genève, 4 juillet 1760.)

Romantique. Dérivé de *roman*, dit Hatzfeld. — Emprunté de l'anglais *romantic*, à ce qu'il semble.

Plusieurs Anglais tâchent de donner aux leurs (*à leurs jardins*) un air qu'ils appellent en leur langue *romantic*, c'est-à-dire à peu près : pittoresque.

1745. (L'abbé Le Blanc. *Lettres sur les Anglais*, 52.)

Dans un article intitulé : *Classisch und romantisch (Studien und Wandertage*, Frauenfeld, 1890, page 243) Breitinger a remarqué que le mot anglais *romantick* est signalé comme un néologisme dans le *New world of words* de Philipps, Londres, 1706; et comme le dictionnaire de Johnson donne de ce mot des exemples tirés des œuvres d'Addison et de Thomson, il se demande si ce ne sont pas les traducteurs de ces écrivains anglais qui ont introduit en français le mot *romantique*.

On prend quelquefois le mot *classique* comme synonyme de perfection. Je m'en sers ici dans une autre acception, en considérant la poésie classique comme celle des anciens, et la poésie romantique comme celle qui tient de quelque manière aux traditions chevaleresques. Cette division se rapporte également aux deux ères du monde : celle qui a pré-

cédé l'établissement du christianisme, et celle qui l'a suivi.

(Mme de Staël. *De l'Allemagne.* II, 11.)

Le mot *romantique* se disait des caractères et des paysages qui rappelaient les romans, et il s'employait comme synonyme de romanesque. Wieland, par analogie, s'en servit, en allemand, pour désigner le pays où fleurit l'ancienne littérature romane. Le premier traducteur français qui rencontra le mot dans cette acception, le commenta : « le pays des fées » ; un autre traduisit : « le pays des romans » ; un troisième mit tout simplement : « les régions romantiques » ; et le mot, que l'on trouva commode parce qu'il était indéterminé, entra par un contresens dans l'usage de la littérature.

(Sorel. Mme *de Staël*, page 171.)

Rompre. Rompre avec quelqu'un, rompre en visière à quelqu'un : voilà des expressions autorisées, que donnent tous les dictionnaires. Quelques écrivains disent : rompre en visière avec quelqu'un ; et je me demande si cette expression est correcte. Mais nous n'avons plus aujourd'hui ce qu'on avait au XVIIe siècle, des hommes de goût, de bons grammairiens, pour discuter de pareilles questions.

Il (*M. Renan*) a rompu en visière avec ce pédantisme de la critique qui...

(Gabriel Monod. *Renan*, *Taine*, *Michelet*. Préface, XIII.)

Ronds. Si on trouve peu de diamants parangons et peu de perles bien rondes, on trouve assurément encore moins d'amis parfaits et bien purs. Quelque autre, pour faire la pointe, dirait : « et bien ronds » ; car nous disons cela de ceux qui sont francs, et avec qui on peut traiter amitié sans crainte.

(D'Ablancourt. *Seconde lettre à Patru.)*

Rondeau... es rondeaux et assemblées des mondains.

(St François de Sales. *Estendart de la sainte Croix.* II, 6. — Voir le dictionnaire Godefroy, au mot *rondel.)*

Rosaire. Hatzfeld: Etym.; Emprunté du latin du moyen âge *rosarium.*

Ce mot pourrait être venu de l'italien *rosario.*

Rose. Cercle vicieux dans le dictionnaire Hatzfeld, qui définit *rose :* « fleur du rosier » — *rosier :* « arbuste de la famille des rosacées » — et *rosacées:* « famille de plantes dont la rose est le type. »

Roseau. Sainte-Beuve a critiqué une expression employée par Fénelon: « Hélas, madame, qu'attendiez-vous des hommes? Vous ne les connaissiez donc pas? Ils sont faibles, inconstants, aveugles; les uns ne veulent pas ce qu'ils peuvent, les autres ne peuvent pas ce qu'ils veulent. La créature est un roseau cassé: si on veut s'appuyer dessus, le roseau plie, ne peut vous soutenir, et vous perce la main. » Ce sont, dit Sainte-Beuve, les touches énergiques chez Fénelon. L'expression toutefois est-elle aussi ferme et aussi exacte de tout point que l'aurait eue en pareil cas Pascal ou Bossuet? Ce *roseau cassé*, ce roseau résistant et sec, qui perce la main quand on s'y appuie, est-il bien de la même nature que le roseau qui *plie,* et qui, par conséquent, se dérobe? Fénelon n'a-t-il pas associé dans une même image deux roseaux d'espèce différente? Je rougis presque de hasarder ce doute littéraire, à propos d'une belle pensée morale.

(Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, article du 27 mars 1854, sur Fénelon.)

Mais ce n'est pas Fénelon qui a imaginé cette expression; *le roseau cassé qui perce la main.* Elle est biblique: *Livres des Rois*, livre II (ou IV, selon une autre numérotation), chapitre XVIII, v. 21; et Isaïe, ch. XXXVI, v. 6.

Roter. Verbe neutre, disent tous les dictionnaires. Calvin l'emploie comme verbe actif :

Et ce vilain gueux de l'hostière, en routtant le vin qu'il a beu, cuide persuader que vessies sont nuées.

(Opera Calvini, IX. 134).

C'est ce que les éditeurs de Calvin appellent avec trop d'indulgence : *Stili gallici lepida jocositas.*

Rouiller. Ce philosophe de nos amis, duquel vous vous êtes ressouvenue si à propos, qu'il fait quelquefois les petits yeux, a rouillé les yeux en la tête, quand je lui ai lu cet endroit de votre lettre.

(Voiture. Lettre LVIII, à Mlle de Rambouillet. — Voir le dictionnaire Godefroy, au mot *roeiller.)*

Sable. Emilie : N'est-il pas joli de jaser comme cela, d'un lit à l'autre, jusqu'à ce que l'homme au sable s'empare des yeux ? — La mère : Voilà, par exemple, une expression un peu triviale !

(Mme d'Epinay. *Les conversations d'Emilie*, XX.)

Sacriste. On dit que le pape a quelque envie secrète de se défaire de son sacriste, et que celui-ci voudrait fort aller mourir en son pays qui est celui dont il est question *(Liège.)*

(Fénelon. *Mémoire adressé au père Le Tellier*, 1710.)

Sagacité. Comme il arrive que l'œil, destiné à voir tout ce qui est hors de lui, ne se voit point néanmoins lui-même, ainsi l'esprit de l'homme est-il pénétrant, subtil, plein (si j'ose employer ce terme) de sagacité pour tout le reste, hors pour la conscience qui est son œil, et par où il doit se connaître.

(Bourdaloue. *Sermon de la parfaite observation de la loi.)*

Sain. *Sanior pars*, au moyen âge, était une formule usitée, dont l'écho se retrouve parfois chez les écrivains français.

Voici donc comment on définit le bon usage : c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps.

(Vaugelas. *Remarques sur la langue française*, préface.)

Il s'agit de l'intérêt de toute la saine partie du genre humain.

(Voltaire. Lettre au roi de Prusse, octobre 1757.)

La bourgeoisie de Genève est la plus saine partie de la République, la seule qu'on soit assuré ne pouvoir dans sa conduite se proposer d'autre objet que le bien de tous.

(Rousseau. *Lettres écrites de la montagne*, IX.)

Convaincus que la partie saine de la nation française abhorre les excès d'une faction qui la subjugue, et que le plus grand nombre des habitants attend avec impatience le moment du secours, pour se déclarer ouvertement contre les entreprises odieuses de leurs oppresseurs, S. M. l'Empereur et S. M. le Roi de Prusse les appellent, et les invitent à retourner sans délai aux voies de la raison et de la justice, de l'ordre et de la paix.

(*Déclaration de S. A. S. le duc de Brunswick*, 25 juillet 1792.)

Ce malheureux manifeste est un des derniers écrits où l'on ait employé l'expression : *saine partie*. Elle est antipathique au génie démocratique, qui veut croire que tout est sain dans le peuple; elle serait tellement impopulaire qu'on se compromettrait en l'employant : on l'abandonne.

Savoir. Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, du père Bouhours, qui parurent en 1671, le cinquième entretien roule sur le *Je ne sais quoi*. « Les Italiens, remarque un des interlocuteurs, emploient en toutes rencontres leur *non*

sò che; on ne voit rien de plus commun dans leurs poètes... Les Espagnols ont aussi leur *no seque*, dont ils usent à toute heure. »

Il semble que l'emploi de cette expression soit en français un emprunt fait aux langues du Midi.

Schelling. Notre bourse se vide furieusement; car les chelins s'en vont ici dru et menu. On ne ferait pas faire un pas à un Anglais, si le chelin ne marche pas le premier. Pour moi, je n'entends point leur langue : mais il m'est avis qu'ils ne disent autre chose que *chelin*, *chelin*, et *chelin*, éternellement.

(Le Pays. *Amitiés, Amours et Amourettes.* Relation d'un voyage d'Angleterre.)

Scurrilité. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1546.

... une jaserie dissolue, laquelle en latin se nomme *scurrilité*, en nostre langage *plaisanterie.*

1544. (Calvin. Préface des *Disputations chrestiennes en manière de devis*, par Viret. *Calvini Opera*, IX. 863.)

Septuor, Sextuor. L'Académie, en 1877, a admis ces deux mots dans son dictionnaire.

On sait que *quatuor*, au pluriel, ne prend point d'*s*. On se demande en conséquence ce qui en est de *sextuor* et de *septuor :* s'il faut leur faire suivre la règle générale des substantifs, ou régler leur pluriel sur l'analogie de *quatuor.*

C'était à l'Académie à prononcer. Elle a passé outre sans rien dire.

Seriner. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1812.

Mon livre, embellis-toy du beau et doux ramage
Qu'entonnent les oiseaux qui vivent en servage;
J'oy ja parmi mes vers le serin seriner.

1593. (Du Chesne de la Violette. *Le grand miroir du monde*, 6e livre.)

Serpent. Nous appelons *serpents* ces sortes d'articles à surprise qui se glissent dans un journal contre sa ligne, les opinions et le sentiment de ses rédacteurs habituels.

(Louis Veuillot, dans l'*Univers* du 12 avril 1875.)

Siècle. Ives de Chartres, qui a vécu jusqu'au commencement du onzième siècle... — *Il est mort en 1116.*

Il y en a qui, descendant vers la fin du dixième siècle, donnent cette gloire au cardinal Damien. — *Le cardinal Damien est mort en 1072.*

Le cardinal Bellarmin ne met l'origine des chanoines réguliers qu'en l'an onze cent neuf ou dix. Je le répète : il ne met leur origine qu'au commencement du onzième siècle.

Leur nom même, en l'an mille, était inconnu dans toute l'Eglise; on ne le trouve nulle part que vers la fin du dixième siècle.

Innocent second, qui vivait vers le milieu du onzième siècle... — *Le pape Innocent II a régné de 1130 à 1143.*

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.)*

On voit que Patru appelait *dixième siècle* celui que nous appelons *onzième;* et *onzième siècle*, celui qui est pour nous le *douzième.*

Signer. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter en ne vous signant pas, c'était un soin superflu, car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, et je n'emploie jamais de formule.

(Rousseau. Lettre à M. Daniel de Pury, 30 décembre 1762.)

Pour le nom du destinataire de la lettre, voir le *Musée neuchâtelois*, année 1872, pages 53 et suivantes, 109 et suivantes.

Cp. Humbert. *Glossaire genevois*, II, 184.

Style. Mon père était trop naturel pour donner aux lettres le genre d'attention qu'il faut pour qu'il y ait proment du style, c'est-à-dire quelque chose de soutenu et de soigné.

(Mme de Staël. *Du caractère de M. Necker.* Œuvres, XVII, 81.)

Subodorer. Hatzfeld : Emprunté du latin *subodorari.* Ce mot ne vient-il pas de l'italien *subodorare ?*

Substantialité. Hatzfeld : Néologisme.

Tousjours querans substancialité...

(Bourdigné. *Pierre Faifeu*, vers 213.)

Suffragant. Le projet de mandement commun aurait beaucoup plus de force qu'un modèle qui ne viendrait que de quatre suffragants de Paris : ceux-ci paraîtraient ligués par politique contre leur métropolitain.

(Fénelon. *Mémoires sur les formes avec lesquelles il convient de recevoir la Bulle*, septembre 1713.)

Surcomposé. Acad. : « Terme de grammaire. Il se dit des temps des verbes dans la conjugaison desquels on redouble l'auxiliaire *avoir* ». — Mais il y a des temps surcomposés où c'est le verbe *être* qui est l'auxiliaire. Au mot *partir*, en effet, Acad. donne l'exemple suivant : Vous n'avez pas été plus tôt parti qu'il est arrivé.

Ces temps surcomposés sont employés rarement, et quelquefois l'usage en a été blâmé. Ainsi l'éditeur des *Mémoires sur Voltaire*, de Wagnière (Paris, 1826), après avoir dit dans sa préface que le style de Wagnière « n'est pas exempt de quelques expressions et tournures qui se ressentent un peu du territoire suisse, son pays natal [1], met en note, à la page 31 du tome premier :

[1] On sait que Wagnière était né en 1739 à Rueyres au pays de Vaud. Il était fils du régent du village.

« Wagnière écrit ici : *les secours qu'ils ont eu reçus.* Cet emploi inusité du verbe auxiliaire *avoir* est une de ces expressions étrangères dont nous avons parlé dans la Préface. Elle revient assez souvent... Nous nous sommes permis d'ôter partout cette répétition de l'auxiliaire, pour le moins inutile, et très choquante pour l'oreille. »

De même, un auteur français qui a passé à Genève les dernières années de sa vie, Poulain de la Barre, dans son *Essai des remarques particulières sur la langue française pour la ville de Genève* (Genève, 1691, page 27) condamne absolument l'emploi des temps surcomposés.

Mais l'Académie en autorise l'usage ; son dictionnaire en donne des exemples aux mots *après*, *avoir*, *peupler* ; quelques grammairiens, Meigret au 16e siècle, Buffler au 18e, les mentionnent comme pouvant être employés ; et les meilleures plumes s'en sont servies :

Combien que je n'eusse point occasion de me desplaire au travail que j'y avoye pris (*à son livre de l'Institution de la religion chrétienne)* toutefois je confesse que jamais je ne me suis contenté moy-mesme, jusques à ce que je l'ay eu digéré en l'ordre que vous y verrez maintenant.

(*Calvini Opera.* III, 6.)

Je crains beaucoup que ma négociation ne soit guère utile, nonobstant beaucoup de faveur que je reçois de presque tous les grans, et mesme du Roy, despuis que j'ay eu presché devant Sa Majesté.

(S. François de Sales. Lettre à M. de Quœx, 21 mai 1602.)

J'ai fait une folie, étant jeune ; et le bonhomme Heinsius l'a publiée vingt-cinq ans après que je l'ai eu faite.

(Balzac. Lettre à Chapelain, 15 octobre 1637.)

Après qu'on a eu parlé ce matin à une *(enfant du village)* pendant une heure, voilà tout ce qu'elle avait retenu : « Qu'est-ce que Dieu ? » Réponse : « Oui ».

(Mlle d'Aumale, secrétaire de madame de Maintenon. *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1901, page 757.)

Ils se sont mis à travailler dès que je les ai eu logés.

(Voltaire. Lettre au cardinal de Bernis, 11 mai 1770.)

Après que l'aveugle a eu dicté cette lettre, on lui a dit que...

(Voltaire. Lettre à M. de la Verpillière, 27 avril 1771.)

Hélas ! disait l'abbé de Dangeau, à peine ai-je eu prouvé à cet étourdi l'existence de Dieu, que je l'ai vu tout prêt à croire au baptême des cloches.

(D'Alembert. *Eloge de l'abbé de Dangeau.)*

Quand madame de Vernon a été partie, je me suis retrouvée plus mal qu'avant son arrivée.

(Mme de Staël, *Delphine*, III, 3.)

... quand vous avez eu assez pleuré, vous vous êtes retiré à Patmos avec votre aigle...

(Sainte-Beuve. *Les Consolations*, préface adressée à Victor Hugo.)

Quand la France a eu réalisé son programme révolutionnaire, elle a découvert à la Révolution toute espèce de défauts.

(Renan. *Histoire du peuple d'Israël*, IV, 186.)

Dans tous ces exemples, le verbe est au passé de l'indicatif. L'Académie, au mot *avoir*, autorise aussi l'emploi de cette forme au passé du conditionnel : *Sans lui, j'aurais eu dîné de meilleure heure.*

Tabagie. L'auteur (des *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézeray*, Paris, 1700 : c'était le sieur de Lesconvel) s'est servi du mot *tabagie*, que je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire. Il est aisé de deviner qu'on appelle ainsi les lieux où l'on va fumer du tabac.

(Bayle. Lettre à Marais, 16 janvier 1702.)

Tableau. Ce mot a eu le sens de portrait.

Souffrez que l'Académie française se plaigne de sa fortune. Elle n'a rien tant souhaité que de contempler cette divine Princesse... mais, bon Dieu! que d'amertume parmi cette joie, quand elle pense que dans un moment elle va perdre, et peut-être pour jamais, votre adorable présence.... Cependant, madame, votre tableau nous consolera, si rien nous peut consoler dans notre infortune. Votre image en votre absence sera le plus cher objet de nos yeux; nous lui rendrons nos hommages, nos respects; nous lui ferons nos sacrifices.

(Patru. *Harangue à la reine Christine.)*

J'ai fait les diligences qu'il fallait, pour vous procurer les tableaux des princes.

(Bossuet. Lettre à son neveu, 7 juin 1696.)

Tant. Ce passage m'a fait lire la harangue d'Ausone tout entière : sans cela je ne me fusse jamais avisé d'y mettre le nez. Et tant que je sache tous les bons auteurs par cœur, je ne lirais pas une ligne de ces autres-là.

(Voiture. Lettre à M. Costar. CXXV.)

Tant que... a dans cette phrase le sens de *jusqu'à ce que...*

Tante. La lettre initiale du mot tante est venue au commencement de ce mot par redoublement, comme cela a lieu dans quelques noms de baptême: ainsi Nanon et Nanette, dérivés de Anne: — et surtout plusieurs noms où ce redoublement est combiné avec l'aphérèse de la première syllabe ou des premières syllabes; ainsi Babet pour Elisabeth, Toton pour Margoton, Pimpette pour Olympe, Ninique pour Véronique; en italien Pippo dérivé de Filippo; Nanni, de Giovanni; Peppo, de Giuseppe; Gigi, de Luigi; etc.; en an-

glais, Bob, de Robert; et en français, de même : *fanfan*, de *enfant*.

Teinturier. Figurément : Celui qui élabore, corrige, refond les œuvres auxquelles un autre met son nom. (Littré.)

Cet emploi figuré du mot *teinturier* date de la comédie de *l'avocat Patelin*, par Brueys et Palaprat (1706).

M. Patelin : Parbleu! la couleur de ce drap fait plaisir à la vue. — M. Guillaume : Je le crois ; c'est couleur de marron. — M. Patelin : De marron? Que cela est beau! Gage, monsieur Guillaume, que vous avez imaginé cette couleur-là. — M. Guillaume : Oui, oui, avec mon teinturier. — M. Patelin : Je l'ai toujours dit : il y a plus d'esprit dans cette tête-là que dans toutes celles du village.

(Acte I, Scène 6.)

Elle (*madame du Châtelet*) s'est brouillée avec un géomètre allemand qu'elle avait à ses gages. M. Guillaume, dans *l'avocat Patelin*, invente des couleurs pour ses draps, avec son teinturier. La susdite savante dame a, dit-on, fait de même.

Lettre de l'abbé Le Blanc au président Bouhier, citée par Desnoiresterres. (*Voltaire*, II, 319.)

Temps. Je me souviens que la czarine me fit des reproches, dans le temps, d'avoir laissé imprimer la lettre qu'elle m'avait adressée.

(D'Alembert. Lettre à Voltaire, 12 août 1770.)

Tentateur. Celui qui tente : c'est la définition de l'Académie et de Littré. Elle est trop générale, puisque *tentateur* ne se dit pas de celui qui fait une tentative.

Hatzfeld a voulu parer à cette objection en définissant *tentateur* : celui qui cherche à tenter. Mais on peut chercher à faire une tentative, et l'objection reparaît. Le mieux ne

serait-il pas de définir *tentateur* : celui qui induit, ou cherche à induire en tentation ?

Tente. 2. Le cardinal Carpegne était malade; son chirurgien lui enfonçait de petites tentes de linon...

(Voltaire. *Sottise des deux parts.)*

Tiret. J'ose supplier Votre Majesté de jeter un coup d'œil sur les lignes, marquées par un tiret, de cette lettre de M. de Chauvelin.

(Voltaire. Lettres au roi de Prusse, éd. Moland, 2284.)

Est-ce que *tiret* désigne ici un trait vertical placé à la marge de la lettre ? Ou bien un trait horizontal, qui en souligne tout un passage ? — Toujours est-il que le mot *tiret*, dans la phrase de Voltaire, a un sens qu'on ne retrouve pas dans les dictionnaires.

Tolle. J'ai été à une représentation de cette pièce (*les Philosophes)*; j'ai dit très naturellement que je n'en étais pas contente, et qu'à la place des philosophes, j'aurais beaucoup plus de mépris que d'indignation contre un tel ouvrage; si cela ne paraît pas suffisant, et s'il faut crier *tolle* contre leurs ennemis, j'avoue que je n'ai point pris ce parti.

(Mme du Deffand. Lettre à Voltaire, 23 juillet 1760.)

Tome. Le volume peut contenir plusieurs tomes, et le tome peut faire plusieurs volumes. Mais la reliure sépare les volumes, et la division de l'ouvrage distingue les tomes.

(Girard. *La justesse de la langue française.)*

Tour d'ivoire.

Lamartine ignorant, qui ne sait que son âme,
Hugo puissant et fort, Vigny soigneux et fin,
D'un destin inégal, mais aucun d'eux en vain,
Tentaient le grand succès et disputaient l'empire.
Lamartine régna; chantre ailé qui soupire,

Il planait sans effort. Hugo, dur partisan,
(Comme chez Dante on voit, Florentin ou Pisan,
Un baron féodal) combattit sous l'armure,
Et tint haut sa bannière au milieu du murmure.
Il la maintient encore; et Vigny, plus secret,
Comme en sa tour d'ivoire, avant midi, rentrait.

(Sainte-Beuve. *Pensées d'août*, 1837. Epître à M. Villemain.)

Quand Sainte-Beuve réimprima ces vers en 1863, il remarqua que cette expression: *tour d'ivoire*, avait eu du succès; elle demeurait attachée au nom de M. de Vigny. Depuis lors, l'emploi en est devenu plus général.

« Ton cou est comme une tour d'ivoire » est-il dit dans le *Cantique des Cantiques* (VII, 5); et la piété chrétienne, en s'adressant à la sainte Vierge, emploie cette expression biblique : *turris eburnea !* L'alliance de ces deux mots était ainsi établie déjà, quand Sainte-Beuve a fait de cette expression un usage nouveau, qui s'est établi à son tour.

Traductrice. Pour celui qui donne rang à Mademoiselle de Gournay entre les auteurs modernes, et l'appelle poète et philosophe, il me semble qu'il n'a pas commis une pareille incongruité que l'on s'imagine; ni celui qui lui a demandé depuis quand elle avait changé de sexe, n'a pas dit un si bon mot qu'on ne puisse lui répondre; c'est une règle, posée pour certaine par le grammairien Théodoze, et alléguée par un vieux interprète d'Ovide, que les noms qui signifient quelque dignité ou quelque profession, ne sont pas moins féminins que masculins, comme *dux*, *tyrannus*, *philosophus*... Vous me demanderez peut-être si le latin et le grec doivent donner lois aux autres langues : à quoi je vous répondrai qu'en mon particulier j'ai jusqu'ici suivi l'usage: et que je dis bien qu'une femme a été conseillère d'une telle action, mais non pas jugesse d'un tel procès: qu'elle a été mon avocate, mais non pas qu'elle a été mon orateur.

Que si l'usage d'une langue naissante, ou à tout le moins peu cultivée, n'est pas encore bien assuré ; et si nous ne sommes pas assez confirmés dans une chose nouvelle, comme l'est notre grammaire et notre manière de parler : en ce cas là, à mon avis, il faut prendre conseil de l'oreille, et choisir ce qui la choque le moins, et ce qui est le plus doux à la prononciation. Par exemple, je dirai plutôt que Mademoiselle de Gournay est poète, que poètesse; et philosophe que philosophesse. Mais je ne dirai pas si tôt qu'elle est rhétoricien, que rhétoricienne; ni le traducteur, que la traductrice de Virgile. Notre langue est encore vague, et dans les irrésolutions et les doutes.

(Balzac. Lettres. VI, 57. A. M. Girard.)

Transmigration. Posons que messieurs (*les chanoines*) de Notre-Dame, d'un commun accord, quittent leur église pour se renfermer dans un couvent. Qu'ils prennent, si vous voulez, la Règle même de Pacome, que ce saint anachorète reçut autrefois de la main d'un ange. Et je vous demande, pourraient-ils, après cette transmigration...

(Patru. *Plaidoyer pour le prince de Conti.*)

Transpositif. Les langues de la seconde classe ne suivent d'autre ordre, dans la construction de leurs phrases, que le feu de l'imagination. Le nom de *transpositives* leur convient parfaitement. Le latin, l'esclavon et le moscovite sont de cette espèce.

(Girard. *Les vrais principes de la langue française.* I).

Très. « On a contesté, dit Littré, si *très* pouvait se mettre devant un substantif. Cela est peu usité ; mais l'usage de bons auteurs y autorise. »

Aux exemples que Littré cite, ajoutez :

J'ai tort, madame ; j'ai très tort.

(Voltaire. Lettre à madame du Deffand, 10 août 1772.)

Trestous se dit pour dire *tous sans exception;* mais il ne vaut rien, et ne s'écrit jamais.

(Vaugelas. *Nouvelles remarques.)*

Mme du Deffand est peut-être la dernière qui ait employé cette expression :

Votre dernière lettre, monsieur, est divine. Savez-vous l'envie qu'elle m'a donnée ? c'est de jeter au feu tous les volumes de philosophie, excepté Montaigne, qui est le père à tretous.

(Lettre à Voltaire, 28 octobre 1759.)

Tri. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1798.

J'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que....

(J.-J. Rousseau. *Confessions*, IX.)

Tril, Trille. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1812.

Voilà un trille.... Que ce trille est froid et de mauvaise grâce !

(*En note.)* Je suis contraint de franciser ce mot pour exprimer le battement de gosier que les Italiens appellent ainsi, parce que, me trouvant à chaque instant dans la nécessité de me servir du mot de *cadence* dans une autre acception, il ne m'était pas possible d'éviter autrement des équivoques continuelles.

(J.-J. Rousseau. *Lettre sur la musique française*, 1753.)

Trine.

De quel rosier et de quelles épines
Cueillit Amour les roses de ton teint ?
De quel bel or, qui pur tout autre éteint,
Redora-il ces blondelettes trines ?

(Claude de Buttet. *Amalthée*, VIII.)

Truculence. Ce peuple de fer, espris de rage, conceut en ses mœurs barbares tant de truculence contre les deux ostages, que jamais menasses ne furent plus horribles.

(Marion. *Plaidoyers*, XII.)

Ubiquité. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1812.

Les idées de création, d'annihilation, d'ubiquité... toutes ces idées... qui n'ont rien d'obscur pour le peuple, parce qu'il n'y comprend rien du tout...

(J.-J. Rousseau. *Emile*, livre III.)

Littré avait cité pour ce mot un exemple de Voltaire.

Un. Littré : « On dit *un* au pluriel : *les uns*. Cela paraît contradictoire avec le sens du mot. Voici la filiation de cet emploi : le latin mettait *unus* au pluriel, il ne s'agissait que d'une seule chose : *satis una superque Vidimus excidia*. VIRG. *Aen.* II. L'ancien français, qui avait du latin l'emploi de *unus* au pluriel, a étendu cet emploi, et fait de *uns*, *unes*, un article indéfini pluriel. Cet article indéfini pluriel est devenu sans peine *les uns*. »

Il me semble que *les uns* n'étant jamais employé qu'accompagné de *les autres* — on a dit d'abord *l'un et l'autre*, ou *l'un... l'autre...*; et plus tard *les uns et les autres*, *les uns... les autres...* — c'est le pluriel *les autres* où il n'y a pas de difficulté, qui a entraîné l'emploi de *les uns*.

Un. Littré dit au mot *article* : « Il y a deux articles, l'article défini : *le*, *la*, *les*; l'article indéfini : *un*, *une*; » — tandis qu'il dit au mot *un* : « II° *Un*, *une*, s'emploient très souvent, non pas pour désigner spécialement le nombre, mais pour signifier un objet dont il n'a pas encore été question, et dont on ne nous fait rien connaître, sinon qu'on n'en suppose pas plusieurs. La plupart des grammairiens le nomment en cet emploi, article indéfini. Un paon muait, un geai prit son plumage. La Fontaine, *Fables*, IV, 9. »

Pourquoi Littré, si décisif quand il était au mot *article*, hésite-t-il quand il arrive au mot *un ?* Pourquoi ne dit-il pas rondement, comme le dictionnaire Hatzfeld : *Un*, *une*, article indéfini ?

C'est que Littré a l'œil sur l'Académie, et que celle-ci n'est pas d'accord avec elle-même. On le voit bien, quand on rapproche les articles qui suivent, de son dictionnaire :

Article, en termes de Grammaire, celle des parties du discours qui précède ordinairement les noms substantifs. *Le* est l'article du nom masculin. *La* est l'article du nom féminin. *Les* est l'article pluriel du masculin et du féminin.

Indéfini se dit en Grammaire, de ce qui exprime une idée vague et générale qu'on n'applique point à un objet particulier et déterminé. *Un* est article indéfini dans cette phrase : Un homme sage doit toujours, etc.

Un. Substantif numéral... Un est aussi adjectif : *Un homme. Une femme.*

Aux mots *article* et *un*, l'Académie semble ne connaître, en fait d'articles, que *le*, *la*, *les ;* tandis qu'au mot *indéfini*, elle semble admettre l'existence de l'article indéfini.

Le fait est que la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) dite *Grammaire de Port-Royal*, avait distingué l'article défini, *le*, *la*, *les*, et l'article indéfini : *un*, *une ;* — et que l'abbé Regnier, qui eut tant de part, comme nous l'avons vu, à la rédaction du dictionnaire de l'Académie française, n'a pas voulu admettre l'existence de l'article indéfini. Il dit à ce sujet, dans son *Traité de la Grammaire française*, publié en 1706 : « Quoiqu'il n'y ait proprement d'autres articles dans notre langue que ceux dont nous venons de parler *(le, la, les)* il y a cependant d'habiles grammairiens qui en admettent un autre, auquel ils donnent le nom d'article *indéfini*, pour le distinguer du premier qu'ils appellent *défini*. Ce second article est,

selon eux, *un*, *une*... Le plus solide fondement de cette opinion est l'autorité du grand homme *(Arnauld)* qui l'a avancée dans la *Grammaire générale et raisonnée;* car du reste, il y a plusieurs raisons qui la doivent faire rejeter. Et premièrement, etc. »

Dans une des dernières éditions de son dictionnaire, l'Académie, au mot *indéfini*, a adopté une rédaction qui reconnaît l'existence de l'article indéfini; mais elle n'a pas songé à introduire, aux mots *article* et *un*, les modifications qui eussent été la conséquence du parti qu'elle venait de prendre. C'est un des exemples du laisser aller qu'on remarque çà et là dans son dictionnaire.

Unanimement. J'aimerais mieux mourir que de manquer jamais en rien à la religieuse dépendance qui est due au Saint-Siège, dans une matière où il s'agit de ses Constitutions, unanimement reçues par toute l'Eglise.

(Fénelon. Lettre au père Le Tellier, 12 mars 1711.)

Universaux. Et de même que tous les universaux et tous les manifestes qui grossissent un ouvrage ne font point connaître le fond des affaires et les ressorts de la politique, ainsi...

(Voltaire. Lettre à M. Norberg, 1744. Texte original, reproduit par M. Bengesco : Bibliographie de Voltaire, III, 8.)

Universaux est pris ici dans le sens de *lettres circulaires*, sens que Hatzfeld omet, et que Littré a trop restreint, il me semble, dans la définition qu'il en a donnée.

Vaccine. C'est nous qui avions hasardé le nom de *petite vérole des vaches* d'après l'anglais *cow-pox*. Le nom de *petite vérole des vaches* est incommode. C'est ce qui nous engage à hasarder un autre nom. En latin, on appellerait cette maladie *variola vaccina*. Ce nom francisé serait la *va-*

riole vaccine. Pour l'abréger, nous l'appellerons à l'avenir la *vaccine.*

(*Bibliothèque britannique*, 1799, II, 311.)

Vague. Dans ces vers de Ronsard :

Icy chanter, là pleurer je la vy,
Icy sourire, et là je fu ravy
De ses discours par lesquels je desvie ;
Icy s'asseoir, là je la vy danser :
Sur le mestier d'un si vague penser,
Amour ourdit la trame de ma vie.

le mot *vague* n'a-t-il pas le sens de l'*ital. vago :* agréable, gracieux ?

Vampire. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de 1762.

Dom Calmet a publié en 1751 son *Traité sur les apparitions d'esprits et sur les vampires.*

Vandale. Hatzfeld : Ex. le plus ancien, de Diderot.

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux, que d'avoir été commentés par vous, et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale.

(Voltaire. Lettre à Brossette, 14 avril 1732.)

Il y aura toujours, dans notre nation polie, des âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts.

(Voltaire. Lettre à... ? 20 juin 1733.)

Vandale a été emprunté à la titulature des rois de Suède : *rex Suecorum, Gothorum et Vandalorum.* C'est là que Voltaire a remarqué ce mot, quand il écrivait l'histoire de Charles XII. Cette titulature rapproche les Goths et les Vandales ; or *gothique* était déjà synonyme de *barbare*, et de même *goth :* Voltaire a dit, dans le *Temple du Goût*, que *la Critique*

fièrement repoussait
Le peuple goth, qui sans cesse avançait.

Cessez de prodiguer des épithètes vandales et hérules à ceux qui doivent écrire l'histoire.

(Voltaire. Lettre à M. Nordberg, 1744.)

Voltaire, qui a mis en circulation ce mot de *vandale*, l'a surtout employé quand il l'a eu retrouvé dans la titulature des rois de Prusse :

Nous Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, archi-chambellan et prince électeur de l'Empire romain, souverain duc de Silésie, souverain prince d'Orange, Neuchâtel et Valengin, comme aussi de la comté de Glatz, duc de Gueldre, de Magdebourg, Clèves, Juliers, Bergue, Stettin, Poméranie, des Cassubes *et Vandales*, de Mecklembourg, comme aussi de Crossen... (... in Geldern, zu Magdebourg, Cleve, Zülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben *und Wenden* (1), zu Mecklenburg und Crossen Herzog...)

Cette titulature est celle du grand Frédéric ; mais le titre de *duc des Vandales* figurait déjà dans celle de son grand-père, et remonte plus haut sans doute.

On passe devant le Louvre, et on gémit de voir cette façade cachée par des bâtiments de Goths et de Vandales.

(Voltaire. *Des embellissements de Paris*, 1750.)

Les Berlinois veulent avoir de l'esprit, parce que le roi en a. Qui aurait dit qu'on se piquerait un jour de se connaître en vers, dans le pays des Vandales ?... Si toutes ces sottises viennent à Paris, je vous prie de me défendre contre les Vandales de notre patrie ; car il y en a toujours.

(Voltaire. Lettre à madame Denis, 24 août 1750.)

Est-il possible qu'on crie toujours contre moi dans Paris,

(1) La traduction de *Wenden* par *Vandales* est-elle bonne ? Les barbares du Vme siècle, qui portaient le nom de Vandales, et les *Wenden* de la Lusace sont-ils peuples de même race ?

et qu'on me prenne pour un déserteur qui est allé servir en Prusse ?... Je ne suis point naturalisé Vandale, et ceux qui liront l'*Histoire de Louis XIV* verront bien que je suis Français.

(Voltaire. Lettre à madame Denis, 24 décembre 1751.)

Les Français sont retombés dans la barbarie, nos sybarites deviennent tous les jours Goths et Vandales.

(Voltaire. Lettre au marquis de Thibouville, 15 avril 1752.)

Le roi de Prusse... voulait que je retournasse à Potsdam. Je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières; je vous donne en cent à deviner la réponse : il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie. Voilà qui est bien horriblement vandale.

(Voltaire. Lettre à madame Denis, 15 mars 1753.)

Avez-vous vu ma pauvre nièce, le martyr de l'amitié, et la victime des Vandales?

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 19 août 1753).

Le père *(du grand Frédéric)* était un véritable Vandale... On peut juger si ce Vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire.

(Voltaire. *Mémoires*, écrits en 1759.)

Vendredi. En définissant ce mot, Hatzfeld a fait une inadvertance, qui saute aux yeux quand on rapproche les définitions qu'il donne des noms de chaque jour de la semaine :

Dimanche, le premier jour de la semaine.

Lundi, le second jour de la semaine, celui qui suit le dimanche.

Mardi, jour de la semaine qui suit le lundi.

Mercredi, jour de la semaine qui suit le mardi.

Jeudi, le *cinquième* jour de la semaine.

Vendredi, *cinquième* jour de la semaine.

Samedi, le septième jour de la semaine.

A vrai dire, aujourd'hui que nous sommes si éloignés des premiers temps de l'Eglise chrétienne, où les chrétiens n'avaient pas encore substitué le dimanche au sabbat, où le samedi, pour eux comme pour les Juifs, était le jour du repos, il semble que le lundi devrait être considéré comme le premier jour de la semaine, et le dimanche comme le septième et dernier.

Vergetier. Saint Crépin est le saint des cordonniers; sainte Barbe est la sainte des vergetiers; mais la vérité est le saint des philosophes.

(Voltaire. Lettre au marquis d'Argence, 1er oct. 1759.)

Vert. Littré : Figurément « Si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec ? » Bossuet. Hist. II, 8.

Littré n'a pas reconnu là une parole de Jésus (Evangile selon saint Luc, XXIII, 31.)

Vicaire. Il n'est que vicaire apostolique, c'est-à-dire un missionnaire étranger à ces Eglises, qui est venu, par une pure et simple commission du pape, pour travailler en son nom.

(Fénelon. Lettre à Mr, 12 juin 1705.)

Vieux. Acad.: qui est fort avancé en âge. — Littré : qui est avancé en âge. — Hatzfeld : qui a vécu longtemps. — Mais à quel âge commence-t-on à être vieux ?

Je ne cite que pour mémoire *les Sept âges de l'homme*, de Ronsard (édition Blanchemain, VII, 419). Ronsard énumère successivement l'*enfance*, qui dure 4 ans ; la *puérilité*, 10 ans ; l'*adolescence*, 8 ans ; la *jeunesse*, 19 ans ; l'*âge viril*, 15 ans ; la *vieillesse*, 12 ans ; enfin l'*âge caduc*. A ce compte, on entre dans la vieillesse à cinquante-six ans accomplis, et Ronsard dit de ce sixième âge :

Le six, sous Jupiter, dans douze ans fait son cours,
Jusqu'en l'an soixante-huit : âge nommé vieillesse.

On veut quelquefois cacher ses faibles, ou en diminuer l'opinion, par l'aveu libre que l'on en fait. Tel dit : « je suis ignorant », qui ne sait rien ; un homme dit : « je suis vieux », il passe soixante ans ; un autre encore : « je ne suis pas riche », et il est pauvre.

(La Bruyère, *Caractères*, XI.)

On voit que selon La Bruyère, passé soixante ans, on est vieux sans conteste. Mais il y a plus. Madame de Maintenon écrivait à son frère, le 7 août 1683 : *Vous êtes vieux* ; et d'après la *France protestante*, seconde édition, I, 524 et 538, il serait né dans les premiers mois de 1634. Charles d'Aubigné est mort en mai 1703, âgé de 69 ans. Quand il reçut la lettre de sa sœur, il était seulement dans sa cinquantième année. Or madame de Maintenon, qui savait sans doute l'âge exact de son frère, était une personne judicieuse et précise, qui parlait une langue excellente, et connaissait très bien le juste emploi des mots.

Attaché à V. M. depuis seize ans par ses bontés prévenantes, appelé par elle dans ma vieillesse, rassuré par ses promesses sacrées contre la crainte attachée à une transplantation qui m'a tant coûté...

(Voltaire. Lettre au roi de Prusse, 1er janvier 1753.)

Je ne demande rien, sinon que ce prince connaisse qu'après lui avoir été passionnément attaché pendant quinze ans, ayant enfin tout quitté pour lui dans ma vieillesse,...

(Voltaire. Lettre à M. Roques, 18 mai 1753.)

Le roi de Prusse m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie.

(Voltaire. Lettre à madame Denis, 9 juillet 1753.)

Ainsi Voltaire, à trois reprises, répète que quand il alla

s'établir à Berlin dans l'été de 1750, — il avait 55 ans — il était déjà dans sa vieillesse.

Je suis accablé de tous côtés, dans une vieillesse que les maladies changent en décrépitude.

(Voltaire. Lettre à d'Argental, 2 décembre 1754. — Il venait d'avoir accompli sa soixantième année.)

J'ai traité, je crois, comme je le devais, l'article de la conversion du maréchal de Turenne. J'ai adouci les teintes, autant que le peut un homme aussi persuadé que moi qu'un vieux général, un vieux politique, et un vieux galant, ne change point de religion par un coup de la grâce.

(Voltaire. Lettre au président Hénault, 1er février 1752.)

Turenne, né le 16 septembre 1611, a fait sa conversion le 23 octobre 1668. Il avait cinquante-sept ans.

Vous les trouverez *(des personnages de la tragédie :* le Duc de Foix) à peu près tels que vous les vouliez ; mais on s'apercevra toujours qu'ils sont les enfants d'un vieillard.

(Voltaire. Lettre au marquis de Thibouville, 15 avril 1752.)

Dans son *Journal intime*, publié par Mlle Melegari (Paris, 1895, page 58), Benjamin Constant, parlant du professeur genevois Prevost, dit de lui : « M. Prevost a plus d'esprit réel que M. Pictet. Mais il a des idées vieilles, de l'humeur contre les idées nouvelles, du désordre dans la tête. Il lutte *comme un vieillard* contre les écoles qui se sont élevées depuis que ses idées sont arrêtées. »

A cette date, peu après la mort de M. Necker de Germany (31 juillet 1804) mentionnée page 56, et avant le 9 août (page 59), le professeur Pierre Prevost, né le 3 mars 1751, avait cinquante-trois ans.

« Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que c'est que la lettre de Sainte-Beuve. Il paraît que depuis douze ans, il notait tous les signes de malveillance de Babou. Décidément,

voilà un vieillard passionné avec qui il ne fait pas bon se brouiller. »

(Lettre de Baudelaire, du 28 février 1859. *Catalogue d'autographes* de M. Noël Charavay, janvier 1900. — A la date de cette lettre, Sainte-Beuve avait 54 ans.)

L'autre jour, chez madame de Boigne, le préfet de police a cru consoler ces dames en leur disant que le choléra n'atteignait que les vieilles femmes; et comme elles ont paru un peu surprises du compliment, il a ajouté : Quand je dis les vieilles femmes, c'est passé soixante ans.

(Baron de Barante. *Souvenirs*, VII, 437.)

Il faut noter deux époques très distinctes dans la vie de madame Récamier : sa vie de jeunesse, de triomphe et de beauté, sa longue matinée de soleil qui dura bien tard jusqu'au couchant; puis le soir de sa vie après le soleil couché, je ne me déciderai jamais à dire sa vieillesse. — *Mme Récamier est morte à 71 ans.*

(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, I.)

En définitive, une fois la soixantaine atteinte, la vieillesse est arrivée, incontestablement. Et si l'on veut qualifier de vieillard un homme qui a dépassé quelque peu l'âge de cinquante ans, on est appuyé par des écrivains autorisés. Mais s'il s'agit de l'autre sexe, c'est une autre chose.

« On ne peut parler de vieillesse pour une femme morte à cinquante-huit ans. »

(Perey et Maugras. *Dernières années de madame d'Epinay*, page XI.)

Vigne. A Rome... je me plaisais extrêmement à visiter les vignes : c'est ainsi que l'on appelle plusieurs jardins, plus beaux que le Luxembourg ou les Tuileries.

(Scarron. *Le roman comique*, chap. XIII.)

Il était question d'un bon vieux radoteur de philosophe qui habite une vigne de ces environs...

(Frédéric II. Lettre à Voltaire, 17 février 1770.)

Ville. « Coucy-la-Ville, — dit le *Dictionnaire de Géographie* de Vivien de Saint-Martin, article Coucy-le-Château — n'est plus qu'un village de 350 habitants, situé à deux kilomètres du château. »

Le géographe semble croire que *ville* a dans ce nom de lieu le même sens qu'il a aujourd'hui en français; tandis qu'il ne fait qu'y garder son ancien sens de *village, groupe d'habitations rurales*, lequel est plus voisin que le sens actuel, du sens du mot latin *villa*. Ville-la-Grand est un village savoyard de quelques centaines d'habitants, et n'a jamais été ce que nous appelons une ville. — De même Comps-lagrandville, en Rouergue.

Dans quelques couples de noms de lieu, on retrouve le mot *ville*, au sens de *village*, opposé à d'autres mots :

1. Antigny-la-ville. — Antigny-le-château.
2. Mailly-la-ville. — Mailly-le-château.
3. Trye-la-ville. — Trye-château.
4. Bagé-la-ville. — Bagé-le-Châtel.
5. Saint-Illiers-la-ville. — Saint-Illiers-le-bois.
6. Goumoëns-la-ville. — Goumoëns-le-Jux.
7. Lans-le-villard. — Lanslebourg.

Vite. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très singulières; et celle d'être la courbe de la plus vite descente, n'est pas une des moins remarquables.

(D'Alembert. *Eloge de M. Bernoulli.*)

Voilette. Hatzfeld : Néologisme.

On y voit son Nautil qui apprend dedans l'eau
A tirer l'aviron : la coque est son bateau,

De sa queuë lui sort une peau tendrelette
Qu'il tend, et qui lui sert d'une prompte voilette.

1593. (Du Chesne de la Violette. *Le grand miroir du monde*, livre 6e.)

Voir. Peut signifier prévoir :

Nous sommes un peu embarrassés pour faire imprimer la version italienne des Remarques : Anisson *(libraire)* qui n'en voit ici aucun débit, n'y veut pas entrer.

(Bossuet. Lettre à son neveu, 21 déc. 1698.)

Voir. *Beauvoir* est le nom d'une quarantaine de localités françaises. Il serait intéressant, pour l'histoire du sentiment du beau, de savoir à quelle date remontent les plus anciens de ces noms ; et pour la grammaire historique, de déterminer la date des plus récents : la langue moderne n'employant plus comme substantif que le participe féminin *vue*, tandis que l'ancienne langue se servait aussi de l'infinitif *voir*.

Vol. Votre ambassadrice... je ne la verrai guères... il me semble que je ne prends point avec eux. Je n'ai pas le vol de vos ambassadeurs ; milady Hertfort ne faisait nul cas de moi.

(Mme du Deffand. Lettre à Walpole, 3 février 1767.)

Vordes. Nous avons fait un tour de jardin que je trouvais petit : cette porte qui est à l'extrémité, et en face du salon, me trompait : je ne savais pas qu'elle s'ouvrît dans les vordes, et que ces vordes en étaient. Nous les avons parcourues.

Ces vordes me charment : c'est là que j'habiterais (23 août 1759).

Vous comptez encore sur quelques beaux jours que vous n'aurez pas. Adieu les jolies promenades ! Adieu la verdure des vordes ! (22 septembre 1761).

(Diderot. Lettres à mademoiselle Volland.)

Nous avons près de Genève un hameau d'Evordes (Esvorde, dans un acte de 1201).

Zoologie. Hatzfeld. Ex. le plus ancien, de 1762.

...la science qu'on nomme zoologie.

1751. (Diderot. *Explication du système des connaissances humaines*, faisant suite au Discours préliminaire de l'Encyclopédie.)

Post-scriptum. — Au mot *fois*, j'ai cité une lettre de Voltaire d'après l'édition de Kehl. En la lisant dans l'édition Moland, je vois qu'un mot a été ajouté : « Morillo est d'une nécessité absolue ; il est le père de sa fille, *encore* une fois, et on ne peut se passer de lui. »

Avec ce nouveau texte, ma remarque n'a plus de base. Mais que faut-il penser de l'addition du mot *encore ?* A-t-elle été faite d'après l'autographe ? J'imagine que c'est un éditeur hardi qui l'a prise sous son bonnet.

La Correspondance de Voltaire a grand besoin de trouver un éditeur scrupuleux et un bon annotateur.

DEC -5 1928

6225.30
Les quatre dictionnaires francais
Widener Library 003526250
3 2044 086 591 666